



Formation continue – Directeur d'exploitation cinématographique

L'éco-responsabilité des salles de cinéma françaises

Mémoire préparé sous la direction d'Isabelle Marinone et de Jean-Marc Quinton

Présenté et soutenu par Florence Klintz

Promotion 2019 – de décembre 2018 à février 2020

REMERCIEMENTS

Je remercie l'équipe pédagogique de la Fémis, Arielle Pannetier, Anne Lebel et Luc Engélibert pour m'avoir permis de suivre cette formation enrichissante, tant professionnellement que personnellement.

Je remercie également mes tuteurs de mémoire, Isabelle Marinone et Jean-Marc Quinton pour leurs conseils et leurs accompagnements dans la réalisation de ce mémoire.

Merci à tous les intervenants pour la transmission de leurs connaissances, leurs partages d'expériences et la richesse de leurs enseignements tout au long de cette année.

Je tiens à remercier Kristel Rio, Lionel Bertinet, Philippe Rouxel, Léa Chauvet et Sévrine Breil pour leur disponibilité et leur précieux témoignages qui ont largement alimenté ma réflexion.

J'adresse un remerciement tout particulier à Jean-Marie Dura pour ses recommandations et son partage d'informations tout au long de cette année.

Un grand merci à ma directrice Céline Mattéi, pour m'avoir pleinement soutenu et pour m'avoir permis de suivre cette formation dans les meilleures conditions possibles malgré une année très intense au cinéma.

Avec toute mon amitié je tiens à remercier Amandine, Vincent et Kevin pour leurs encouragements et leur investissement dans la relecture de ce mémoire.

Pour finir, je remercie tout particulièrement mon conjoint, Vincent Morelli pour son aide précieuse, ses relectures, ses corrections et plus que tout pour son soutien infaillible.

AVANT-PROPOS

La salle de cinéma, en tant que lieu de loisir dans un premier temps, puis lieu de culture dans un second temps, a toujours été une source de fascination. Plus encore que les films qui y sont projetés, ce sont les fonctions du lieu, ses caractéristiques, ses coulisses, et « l'expérience spectateur » qui très tôt, ont suscité mon intérêt. Et pour cause, le Colisée de Colmar, cinéma de mon enfance, faisait partie des trois salles possédées par mon Grand Oncle depuis les années 1920 jusqu'aux années 1960. Mon père, habitant enfant au-dessus de l'une des trois salles, entretenait déjà un rapport privilégié avec la salle : les fauteuils réservés au balcon pour la famille, la réserve de confiserie qu'il traversait pour accéder à la salle depuis sa cuisine... Des anecdotes qui ont bercé mon enfance et très certainement contribué à ma vocation future.

A l'occasion d'études en communication, il m'a paru intéressant d'effectuer un stage dans un cinéma de Strasbourg. S'est alors imposé un premier dilemme : le « Vox », cinéma indépendant, ou le cinéma « UGC Ciné Cité Etoile », multiplexe de 22 salles. Bien qu'attirée par le cinéma de proximité, les missions du stage proposées par UGC ont orienté mon choix. Une première expérience enrichissante pour comprendre le fonctionnement et l'organisation d'un multiplexe, ainsi que la communication événementielle qui y est opérée. Une fois le DUT Information – Communication obtenu et ne sachant pas encore vers quelle Licence me diriger, j'ai travaillé durant un an dans ce même cinéma. Epanouie dans cet environnement mon choix s'est orienté vers une Licence Professionnelle « Commercialisation des produits culturels, cinéma et audiovisuel ». Durant cette année d'étude, les différentes filières de la chaîne cinématographique étaient enseignées : la production, la distribution et l'exploitation. Afin d'avoir une vision d'ensemble des métiers du cinéma et connaissant l'environnement de la salle de cinéma, mon stage en distribution chez Warner à Lyon m'a permis de valider la licence. Bien que le métier de Distributeur, ou devrait-on dire « Editeur » aujourd'hui, soit aussi intéressant qu'indispensable, l'envie de retourner dans les salles apparut comme une évidence.

J'ai intégré l'équipe du cinéma Pathé Bellecour à Lyon, et après un an d'expérience, on m'a confié le poste de « coordinatrice de salle » lors des éditions de 2011 et 2012 du Festival Lumière, pour les séances programmées au Pathé Bellecour. L'organisation, l'accueil du public, le management, l'accueil d'intervenants et personnalités rythmaient ces journées de

festival. Cette expérience intense et stimulante a renforcé mon envie d'évoluer dans l'exploitation cinématographique. Désireuse d'acquérir plus de responsabilités et de pouvoir contribuer plus activement à l'évolution permanente des salles de cinéma, j'ai obtenu successivement les postes de Responsable adjointe puis de Responsable d'Exploitation au Gaumont Parnasse. Depuis 2015, je suis en charge du commercial et de l'événementiel du cinéma Pathé Beaugrenelle dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. Si certains exploitants axent leur orientation sur la pluralité des films proposés, l'évènementiel ou l'animation, le Pathé Beaugrenelle, cinéma « vitrine » du circuit Pathé Gaumont, met l'accent sur le confort « premium » de ses salles et sur les nouvelles technologies (4DX & ScreenX, Dolby Cinema, Onyx Led...).

Depuis sa création, la salle de cinéma a su se renouveler pour répondre aux attentes des spectateurs et s'adapter aux évolutions de la société. Lieu de vie, de culture et/ ou de divertissement, la sortie cinéma a toujours été l'une des activités culturelles préférées des Français, et un vecteur de ces évolutions. Cette tendance s'est confirmée cette année encore, avec plus de 213 millions d'entrées en 2019, second record de fréquentation des salles françaises depuis 1966 après 2011 (d'après les données du CNC).

A une époque où la consommation et son impact sur l'environnement sont au cœur des préoccupations majeures de la population française, il est intéressant de comprendre le rapport qu'entretiennent les salles avec cette problématique. La question de l'éco-responsabilité dans les salles de cinéma suscite mon intérêt, non seulement parce qu'il s'agit d'un sujet en adéquation avec mes valeurs personnelles mais aussi parce qu'il répond à mes questionnements professionnels quant à l'avenir des salles de cinéma et à leur adaptation à la société actuelle et future.

Dans une période de prise de conscience écologique quant à la nécessité de préserver les ressources naturelles, de réduire les déchets et de réfléchir à de nouvelles formes de consommation, les citoyens, les industries et les pouvoirs publics se mobilisent de plus en plus pour s'inscrire dans une démarche de développement durable. La conscience écologique guide les choix de certains consommateurs et la plupart des industries font évoluer leurs offres pour répondre à la demande grandissante de ces éco-consommateurs. Restauration Bio et locale, cosmétique Bio, éco-tourisme, éco-logements, énergies vertes, transports « verts », produits d'investissements financiers « verts », etc... Beaucoup de secteurs professionnels se sont convertis dans la production de produits et services écologiques et / ou durables. Les

Pouvoirs Publics ainsi que les Organisations élaborent continuellement de nouvelles lois et réglementations afin de limiter l'impact des industries sur la planète et de les soutenir dans leur évolution /reconversion.

La salle de cinéma est quotidiennement confrontée à la forte consommation énergétique et la grande quantité de déchets engendrées par les équipements techniques et le fonctionnement de l'exploitation. Consciente de l'importante marge d'évolution dans ce domaine c'est donc tout naturellement que s'est posé la question des axes d'amélioration des salles de cinéma en matière d'éco-responsabilité ainsi que des opportunités qui s'offrent aux salles s'inscrivant dans cette démarche et également des limites actuelles à cette transition écologique.

L'hypothèse de départ est la suivante : face à la nécessité de préserver l'environnement, la tendance d'éco-consommation actuelle et les réglementations de plus en plus strictes, l'ensemble de la filière d'exploitation cinématographique doit évoluer vers une démarche éco-responsable, non seulement pour répondre aux potentielles attentes de certains spectateurs mais aussi aux normes législatives. En tant que lieu de vie et donc lieu de Société, les salles de cinéma se doivent de s'emparer du sujet.

Introduction	8
<u>Première partie : Le contexte socio-environnemental</u>	12
I. Entreprises et développement durable : réglementations et certifications	13
1) La responsabilité Sociétale des Entreprises	15
2) Les jalons politiques	15
3) Les réglementations et certifications d'éco-responsabilité architecturales	17
II. Une société de plus en plus sensibilisé	22
1) Une consommation exigeante et engagée	23
2) Le pouvoir des « consom'acteurs » sur les entreprises	25
3) Le rôle sociétal des salles de cinéma	26
<u>Deuxième partie : La prise de conscience</u>	31
I. La responsabilité environnementale : un sujet d'actualité pour certains exploitants	32
1) Etat des lieux en France des initiatives vertes	32
2) Focus sur le Ciné'Manivel de Redon	36
3) Projets et groupes de travail des exploitants	37
II. Etudes et réflexions des structures représentatives de la filière	42
1) Le point de départ : le rapport « la salle de cinéma de demain » de Jean-Marie Dura ..	42
2) Etude du CNC et de la FNCF : accompagner les salles et valoriser leurs initiatives	44
3) La nouvelle génération : focus sur la Commission des Jeunes Exploitants	48
<u>Troisième partie : La mise en place d'une démarche éco-responsable</u>	51
I. Un engagement global	52
1) Une nécessité d'engagement de tous les acteurs de la filière	52
2) Accompagnement managérial	55
3) Au-delà des initiatives éco-responsables	58
II. Opportunités et limites de la démarche éco-responsable	62
1) Une double opportunité pour les salles	62
2) Freins et limites de la démarche	68
Conclusion	75
Bibliographie	78
Sitographie	82
Annexes	84

« Si les salles de cinéma font des choses c'est très bien, je les encourage activement [...] Je pense que dans le futur aucune activité ne pourra s'exempter de sa responsabilité environnementale et de dire « voilà ce que je fais pour minimiser mon empreinte carbone ». Et ça sera bien ! »

Jean-Marie DURA

INTRODUCTION

L’empreinte environnementale (ou empreinte écologique) est, selon WWF, « un outil qui permet de mesurer la pression qu'exerce l'homme sur la nature. L'empreinte écologique mesure la quantité de surface terrestre bio-productive nécessaire pour produire les biens et services que nous consommons et absorber les déchets que nous produisons ». Parce qu’elle prend en compte un large éventail de critères, l’empreinte environnementale est difficile à mesurer. L’outil le plus facilement compréhensible est l’empreinte carbone. Il s’agit de mesurer la quantité de gaz à effet de serre induite par la demande intérieure d'un pays, qu’il s’agisse de biens et services produits sur le territoire national ou importés. Les industries génèrent, à différents degrés, une quantité plus ou moins élevée de gaz à effet de serre. Parmi ces gaz, le CO₂ (dioxyde de carbone) est rendu responsable pour plus de la moitié de l’effet de serre.

Le cinéma est certes un art, mais aussi une industrie, et bien que l’engagement pour la protection de l’environnement de nombreuses personnalités confère au secteur cinématographique une image verte, la création, la distribution et la diffusion des films engendrent une pollution massive. Selon une étude du cabinet Carbone 4,¹ le secteur audiovisuel a généré plus d’un million de tonnes de CO₂ en 2010 en France, ce qui correspond à 410 000 aller- retour Paris- New York en avion et 110 000 tours de la Terre en voiture. Cette étude prend en compte l’empreinte carbone de tout le secteur audiovisuel, pas uniquement du secteur cinématographique.

Avec 28% des émissions de CO₂, le transport des spectateurs en est le premier responsable. Pour se rendre dans leur salle, près des trois-quarts des Français se déplacent en voiture, générant 350 000 tonnes de CO₂ selon le Centre National du Cinéma.

¹ présentation de Carbone 4 sur l’empreinte carbone du secteur audiovisuel français en 2010 en téléchargement sur le site « Coal » : <https://www.projetcoal.org/coal/2012/01/16/audiovisuelcinema-empreinte-carbone-de-laudiovisuel/>

Empreinte Carbone de l'Audiovisuel 2010 sans fabrication et fonctionnement des TV

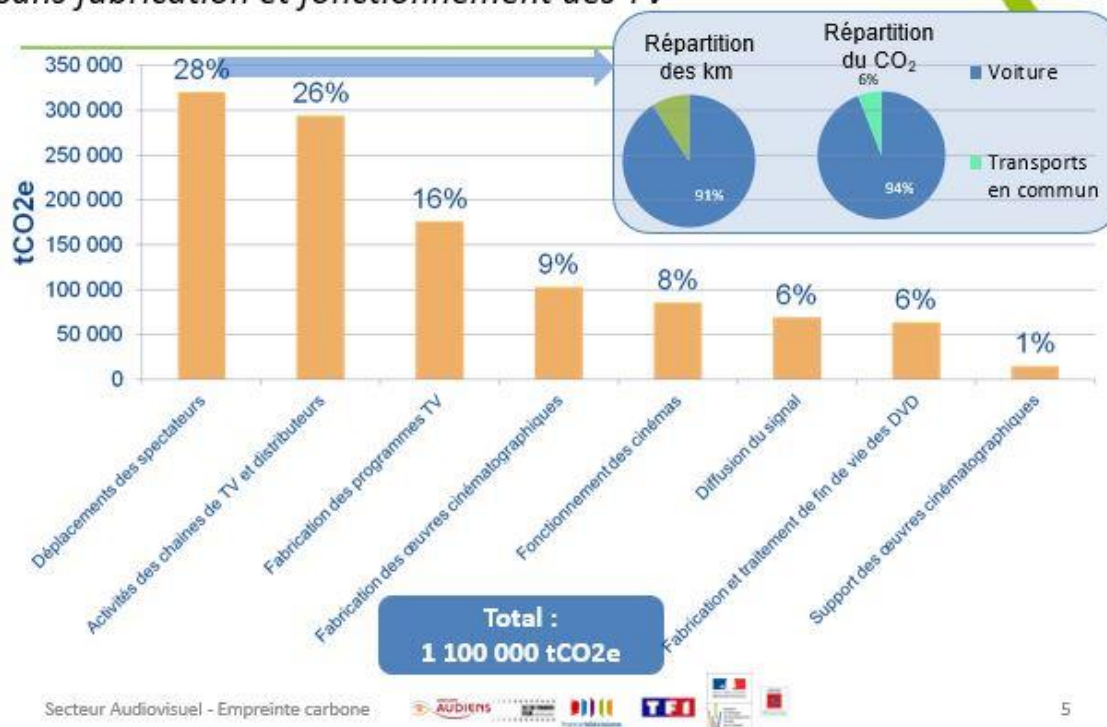


Figure 1²

Face à ces chiffres impactant, une prise de conscience collective des acteurs de l'industrie cinématographique émerge dans toutes les filières.

Un tournage de long métrage peut émettre jusqu'à mille tonnes d'équivalent CO₂. Depuis 2009, en France, le collectif « Ecoprod » réunit neuf organisations dont le Centre national du cinéma (CNC), l'ADEME, TF1, France Télévision, les Régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Île-de-France, dans le but de développer des outils de sensibilisation et de favoriser les bonnes pratiques. Si les difficultés et les obstacles sont nombreux pour responsabiliser le secteur, les tournages de films prenant en compte leur impact environnemental se multiplient.

De plus en plus de Festivals prennent également des mesures pour réduire leur empreinte carbone. Depuis 2011, les soixante mètres de tapis rouge du Festival de Cannes, renouvelés

² Figure 1 : graphique issu d'un article sur le site du journal « Les Echos » : <https://www.lesechos.fr/2011/12/des-tournages-plus-ecologiques-une-priorite-pour-le-cinema-405045>

trois fois par jour, avant chaque projection officielle, sont recyclés. Dans un communiqué, le Festival Lumière a annoncé s'engager également dans une démarche bas-carbone. Depuis 10 ans, les festivaliers sont associés à une démarche visant à compenser l'impact environnemental du festival par le soutien à un projet de développement durable en région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2019, le festival a participé à un projet de reboisement en partenariat avec l'Office National des Forêts.

La filière de Distribution des films s'est vue transformée par la transition numérique. Les campagnes publicitaires promotionnelles et la distribution des films auprès des salles se sont digitalisées : les affiches sont diffusées sur des écrans numériques, la promotion des films est largement effectuée sur internet et le support DCP a remplacé les copies argentiques. Toutefois, les affiches « papier » et les affichages citadins sur les colonnes « Morris » parisiennes, dans les métros, sur les bus et dans les abribus perdurent.

A l'instar de la Distribution, l'Exploitation a elle aussi vécu cette transition numérique : avec l'arrivée du DCP et la dématérialisation des envois de film, la dématérialisation des billets, l'affichage numérique et la projection laser qui remplace les lampes Xénon, la filière semble diminuer son empreinte carbone.

Toutefois, si une prise de conscience collective semble émerger au sein de l'exploitation cinématographique française on ne trouve que très peu d'informations à ce sujet. Hormis quelques rares articles dans les magazines destinés aux professionnels du cinéma, tel que le dossier « l'exploitation se met au vert » paru dans le « Le Film Français », et les recommandations de Jean-Marie Dura et Marion Gollety dans leur rapport « la salle de cinéma de demain » commandé par le CNC, aucun ouvrage ni étude ne sont parus sur ce thème. Le sujet de l'éco-responsabilité, pourtant très ancré dans l'actualité, semble avoir du mal à franchir les portes de nos salles de cinéma.

Face à ce manque de communication, on peut s'interroger quant à l'intérêt et l'implication des acteurs de la filière en matière de responsabilité environnementale. En 2019, si la plupart des secteurs se sont emparés de la question, les préoccupations écologiques semblent encore loin de figurer dans les priorités des exploitants et des institutions qui régissent ce secteur. Certes, la question environnementale s'invite auprès de certains exploitants, quelques initiatives individuelles sont à l'affiche, d'autres sont au stade de post-production et des

études sont programmées, mais actuellement, cette démarche reste compliquée à appréhender pour les exploitants désireux de passer au vert.

On peut alors se demander : pourquoi et comment les salles de cinéma françaises peuvent-elles s'inscrire dans une démarche éco-responsable ?

L'éco-responsabilité des salles de cinéma est un vaste sujet qui s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, imbriquant des enjeux écologiques, sociaux et économiques. Selon le dictionnaire « Larousse », une entreprise éco-responsable est une entreprise « qui cherche à intégrer des mesures de protection de l'environnement dans ses activités, ses principes, etc ». On parle alors de démarche éco-responsable.

Il s'agit ici, non seulement de comprendre le contexte socio-environnemental actuel qui fait qu'aujourd'hui l'exploitation doit se saisir de la problématique environnementale, mais aussi de mettre en avant la prise de conscience qui émerge au sein de la filière pour mener enfin aux opportunités et limites induites par la mise en place d'une démarche éco-responsable dans les salles de cinéma.

Première partie :
Le contexte socio-environnemental

Face au réchauffement climatique et à la prise de conscience quasi-générale, non seulement de la population mondiale mais également de ces représentants, les entreprises de tous secteurs tentent, à des degrés d'implication différents, de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Les industriels subissent alors une double pression : respecter des réglementations de plus en plus contraignantes et répondre aux exigences d'une population de plus en plus vigilante.

Si certains secteurs, tels que l'énergie, l'agroalimentaire ou encore la finance ont bien conscience de la nécessité de cette transition écologique et des bénéfices à en tirer, d'autres n'ont pas encore, ou que timidement, entamé ce processus. C'est le cas notamment du secteur culturel, et particulièrement du secteur de l'exploitation cinématographique.

Il est essentiel de s'intéresser aux réglementations et certifications qui s'imposent et se présentent aux entreprises mais aussi de décrypter les attentes des consommateurs français et de mettre l'accent sur le rôle sociétal de la salle de cinéma.

I. Entreprises et développement durable : Réglementations et certifications

Nul n'est sans savoir que nous vivons aujourd'hui dans un monde de plus en plus pollué, où nous devons faire face à un réchauffement climatique de plus en plus important et où nous avons des difficultés à nourrir toute la population qui devrait passer de 7,7 milliards aujourd'hui à 9,7 milliards en 2050.³

Face à ce problème, la seule solution est d'accorder une plus grande importance au développement durable. L'implication des entreprises dans la protection de l'environnement est donc indispensable.

³ ONU, *Perspectives de la population mondiale*, rapport 2019

On définit souvent le développement durable de la façon suivante : « Un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs » ; définition du rapport Brundtland, issu des travaux de la commission des Nations unies pour l'environnement et le développement, paru en 1987.⁴ Le développement durable est composé de trois piliers : l'efficacité économique, l'équité sociale ainsi que la qualité environnementale.

Depuis quelques années, les entreprises sont au cœur des problématiques du développement durable du fait de leur impact environnemental conséquent. Que ce soient leur fonctionnement, le cycle de vie d'un produit ou encore les conditions de travail des employés, les répercussions environnementales sont flagrantes. Cependant, toutes les entreprises n'ont pas le même degré d'implication.

La société canadienne « Corporate Knights » axée sur la promotion d'un « capitalisme propre » élabore chaque année la liste des entreprises les plus performantes au monde en matière de développement durable.⁵ Dans le classement de 2019, on retrouve essentiellement des entreprises du secteur de la finance, du secteur industriel, du secteur des technologies, de l'énergie, de la consommation « courante » ou encore de l'immobilier, mais aucune entreprise du secteur cinématographique, audiovisuel, ni même culturel n'est représentée.

Si beaucoup d'entreprises ont pris conscience de l'impact de leur activité sur l'environnement et des bénéfices qu'elles peuvent en tirer, leur implication en la matière est également motivée par des normes et réglementations de plus en plus contraignantes.

⁴ Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement, *Notre avenir à tous*, Rapport Brundtland, 1987

⁵ Article « Résultats du Global 100 2019 » in site du magazine « Corporate Knights », 22 janvier 2019: <https://www.corporateknights.com/reports/2019-global-100/2019-global-100-results-15481153/>

1) La Responsabilité Sociétale des Entreprises

Si les évolutions sociétales et l'avènement de la consommation de masse dans les années 60 ont conduit à des évolutions technologiques permettant d'accroître l'offre et le confort des consommateurs, elles sont également à l'origine de l'apparition de problèmes environnementaux et sociaux ; épuisement des ressources naturelles, pollution de l'environnement, réchauffement climatique, malnutrition, accroissement de l'écart entre pays pauvres et pays riches...

Les entreprises qui créent de la richesse et consomment considérablement les ressources sont capables d'intervenir favorablement en faveur du Développement Durable, notamment concernant leur impact sur l'environnement, et sont appelées à y contribuer aux côtés des acteurs publics.

D'après une étude de l'ORSE, l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) publié par l'AFNOR en 2004, « La contribution de ces entreprises se traduit par un engagement à prendre en compte l'impact économique, social et environnemental de leurs activités pour les rendre compatibles avec les objectifs du développement durable : c'est ce qu'on appelle la responsabilité sociétale des entreprises ».⁶

Les entreprises, notamment les salles de cinéma, sont amenées à repenser leurs modèles économiques via des stratégies d'écodéveloppement. Au-delà de la Responsabilité Sociale des Entreprises, différents leviers politiques permettent d'encourager et de veiller à l'amélioration des entreprises en matière de développement durable.

2) Les jalons politiques

Fondé en 1968, le Club de Rome est le point de départ des réflexions sur le développement durable. Il publie, en 1972, un rapport intitulé « Halte à la croissance », qui marquera le début d'une mobilisation autour des problèmes environnementaux. En 1987, le rapport « Notre avenir à tous » (ou « Rapport Brundtland ») est adopté par la CEMD (Commission mondiale sur l'environnement et le développement). En 1992, 172 pays

⁶ Etude de l'ORSE (Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises), *Développement durable et entreprises, un défi pour les managers*, publié par AFNOR en 2004, (100 pages) p.4

signent la Déclaration de Rio et adoptent le programme « Action 21 » (ou « Agenda 21 »), plan d'action mondial pour le développement durable. En 1997, le Protocole de Kyoto est signé par 38 pays industrialisés, dans une optique de lutte contre le réchauffement climatique. En 2001, lors de la conférence de l'OMC, des mesures sont prises pour poursuivre le processus de libéralisation des politiques commerciales, en faveur de la croissance et du développement. En 2015, l'ONU a lancé son programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'accord sur le climat (accord de Paris) a été adopté par les états membres lors de la COP 21. Lors de la COP 25 de 2019, 66 pays, dont la France, ont déclaré adhérer au principe d'une neutralité carbone d'ici 2050. « La mise en œuvre du développement durable nécessite une mobilisation planétaire et urgente de tous les acteurs de la société : les organisations internationales bien sûr mais aussi les Etats, les collectivités locales, les entreprises et, plus largement, l'ensemble des citoyens ». ⁷ Des principes communs s'imposent à tous les acteurs : principe de précaution, de prévention, gestion des ressources naturelles, principe de responsabilité, de participation et principe de solidarité. Les acteurs sont les organismes sociaux, au travers des ONG (BIRD, FMI, OMC, OMS, OIT) et de nouvelles organisations (PNUE, OCDE...), l'Europe, les Etats (en France, création du CFFD en 1993) et les collectivités territoriales (acteurs-clés de la promotion du développement durable, mobilisés par de nombreuses lois en France).

L'engagement des entreprises, via la RSE est un levier essentiel à la mise en œuvre du développement durable. Cette RSE est régie par différents cadres : les institutions internationales, le cadre européen, la législation française ou encore la pression des investisseurs (développement de l'Investissement Socialement Responsable). En France, la législation régle l'impact environnemental de différents secteurs, notamment celui du bâtiment. La construction et/ ou la rénovation des salles de cinéma dépendent de ces réglementations architecturales.

⁷ Etude de l'ORSE (Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises), *Développement durable et entreprises, un défi pour les managers*, idem, p.9

3) Les réglementations et certifications d'éco-responsabilité architecturales

Les ressources énergétiques utilisées et la production de déchets sont les principaux responsables de l'importante empreinte environnementale du fonctionnement d'un cinéma.

Afin d'aider et d'inciter les entreprises à réduire leur impact environnemental, en plus des réglementations en vigueur, des certifications permettent de garantir la qualité environnementale des bâtiments. Dans le cas des salles de cinéma, les réglementations permettent de minimiser leur impact énergétique, et on dénombre de plus en plus de salles labélisées par des certifications environnementales.

a) **Les réglementations**

Le bâtiment est l'un des secteurs-clé pour lutter contre le réchauffement climatique. Avec 43% de la consommation énergétique nationale et près de 25% des émissions de CO₂, le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France.⁸

En ce sens, la France a adopté des directives et lois visant à réduire les gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment pour minimiser l'impact environnemental des bâtiments :

La directive européenne du 19 mai 2010 sur la performance énergétique des bâtiments (2010/31/CE) qui a pour objectif de promouvoir l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui fixe au secteur du bâtiment plusieurs objectifs ambitieux et qui vise à ce que l'ensemble des bâtiments du parc immobilier français atteigne le niveau basse consommation d'énergie en 2050.

- La Loi Elan :

Dans ce contexte, la loi Elan a été promulguée le 24 novembre 2018. Elle favorise le recours aux énergies et aux matériaux renouvelables pour répondre aux performances énergétiques, environnementales et sanitaires des bâtiments neufs à partir de 2020.⁹ Elle prépare

⁸ Site du Ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/energie-dans-batiments>

⁹ Site du Ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/exigences-reglementaires-construction-des-batiments>

la nouvelle réglementation thermique et environnementale des bâtiments neufs attendue en 2020. La loi Elan définit les performances énergétiques et environnementales prévues par la future réglementation. Depuis la mise en place d'une réglementation thermique en 1974, la consommation énergétique des constructions neuves a été divisée par 2. La loi a prévu de la diviser à nouveau par 3 grâce à la nouvelle réglementation thermique, dite RT 2012.

- **La Réglementation Thermique 2012 – RT 2012** : Suite à la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments, la France a mis en place des réglementations pour la construction de bâtiments neufs ainsi que pour la rénovation de bâtiments existants.¹⁰

La Réglementation thermique 2012 (RT 2012) s'applique aux bâtiments neufs et pose des objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique. Elle doit être prise en compte lors de la construction de tout bâtiment neuf, avec pour objectif la réalisation de trois exigences : le besoin bioclimatique, la consommation d'énergie primaire et le confort d'été.

Pour les bâtiments existants, c'est la RT 2007/2008 qui s'applique.

Toutefois, la RT 2012 ne s'applique pas aux salles de spectacle pour le moment. Les constructions de salles de cinéma ne sont donc pas tenues de la respecter.

Les lois et réglementations qui régissent les consommations énergétiques des bâtiments sont de plus en plus strictes, mais aussi de plus en plus performantes. De fait, en les appliquant, les cinémas sont en mesure de réduire leur impact environnemental lors de leur construction ou de leur rénovation.

b) Les certifications architecturales

Les certifications ont profondément transformé les manières de concevoir et de construire les bâtiments. Elles permettent de valoriser les performances environnementales et énergétiques, en complétant les réglementations en vigueur. Ces certifications sont donc perçues comme des gages de qualité. Les plus connus sont les certifications BREEAM, LEED et HQE.

¹⁰ Site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/batiment/elements-contexte/politiques-vigueur/reglementation-thermique>

« En nombre de projets, la certification LEED est la plus diffusée dans le monde. Au niveau européen (essentiellement en France), c'est la certification HQE qui domine le marché en surface mais BREEAM est la certification la plus répandue en nombre de pays, selon l'étude comparative proposée par France GBC (réseau français de l'aménagement, du bâtiment et de l'immobilier durables) en partenariat avec Alto Ingénierie (société spécialisée dans la performance énergétique et environnementale des bâtiments et des territoires). »¹¹

D'après cette étude, globalement, les trois certifications ont des « rubriques » environnementales similaires, avec cependant des variations sur celles mises en avant.

Voici la description de ces trois certifications :

- **BREEAM** : La certification BREEAM est la moins exigeante, et impose très peu de seuils minimums aux projets pour prétendre à la certification. Il s'agit d'une méthode d'évaluation volontaire utilisée pour décrire la performance environnementale des bâtiments neufs et existants. Originaires du Royaume-Uni, les bâtiments construits hors du territoire peuvent également être évalués à l'aide de « BREEAM International ». ¹²

Le bâtiment évalué se voit attribué une note basée sur ses performances par rapport à une série de critères définis. Il y a deux étapes d'évaluation : une évaluation provisoire à l'étape de conception suivie d'une évaluation finale après la construction. BREEAM Exceptionnel est la note la plus élevée, suivie d'Excellent, Très bien, Bien, Acceptable et Non classifiée. Quelle que soit la classification, il existe des normes minimales qui doivent être atteintes pour une série de facteurs, notamment les émissions de carbone, les déchets et l'eau potable. Des crédits supplémentaires sont accordés pour les innovations de conception qui réduiront de manière innovante l'impact d'un bâtiment sur l'environnement.

A titre d'exemple, au Royaume-Uni, le circuit des Cinémas de Curzon (13 salles réparties dans tout le pays) ont pris des initiatives visant à rendre leur groupe plus durable et à limiter leur impact sur l'environnement.¹³ Deux des salles de cinéma les plus récentes du circuit-

¹¹ Site Batiweb : <https://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/quelles-differences-entre-les-certifications-breeam-leed-et-hqe-2015-09-22-26786>

¹² Site Building : <https://www.building.co.uk/essential-guides-breeam-leed-green-star-and-estidama/5002213.article>

¹³ BUDGE Helen, « les mesures de durabilité de Curzon » in site magazine *Celluloid Junkie*, 26 juillet 2019 : <https://celluloidjunkie.com/2019/07/26/cj-green-curzons-sustainability-measures/>

Oxford et Aldgate East (East London) – ont alors reçu la note « BREEAM Très bien» pour la mise en place des mesures suivantes : un système de gestion du bâtiment (GTB) pour contrôler le chauffage et la ventilation, un éclairage LED, l'utilisation de bois recyclé pour limiter le plastique et l'installation d'équipements écoénergétiques.

- **LEED** : Système de certification de bâtiments écologiques mis au point aux États-Unis, il vise à améliorer les performances environnementales d'un bâtiment dans des domaines tels que les économies d'énergie, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la réduction des émissions de CO2.

Comme BREEAM, la certification LEED est disponible pour tous les types de bâtiments. L'évaluation peut être appliquée tout au long du cycle de vie d'un bâtiment, de la conception à la construction, en passant par l'exploitation et la maintenance, l'aménagement et même la modernisation / la rénovation.

À l'instar de BREEAM, LEED est un système basé sur des points. Les projets de construction doivent répondre à des critères de construction écologiques spécifiques. Le processus de certification propose quatre catégories en fonction du nombre de points cumulés. Le classement le plus élevé est Platinum, suivi de Gold, Silver et enfin Certified.

Dans un article du « Film Journal International » du 10 mars 2016 intitulé « Gathering Momentum: Cinemas explore sustainability measures » Paul Panabaker liste les différents domaines sur lesquels les cinémas peuvent agir pour réduire leur empreinte carbone et obtenir la certification LEED.¹⁴ L'éclairage LED, les systèmes de chauffage / climatisation programmables, les nouveaux amplificateurs à commutation de classe D, la projection laser, l'autonomisation des projections, l'utilisation de matériaux éco-responsables, la récupération d'eau de pluie et les panneaux solaires font partie des solutions proposées par l'auteur.

- **HQE** : créée au début des années 1990 et encadrée par l'association du même nom, la certification HQE (Haute Qualité Environnementale) cherche à évaluer le coût financier et environnemental d'un projet au moyen de bilans énergétique et carbone, et via une analyse de la vie et de l'entretien du bâtiment, depuis sa construction jusqu'à sa « fin de vie ». Il s'agit

¹⁴ PANABAKER Paul, article sur site du *Film Journal International*, 10 mars 2016, 6 pages : <http://www.filmjournal.com/features/gathering-momentum-cinemas-explore-sustainability-measures>

de la certification la plus connue et la plus pratiquée en France. Elle propose aux acteurs du bâtiment deux volets différents mais indissociables ; les impacts environnementaux des bâtiments et la gestion environnementale du projet. Le système de certification découle de 14 cibles, classées selon 3 catégories (cible de base – cible performante – cible très performante). Pour l’obtenir, 7 cibles doivent justifier d’un niveau au moins « performant ». Depuis plusieurs années, cette norme HQE a déjà été attribuée à plusieurs cinémas en France.

Dans son Mémoire réalisé lors de la formation continue de la Fémis en 2011, Sévrine Breil s’est intéressée à la certification HQE appliqué à la salle de Cinéma.¹⁵

Elle y explique que l’intérêt de cette certification, notamment pour une salle de cinéma, est que dans son système de certification, le critère de performance des cibles est à l’initiative du maître d’ouvrage (excepté la cible Gestion de l’Energie qui doit être validée pour prétendre à certification). Ainsi, les contraintes d’une salle de cinéma étant conséquentes, certaines cibles sont plus aisément atteignables que d’autres. C’est cette « souplesse » qui permet à l’auteure d’envisager les avantages de la démarche HQE appliquée à la salle de cinéma.

La salle de cinéma étant un bâtiment spécifique, disposant de contraintes et de particularités propres à sa fonction, l’auteur procède à l’étude de deux cas, le Ciné Lilas et le Louxor, pour mieux comprendre les avantages et limites de la démarche HQE appliquée à la salle de cinéma. Ces études de cas ont permis à Sévrine Breil de mettre en avant les cibles de la démarche HQE « facilement » atteignables dans le cas de la salle de cinéma (exemple : la gestion de l’eau) et celles pour lesquelles il est très difficile d’obtenir d’excellentes performances (exemple : la gestion de l’énergie).

En conclusion, Sévrine Breil atteste de l’intérêt de la démarche HQE appliquée aux salles de cinémas, car malgré des contraintes propres à sa fonction, le système HQE peut s’adapter en grande partie à la salle.

En plus du Luxor et des Lilas on peut citer la Vence Scène de Saint-Égrève (Isère), le Cinéma Lido à Saint-Raphaël (Var), dont le toit est recouvert de 1 000 m² de panneaux photovoltaïques et dont la façade est faite de cuivre, ou encore l’Alti-Ciné de Montargis, dont les spectateurs peuvent entrer l’été dans un hall rafraîchi par ventilation naturelle.

¹⁵ BREIL Sévrine, *La démarche Haute Qualité Environnementale adaptée à la salle de cinéma*, Mémoire Fémis 2011

Les entreprises, incluant les salles de cinéma, sont donc régies par des réglementations découlant d'initiatives politiques en matière de développement durable. Pour accomplir au mieux leur devoir de Responsabilité Sociétale, les salles de cinéma peuvent viser des certifications architecturales pour optimiser et faire valoir leurs qualités éco-efficientes.

Si les entreprises subissent une pression réglementaire due à l'urgence climatique actuelle, elles subissent également une pression sociétale, de la part des citoyens de plus en plus conscients et engagés dans la lutte pour la sauvegarde de l'environnement.

II. Une société de plus en plus sensibilisée

2019 aura été l'année de la marche pour le climat, le mouvement citoyen écologique mondial initié par Greta Thunberg, visant à faire pression sur les dirigeants mondiaux pour une lutte efficace contre le réchauffement climatique. Une semaine internationale pour le climat s'est tenue du 20 au 27 septembre 2019, donnant lieu à des manifestations massives, en France et dans plusieurs pays du Monde.

Depuis quelques années, le changement climatique et les destructions environnementales font la une des quotidiens. Ce phénomène est à la fois le reflet de la préoccupation croissante exprimée par les populations et leurs représentants, et de la large couverture médiatique relayant l'importance de la crise écologique. Si la préoccupation et les actions visant à protéger l'environnement sont loin d'être nouvelles, elles sont devenues plus accessibles et « tendances », avec ses aspects positifs et aussi négatifs dans certains pays développés.

Les Français veulent donner du sens à leurs modes de vie, à leurs actions, mais aussi à leurs consommations. L'impact de leurs achats et de leurs consommations sur leur santé d'une part et sur la planète d'autre part guide leur choix. Ils deviennent alors « acteurs » de leur consommation.

1) Une consommation exigeante et engagée

Edwin Zaccāi, Professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur du Centre d'études du développement durable, et Isabelle Haynes, ingénieure de recherche à l'INRA, ont rédigé en 2008 le dossier « La société de consommation face aux défis écologiques », dans lequel ils s'intéressent aux critiques écologistes suscitées par l'essor de la société de consommation de masse.¹⁶

a) L'avènement des « consom'acteurs »

« Ces dernières décennies, les travaux portant sur les atteintes à l'environnement ont mis au jour de très nombreuses données pertinentes pour mesurer les évolutions des sociétés de consommation et y apporter d'éventuelles corrections. Ainsi, une plus grande attention est désormais portée aux conditions matérielles à respecter en matière d'utilisation de l'énergie, d'exploitation des ressources naturelles, d'occupation et de transformation des espaces. »¹⁷ L'accent est mis sur l'intérêt d'une modernisation écologique, passant par la technologie et moyennant d'avantage d'intégration de critères écologiques. Le dossier met également en avant les tendances favorables à la protection de l'environnement. « Si accomplir des actes militants de consommation pour des raisons religieuses ou sociales n'est pas nouveau, ces attitudes semblent aujourd'hui se diffuser plus largement dans la société française à travers ceux que l'on qualifie de consommateurs « citoyens », « engagés », « responsables », ou encore de « consom'acteurs ». [...] Parties prenantes de ces évolutions, des entreprises se positionnent également sur ces tendances. Parallèlement à des politiques internes de réduction d'impacts, elles mettent sur le marché des produits plus éco-efficents et développent une communication qui rend ces préoccupations visibles dans l'espace public ».¹⁸

¹⁶ ZACCAÏ Edwin et HAYNE Isabelle, Dossier *La société de consommation face aux défis écologiques*, paru à La Documentation Française en 2008 (n° 954 catégorie « Problèmes politiques et sociaux »), 112 pages

¹⁷ ZACCAÏ Edwin et HAYNE Isabelle, Dossier *La société de consommation face aux défis écologiques*, idem, p. 6

¹⁸ ZACCAÏ Edwin et HAYNE Isabelle, Dossier *La société de consommation face aux défis écologiques*, ibidem., pp. 7-8

Quelle est la sensibilité du consommateur aux idées relatives au développement durable et quelles sont les conséquences pour leurs actes de consommation ? « Les enquêtes et études révèlent une amélioration des intentions et comportements des Français en matière de consommation respectueuse de l'environnement ».¹⁹ On constate une sensibilité, principalement des Cadres, quant aux conditions de travail, de production ainsi que de pollution.

b) La consommation engagée : une tendance durable

Selon une étude du CREDOC n° 201 de mars 2007 intitulée « la consommation engagée s'affirme comme une tendance durable », 44% des répondants déclarent tenir compte dans leurs achats des engagements que prennent les entreprises en matière de « citoyenneté ». Se sont majoritairement les plus aisés et urbains qui sont sensibles à l'argumentaire citoyen. Cet intérêt des consommateurs à l'égard des biens éthiques va jusqu'à inciter, pour 61% d'entre eux à envisager d'accepter, à qualité de produit identique, un supplément de prix de 5% pour obtenir des entreprises le respect des engagements de « citoyenneté » auxquels ils sont le plus attachés.

Toutefois, les ménages aux revenus et pouvoirs d'achats plus élevés et conscientisés consomment plus d'énergie (électricité et transport) que les plus défavorisés car ces secteurs de consommation dépendent directement du revenu disponible. La possibilité de consommer est le facteur déterminant du comportement des consommateurs.

De fait, des consommateurs engagés dans un domaine (exemple : alimentation Bio) peuvent avoir paradoxalement une consommation à l'impact environnemental élevé dans d'autres domaines (transport...). Leurs choix dépendent également de leurs valeurs : « Être éco-consommateur relève notamment de la recherche d'une identité, d'un certain statut social, qui n'est socialement associé qu'à certains secteurs de la consommation. Il est aujourd'hui plus facile d'acheter Bio que de réduire sa consommation »²⁰.

¹⁹ ZACCAÏ Edwin et HAYNE Isabelle, Dossier *La société de consommation face aux défis écologiques*, ibid., p. 30

²⁰ ZACCAÏ Edwin et HAYNE Isabelle, Dossier *La société de consommation face aux défis écologiques*, op.cit., p. 57

Déjà en 2008, date de parution de ce dossier, les auteurs constataient une amélioration de la sensibilisation et de l'implication des consommateurs quant à la préservation de l'environnement et les significations conférées à leurs actes d'achat / de consommation au quotidien. Ces onze dernières années ont démontré que ces tendances de consommation « engagée » se sont considérablement développées et étendues significativement dans les milieux urbains. Si en 2008 les secteurs du transport et des énergies étaient moins concernés que celui du commerce, les domaines d'exigence des « consom'acteurs » n'ont cessé d'évoluer pour englober la quasi-totalité des secteurs en 2019.

Cependant, les salles de cinémas ne semblent pas mesurer ces évolutions, notamment dans les salles de circuits qui accordent pourtant une importance considérable aux produits de consommation qu'elles proposent.

2) Le pouvoir des « consom'acteurs » sur les entreprises

Les citoyens attendent des marques qu'elles s'engagent plus sur les enjeux liés au développement durable. Les entreprises s'adaptent et s'efforcent de proposer des solutions et/ ou produits durables aux consommateurs de plus en plus exigeants quant à leur bien-être, à leur santé et à l'impact de leurs consommations sur la planète.

Les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics et les entreprises pour informer les consommateurs et leur proposer des alternatives ont des effets structurants sur la demande. Plus les entreprises communiquent sur leurs « bonnes pratiques », plus les consommateurs sont vigilants.

Un exemple récent de la pression sociétale sur les industriels date de Septembre 2019, quand la chaîne « Intermarché » s'est engagée à revoir 900 recettes et supprimer 142 additifs de leurs produits suite à la pression des consommateurs, utilisateurs de l'application « Yuka » ; une application mobile française, qui décrypte les étiquettes et analyse l'impact des produits alimentaires et cosmétiques sur la santé et l'environnement.

Si beaucoup de start-ups telles que « Yuka » sont créées pour répondre à ses nouvelles tendances de consommation, et contribuer à faire changer les choses et pousser les industriels à proposer de meilleurs produits, les grandes industries historiques s'emparent également du sujet, valorisant leur image en communiquant sur leurs initiatives éco-responsables. Parmi

les annonceurs les plus à la pointe dans cette reconversion, on retrouve notamment McDonald et Coca Cola, très actifs et communicatifs.

Cercle vertueux, sous la pression des consommateurs de plus en plus exigeants, les entreprises adaptent leurs offres à cette nouvelle demande. Les entreprises dont les produits et services ne sont pas en adéquation avec les critères « durables » sont pointées du doigt et n'ont d'autre choix que de faire évoluer leur offre. Dans une publicité télévisée récente, la marque « Liebig » remercie ses clients d'avoir critiqué le contenu de leurs soupes, dont les recettes ont depuis été revisitées.

Etonnamment, les salles de cinéma semblent pour le moment « préservées » de cette pression sociétale. Pourtant, le cinéma est un véritable marqueur urbain, lieu de rencontre et de rassemblement des citoyens.

3) Le rôle sociétal des salles de cinéma

La salle de cinéma est avant tout un lieu de Société. Accessible financièrement et sur tous les territoires, la sortie cinéma est l'activité culturelle préférée des français. Que ce soit pour se cultiver ou pour se divertir, seul, en couple, en famille ou entre amis, la salle de cinéma réunit tous les publics et permet de vivre une émotion collective dans des conditions propices à l'exacerbation des émotions.

La salle de cinéma est un lieu sociétal à deux niveaux : Premièrement par sa fonction première ; permettre l'exposition des œuvres cinématographiques dans les conditions adéquates (obscurité, grand écran, qualité sonore...) à un maximum de publics réunis dans ce même lieu. Véritable « agora », elle permet aux citoyens de se retrouver et d'échanger. Deuxièmement, du fait que les œuvres projetées soient elles-mêmes des « tranches de société », un reflet de la société passée, contemporaine voir future.

a) Le cinéma, miroir de la société

Dans un article de 1961 paru dans la revue « Séquences », Jacques Cousineau disait : « Une réflexion sur le cinéma ne saurait être valable si elle ne nous amène pas à reconnaître la part considérable prise par le spectateur dans la création artistique elle-même. Aucun autre

mode d'expression ne met autant en évidence l'étroite relation entre le créateur-producteur et les consommateurs. »²¹

Le cinéma reflète une image de la société où la masse se reconnaît. Il permet une projection de l'imagination populaire, une façon symbolique de montrer le monde. Les films permettent d'exacerber les sentiments et questionnements de la conscience collective.angoisses, scandales, évolutions, contradictions, fantasmes, croyances etc... le cinéma est un miroir de la société. Il a comme particularité de proposer un reflet à la fois extrêmement collectif et profondément intime.

Dans son ouvrage « *De Caligari à Hitler: une histoire psychologique du cinéma allemand* », Siegfried Kracauer soutient que les films sont le reflet de la société et qu'on peut même y lire les dispositions profondes d'une nation. Le cinéma est un témoin de la société dont il est issu. Au travers de leurs œuvres les réalisateurs cristallisent l'esprit d'une époque, l'histoire sociale d'un pays.

Si le cinéma est le reflet de la société, il peut aussi l'influencer. On pense certes aux films de propagande (notamment en Allemagne nazie, en URSS et dans l'Italie de Mussolini), mais le cinéma a également une influence positive. « L'idée d'une influence positive que l'on pourrait exercer sur un peuple friand de cinéma inspire par contre, et depuis le début du siècle, les mouvements d'éducation populaire (le cinéma comme moyen de diffusion de la culture) »²²

Les films peuvent avoir des répercussions sur les spectateurs et sur la société. Ils peuvent influencer l'opinion publique et avoir un impact considérable sur les institutions. C'est le cas par exemple des films de Michaël Moore, qui ont ouvert les yeux à des millions de personnes sur les dysfonctionnements de l'Amérique et ont failli mettre en péril la réélection de Georges W. Bush Junior.

Le cinéma va alors progressivement mettre en lumière la naissance d'une conscience environnementale pour en faire le cœur de certains de ses films aux plus gros budgets. Le terme « écocinéma », désigne les films qui « contiennent un message environnementaliste

²¹ COUSINEAU Jacques, « Fonction sociale du cinéma » article in *Séquences*, n° 26, paru en 1961

²² DARRE Yann, « Esquisse d'une sociologie du cinéma », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, site Cairn info, 2006/1-2 (n° 161-162), pages 122 à 136 : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2006-1-page-122.htm#no2>

explicite ou qui plus indirectement servent de moyens de conscientisation.»²³ Cette terminologie est originellement tirée d'un article de Scott MacDonald de 2004 intitulé « *Towards an ecocinema* ». L'écologie est un sujet abordé par tous les genres : du documentaire engagé sur le combat d'Al Gore, avec « Une vérité qui dérange » (2006) et « Une suite qui dérange » (2017), au film d'animation avec « Wall-E » (2009) en passant par l'un des plus gros succès hollywoodiens, « Avatar » (2009).

b) La salle de cinéma : lieu de Société

« Le cinéma doit être pensé comme un espace d'échange et de réflexion. L'humain : c'est ce qui fait que nos cinémas ne désemplissent pas. » Anne Faucon, co-fondatrice du réseau indépendant de cinémas Utopia.

Point de rencontre des œuvres et du public, dès ses débuts, la salle s'est révélée être un média social, permettant aux spectateurs de se réunir pour vivre une émotion collective. Depuis leur création, les salles de cinéma traversent les époques et subsistent malgré les nouveaux acteurs tels que l'avènement de la télévision dans les années 50 puis les nouvelles plateformes des années 2000 ; Youtube, Netflix, Amazon Prime ou dernièrement Disney+. Les salles de cinéma évoluent, s'adaptent aux nouvelles habitudes de consommation culturelles. Elles subsistent car plus qu'une simple expérience de consommation d'images, il s'agit de créer une communauté, de favoriser le partage dans un même lieu. Parler des films permet au spectateur de se situer dans sa vie, dans sa vision du monde, voire de changer son regard sur tel ou tel sujet.

La recherche de convivialité est au cœur des initiatives des salles de cinéma : bibliothèque partagée, bar et restauration, espace cybercafé, piano en libre-service, espace dédié aux enfants, lieu d'exposition, accueil d'AMAP, jeux d'arcade, espace de réalité virtuelle... les exploitants redoublent d'imagination pour prolonger l'expérience des spectateurs. Curieux de toutes ces innovations, Agnès Salson et Mickaël Arnal ont entrepris un tour de France des cinémas dont les initiatives innovantes des exploitants indépendants sont recensées dans un ouvrage paru en 2015. Confiants quant à l'avenir de la salle de cinéma, les auteurs concluent

²³ DE BECO Paul, *Cinema and ecology -The role and power of the audiovisual industry in the fight for environmental sustainability*, Mémoire universitaire, 2019

leur livre en précisant : « conviviale, elle sera au confluent de la maison et de l'espace public. On s'y sentira comme chez soi, il fera bon y rester plus longtemps que le temps d'une séance. »²⁴

Au-delà des aménagements proposés dans le hall des cinémas, certains exploitants étendent la notion de « lieu de vie » à l'infrastructure des salles de projection. C'est le cas par exemple du cinéma Pathé La Villette qui dispose d'une « salle môme » spécialement conçu pour les enfants. Créée en partenariat avec « Lego », les tout-petits sont amenés à découvrir le cinéma de façon ludique. Légos à disposition, méridiennes au premier rang... la salle de cinéma est également un espace de jeu, dans laquelle le jeune public a la possibilité de circuler et de se divertir durant la séance.

Certains exploitants proposent également de prolonger l'émotion collective procurée par le film via des animations (séances en présence d'intervenants, ateliers autour des films, séances de jeu-vidéos en salle...).

En plus, du rôle sociétal de chaque salle de cinéma, les notions de collectivité et de phénomène sociétal peuvent être généralisés. Certains films créent une attente des publics au niveau national, voir mondial. C'est le cas notamment des films de la saga « Star Wars » dont le neuvième volet est sorti en salle mondialement le 18 décembre 2019. La plupart des tickets ont été vendus plusieurs semaines avant la sortie du film, créant ainsi un véritable rendez-vous dans les salles. Certaines salles événementialisent la sortie de ces « films événements » pour proposer une expérience différenciante et unique à leurs spectateurs.

Le cinéma, par sa popularité et son accessibilité, regroupe tous les types de public. Sociologiquement, on y retrouve toutes les catégories socioprofessionnelles, tous les âges, tous les sexes et de tous les territoires. Paradoxalement, si on retrouve des échantillons de la société dans chaque salle de cinéma, on constate également que les publics diffèrent selon les cinémas.

« Le spectateur du multiplexe de province a peu de points communs avec celui du cinéma d'art et essai du Quartier Latin ! Mais les deux font toujours un véritable acte social. »²⁵

²⁴ SALSON Agnès et ARNAL Mikael, *Rêver les cinémas, demain*, paru aux éditions « HD ateliers henry dougier » en 2015, 92 pages, p. 92

²⁵ VACCARO Pierre, « le cinéma reflet de notre humanité », article in site *Sacré Cinéma*, 23 janvier 2015 : <https://sacrecinema.com/2015/01/23/le-cinema-reflet-de-notre-humanite/comment-page-1/>

Si les salles de cinémas projettent des films qui reflètent les enjeux sociétaux actuels tels que l'écologie et plus largement le développement durable, elles ne peuvent légitimement porter des messages éco-responsables sans remettre en question leur propre impact environnemental et montrer une volonté d'agir à ce sujet. Par conséquent, comme d'autres grandes activités commerciales avant elles, l'exploitation cinématographique doit repenser son fonctionnement, afin de pouvoir projeter des films au public avec un minimum de conséquences sur l'environnement.

En 2019, les aspects écologiques et éthiques guident les choix des citoyens, qui sont prêts à se déplacer voir même à payer plus cher pour consommer autrement. Les entreprises qui ne sont pas en accord avec le principe de développement durable étant pointées du doigt par la population et les médias, les salles de cinéma, en tant que commerce mais surtout en tant que lieu de Société doivent s'adapter à ces nouvelles habitudes de consommation et entamer leur transition pour réduire leur impact environnemental et répondre à une potentielle attente de ses publics.

Les salles doivent et peuvent construire et / ou rénover leurs bâtiments en minimisant leur impact environnemental, en agissant notamment sur la gestion de leurs ressources énergétiques, certifiées par des labels architecturaux tels que HQE, Leed et Breeam.

Au-delà de l'aspect structurel, d'autres initiatives éco-responsables peuvent être mises en place par les exploitants, notamment concernant la gestion des déchets. Certains d'entre eux se sont déjà emparés du sujet.

Quelle photographie pouvons-nous prendre de l'exploitation cinématographique française en matière d'éco-responsabilité en 2019 ?

Deuxième partie :
La prise de conscience

Après avoir mis en exergue la double nécessité pour toute entreprise, qu'elle soit marchande ou culturelle, de s'inscrire dans une transition écologique et et mis en avant le rôle de la salle de cinéma au sein de la société, il apparait que la plupart des salles de cinéma ne semblent pas encore concernées par cette problématique.

Néanmoins, au fil des rencontres et des recherches, on relève quelques initiatives citoyennes de la part de certains exploitants ainsi que des prémices d'études et de réflexions au sein des salles mais aussi des institutions, associations et fédérations qui régissent l'exploitation cinématographique.

I. La responsabilité environnementale : un sujet d'actualité pour certains exploitants

Au vu du peu de sources écrites disponibles, nous ne pouvons que constater que le sujet de l'éco-responsabilité des salles de cinéma n'est pas encore une véritable préoccupation dans le milieu de l'exploitation cinématographique.

Pourtant, en s'intéressant à ce sujet, on découvre que quelques irréductibles exploitants gaulois semblent s'être emparés de cette problématique. Mais alors, qui sont-ils et quelles initiatives ont-ils mis en place ?

Tour de France de ces pionniers du cinéma durable.

1) Etat des lieux des initiatives vertes en France

Dans un article du Film français de 2018 ²⁶, Richard Patry, le Président de la FNCF confirme que les exploitants sont de plus en conscients de la nécessité d'accélérer la

²⁶ BERTRAND Kevin, « L'exploitation se met au vert », idem

conversion écologique des salles, et que les évolutions liées au numérique de la filière ont un impact écologique fort.

Selon lui, « les salles sont très vertueuses en matière d'écologie et en font même sans le savoir ». Les architectes interviewés, tel que Gilbert Long, précisent qu'il est « compliqué d'arriver devant la commission sans avoir pris en compte cette dimension ». Christian Landais, architecte-conseil et responsable du département études de l'ADRC précise qu'il s'agit d'une préoccupation « assez ancienne » car des études sur les économies d'énergie ont été réalisées dès 1990 par l'ADRC et ont abouti en 1999 à un guide sur la maîtrise de l'énergie dans les cinémas. Etudes qui devraient bientôt être accompagnées d'outils pédagogiques à destination des exploitants.

Si les évolutions numériques (numérisation des projecteurs, dématérialisation etc...) relèvent plus d'une évolution des pratiques que d'une démarche volontariste, il n'empêche que les projets développés par les exploitants prennent de plus en plus en compte les préoccupations écologiques.

Bien que peu nombreux, certains exploitants s'inscrivent dans une démarche de transition écologique, et mettent en place des initiatives diverses et variées :

a) Gestion des ressources énergétiques

Les salles de cinéma sont énergivores. Afin de réduire leur consommation énergétique, les cinémas de Sélestat et Cernay ont installé des panneaux solaires sur leur toit. Une initiative récente en France, qui permet une certaine autonomie énergétique tout en privilégiant un mode de consommation vert.

Dans un écoquartier de Pont-Sainte-Marie dans le Grand Est, le réseau Utopia ouvrira fin 2020 un cinéma HQE « modèle » selon sa propriétaire, avec des éco matériaux de construction et d'isolation, le recours également à l'énergie solaire ou encore l'installation de toilettes sèches.

Dans le Sud de la France, il serait même envisageable de concevoir des salles à zéro consommation d'énergie. C'est notamment le cas du PédoloCiné du Cineciutat de Palma de Majorque, où toute l'énergie consommée est produite localement.

Une autre exploitante très active dans cette démarche c'est Marie-Christine Désandré, directrice du Loft de Châtellerault. Faute d'autorisation pour l'installation de panneaux

solaires sur le toit, son complexe est néanmoins alimenté uniquement en énergie renouvelables, les matériaux de bardage sont durables et le bâtiment est orienté Sud. En termes d'exploitation, elle a fait le choix de ne pas rafraîchir tous les couloirs et de refuser les rideaux chauffants.

Le circuit Pathé-Gaumont a quant à lui souscrit à un contrat d'électricité verte et certaines de ses salles recyclent l'eau de pluie pour les sanitaires.

Lors de la construction ou de la rénovation d'un cinéma, les exploitants peuvent optimiser leur isolation et leur consommation énergétique d'eau, d'électricité ou encore de chauffage / climatisation grâce à des matériaux et équipement éco-efficients et en ayant recours aux énergies renouvelables.

b) Gestion des déchets

Avec les ressources énergétiques, la gestion des déchets est l'un des axes majeurs d'amélioration des salles de cinéma.

Marie-Christine Desandré ambitionne de faire de sa salle « Le Loft » un cinéma zéro déchet d'ici à fin 2019. Dans les bureaux, une réduction de 85 % des déchets a déjà été opérée : facturation dématérialisée ainsi que le paiement, l'archivage, la comptabilité, la communication interne et externe... Concernant les cartouches d'encre, elles sont stockées et retournées au fournisseur pour recyclage. Concernant les déchets de la confiserie consommée par les clients, des poubelles pédagogiques en forme de canette, de bouteille de verre ou de pot de pop-corn sont à disposition des spectateurs. Les déchets sont ensuite stockés dans des containers adaptés pour chaque catégorie, puis récoltés chaque semaine par des associations locales. Les programmes du cinéma sont imprimés sur du papier recyclé et l'affichage dynamique est priorisé. Les affiches papier sont quant à elles données aux écoles et associations après la fin de l'exploitation des films.

A Lyon, les cinémas Pathé Vaise, Pathé Bellecour et Pathé Carré de Soie sont devenus des cinémas « zéro impact plastique » grâce à leur partenariat avec « Yoyo », un site collaboratif de tri sélectif des plastiques, qui récompense les trieurs. Le principe est simple : l'association fournit des sacs spécifiques pour les emballages plastiques transparents, entreposés dans un lieu dédié au stockage, au sein du cinéma. Le camion Yoyo passe chaque semaine collecter les sacs, et recycle les bouteilles plastiques en circuit court. Le cinéma cumule des points

pour offrir des récompenses collectives aux employés et a ensuite connaissance de son nombre de bouteilles recyclées et de son taux de recyclage du plastique.

80% des déchets d'une salle de cinéma sont recyclables. Les cinémas peuvent donc trier leurs déchets, en collaboration avec des prestataires de collecte et de recyclage locaux.

c) Confiserie bio et locale

Toujours dans une démarche éco-responsable, certaines salles proposent des produits bio et issus de circuits- courts à leurs spectateurs.

Au Gaumont Convention, Krystel Rio, la directrice a troqué le traditionnel « popcorn – soda » par des produits artisanaux, healthy et « faits- maison » ; limonades artisanales, soupes et compotes faites sur place etc...les aromates bio qui viennent agrémenter planches de charcuterie – fromages poussent directement dans les jardinières quasi-autonomes qui ont pris place sur la terrasse du cinéma.²⁷

Le cinéma Art et Essai le Lobis de Blois (groupe Cap Cinéma) propose lui aussi des produits locaux et bio. Grâce à un partenariat avec le Biocoop Epivert de Blois, toute la gamme est bio, hormis l'eau et les glaces. Les bonbons ont laissé place aux compotes, pates d'amandes et barre de céréales. Le pop-corn a été maintenu, en bio.

Au Loft de Châtellerault aussi, 60 % de la confiserie est bio, et le pop-corn est garanti sans OGM.

Produits bio, healthy et/ ou locaux, certaines salles de cinéma ont adapté leur offre pour répondre aux principes du développement durable et aux tendances actuelles de consommation.

Sur tout le territoire, on constate que certains exploitants ont conscience de la nécessité de s'inscrire dans une démarche éco-responsable et agissent sur les secteurs de leur activité les plus polluantes. Ces initiatives relèvent essentiellement de la sensibilité citoyenne et du degré d'engagement personnel des directeurs de salles.

²⁷ Entretien avec Krystel RIO du 29 avril 2019, voir Annexe page 85

2) Focus sur le Ciné'Manivel de Redon

Depuis 4 ans, lors du Congrès de la Fédération Nationale des Cinémas Français qui se déroule chaque année à Deauville un cinéma se voit remettre le « prix de l'innovation » du CNC. En 2018, pour la première fois, le Prix de la salle innovante a été décerné au Ciné'Manivel de Redon en Bretagne, pour son action volontariste en faveur du développement durable et son engagement au service de la citoyenneté et du lien social.

Le cinéma associatif géré par Philippe Rouxel met en avant tous les aspects qu'un exploitant doit prendre en compte dans une démarche de développement durable : L'impact du bâtiment sur son territoire, la participation à une économie locale et biologique et une approche sociale et solidaire. Construit en 2004, le cinéma certifié HQE s'est engagé vers une énergie propre, en souscrivant un contrat d'électricité 100% verte et en installant 30 m² de capteurs photovoltaïques dans sa zone technique. En plus de l'aspect structurel, la dimension durable de l'activité est privilégiée. L'utilisation de produits d'entretien Bio, le tri sélectif des déchets et un espace de compost ont été mis en place. Afin de gérer au mieux les déchets, le plastique est évité, une partie des cartons est donnée à des écoles et, en accord avec les éditeurs, l'envoi d'affiches de films est limité. En plus des salles de cinéma, le Ciné' Manivel dispose d'un restaurant, le Ciné Café, dont l'équipe travaille en direct avec une dizaine de producteurs et artisans locaux. Tous les produits de la carte sont bios et locaux et les pop-corn sans OGM.

Au-delà de ses initiatives en faveur de l'environnement, ses actions en faveur de la cohésion sociale ainsi que la promotion d'une économie responsable et solidaire sont également saluées. Notamment via l'expérimentation d'un réseau de transport collectif rural, son engagement à la diffusion d'une monnaie locale citoyenne et solidaire et la création d'un espace de travail partagé.

Ce cinéma relève de la sensibilité écologique du directeur et des membres de l'association²⁸. L'orientation environnementale du projet a donc été naturelle et logique puisque des conférences et rencontres visant à sensibiliser le public avaient déjà lieu dans les deux précédents cinémas. Cette approche environnementale a simplement été intensifiée au Ciné' Manivel. Le choix de l'architecte a été primordial et les caractéristiques HQE du bâtiment

²⁸ Entretien avec Philippe ROUXEL du 3 juillet 2019, voir Annexe page 114

faisaient partie du cahier des charges. La plupart des salariés sont sensibilisés à cette démarche, ce qui entraîne une vigilance, une attention et des bons gestes.

En plus d'une programmation orientée sur des thématiques sociales et environnementales, un important travail de sensibilisation du public y est opéré. Malgré l'absence de communication sur les initiatives du Ciné'Manivel, selon Philippe Rouxel, « les spectateurs apprécient et reconnaissent le lieu comme un lieu militant sur ce plan, et ça se concrétise aussi par des demandes très régulières d'associations, d'institutions qui nous sollicitent pour organiser des temps forts autour de l'écologie ou de la gestion des déchets, de l'économie d'énergie, de la biodiversité etc... On est devenu un peu aussi un lieu de référence où se créent plein d'échanges et d'interactions sur ce sujet- là ».

Le Ciné Manivel est une illustration de cinéma vertueux en matière d'éco-responsabilité, car il applique tous les principes de développement durable à son activité. Le fait qu'il ait obtenu le prix de l'innovation démontre l'intérêt grandissant des professionnels du secteur pour la question écologique.

3) Projets et groupes de travail autour du développement durable

Si les initiatives recensées proviennent essentiellement de salles indépendantes, et de motivations individuelles liées à la sensibilité du directeur de la salle et de ses équipes, les circuits et associations de cinémas indépendants mettent également en place des démarches plus « vertes ».

a) Du côté des circuits

- **UGC** a élaboré une charte de responsabilité sociétale et environnementale dans le but de « maîtriser l'impact écologique de l'activité » et « se développer durablement en visant systématiquement une certification BREEAM pour les nouveaux cinémas ». Le groupe UGC réutilise la chaleur émanant des projecteurs pour chauffer ses salles, récupère et valorise les déchets électroniques, électriques et électroménagers (DEE) et s'inscrit dans une démarche expérimentale de certification « HQE NF Bâtiments tertiaires ».

- **Un label vert pour CGR** : le circuit a pris le parti d'investir dans un label environnemental. Le projet de cinéma de Claye-Souilly (Seine-et-Marne), se développe ainsi conjointement avec le CIBI, le Conseil International Biodiversité et Immobilier, afin d'apposer le label BiodiverCity sur son bâtiment.

Créé en 2015, le label BiodiverCity s'intéresse à tous les types de projets immobiliers et urbains dont l'ambition est de se reconnecter avec la nature et l'environnement dans lequel ils seront implantés. Le label se propose ainsi d'accompagner toutes les étapes du projet selon une philosophie globale qui se décline en quatre points : l'engagement préalable des acteurs principaux dans la biodiversité, l'orientation écologique du projet même, en accord avec les contraintes du lieu et la politique d'urbanisation locale, le potentiel écologique du projet, afin de mettre en valeur la spécificité des lieux ainsi que la faune et la flore des environs, et enfin la valorisation du nouveau lieu à travers la mise en place de services culturels, sociaux, et de ressources pour la communauté, pour en améliorer la qualité de vie. Les solutions écologiques relatives au fonctionnement du cinéma sont à apporter par la salle elle-même et ne relèvent pas du label. Afin de s'assurer que ses critères soient bien respectés, BiodiverCity mandate un évaluateur chargé de vérifier la mise en conformité du projet avec ses attentes. Rien n'est imposé par le label ; le projet doit suivre une liste d'actions qui rapportent chacune plus ou moins de points en fonction de la difficulté de leur mise en œuvre. Les points totalisés constituent une note globale, qui permet de valider ou non le projet. La pédagogie autour du projet de cinéma de Claye-Souilly devrait s'adapter aux différents publics qui profiteront des lieux : « *Pour les clients du cinéma, nous expliquerons ce qu'a apporté le label au bâtiment, avec un panneau explicatif* » explique Romain Charrière, évaluateur de BiodiverCity.

CGR envisagerait déjà d'étendre le label BiodiverCity à d'autres nouvelles constructions, ainsi qu'à des rénovations.

- **Les cinémas Pathé-Gaumont** ont quant à eux mis à disposition des équipes le rapport RSE de l'entreprise et constitué un groupe de travail « tri sélectif » pour réfléchir à une meilleure gestion des déchets dans l'ensemble de ces cinémas. De plus, à compter de 2020 les rénovations et constructions de salles viseront systématiquement la certification BREEAM. Il existe également des recommandations en matière d'autonomisation des éclairages, des climatisations / chauffages et des projecteurs, et les lampes xénon sont recyclées.

Krystel Rio, directrice du Gaumont Convention à Paris, a intégré le groupe de travail « tri sélectif » du circuit.²⁹ Pour commencer, Krystel Rio et ses trois autres collègues membres du groupe de travail ont élaboré un questionnaire destiné aux directeurs des 70 cinémas du circuit qui a permis de mettre exergue d'une part l'intérêt grandissant des directeurs de se saisir de ce sujet et d'autre part que la plupart des initiatives actuellement en place relevaient essentiellement du tri dans les bureaux (papier, carton et cartouches d'encre) et de la récupération d'eau de pluie pour quelques sites.

« L'idée c'est de créer un cahier des charges, un grand cahier des charges avec des recommandations, d'impliquer les Directeurs Régionaux, parce que ça va se jouer d'un point de vue régional, et chaque cinéma devra appliquer ces recommandations en fonction des spécificités de sa région et de son contrat avec son bailleur. On va pousser deux choses : dans les bureaux faire en sorte de recycler 100% du papier qu'on utilise, et initier des recommandations pour le tri des PET (bouteilles plastiques). Ce sont donc les deux pistes principales, ce qui nous permet à la fois de travailler le B2B à l'intérieur de nos bureaux, et également d'initier le travail en termes d'image avec les spectateurs, en se concentrant sur le PET. Pourquoi le PET ? Premièrement parce que c'est la matière la plus valorisable à l'heure actuelle en termes de recyclage. Deuxièmement, des produits que l'on vend, il est l'un des plus facilement identifiable » indique Krystel Rio.

Cet entretien a permis de mettre en avant la complexité pour un circuit d'uniformiser des pratiques en matière de recyclage et de tri car cela dépend notamment de l'implantation géographique (politique de tri régionales et prestataires locaux) et du statut du cinéma (propriétaire, locataire, locataire dans un centre commercial...). A l'occasion d'une discussion avec Sévrine Breil, directrice régionale chez Pathé Gaumont et auteur du mémoire « La démarche HQE appliquée à la salle de cinéma », cette problématique de recyclage est également justifiée par l'absence de prestataire national pouvant récupérer puis valoriser les déchets et le manque de centre de recyclages régionaux.

Du côté des circuits, il semble compliqué d'instaurer des recommandations nationales en matière de gestion des déchets et d'exploitation quotidienne. Chez Pathé Gaumont par exemple, les initiatives en interne relèvent de chaque directeur. En revanche, il est plus envisageable pour les grands groupes d'intervenir lors de la construction ou de la

²⁹ Entretien avec Krystel RIO, idem

rénovation de leurs cinémas, projet après projet, avec la recherche d'obtention de certifications environnementales.

b) Du côté des associations de salles indépendantes

Si la plupart des initiatives relevées partout en France sont majoritairement issues de démarches individuelles, les associations de salles indépendantes réfléchissent quant à elles à la mise en place de dispositifs de sensibilisation, de formations et de recommandations à destination de leurs salles membres.

- Echanges, recommandations, label et Formation pour la CICAIE :

En 2016, la Confédération Internationale des Cinémas d'Art et d'Essai annonçait la mise en place de « Green Screens », un projet visant à « rendre les salles de cinéma plus écoresponsables, et sensibiliser les publics aux thématiques environnementales dans l'industrie du film ». Detlef Rossman, la présidente de la CICAIE avait alors confié au magazine « Le Film Français » : « Le cinéma est un grand consommateur d'énergie. Nous voulons contribuer à l'idée de responsabilité pour l'environnement. C'est très important pour notre image de marque. »

Quatre chantiers ont été identifiés : l'échange et la circulation des bonnes pratiques, l'élaboration d'un livre vert pour les salles, la création d'un label « green screens » et la mise en place d'un module de formation spécifique.³⁰

En 2018, le projet n'avait pas vraiment avancé et restait pour le moment au « stade embryonnaire » pour reprendre les termes de Juliette Le Baron de la CICAIE. Cependant, une session consacrée à l'action des salles pour l'environnement a été introduite dans la formation « Art Cinema = Action + Mangement » de l'association.

- Formation de sensibilisation chez les CIP :

Les Cinémas Indépendants Parisiens ont également créé un groupe de travail, dédié à la transition écologique des salles qui a lancé en 2018 un projet de « Formation de sensibilisation à la démarche zéro déchet dans les salles de cinéma ».

³⁰ Site de la CICAIE : <http://cicae.org/green-screens>

Pour mettre en place cette formation qui a eu lieu le 17 décembre 2019, les CIP se sont associés avec « Les Doigts dans la Prise » et « la Maison Zéro Déchet de Paris ».

Selon la présidente Isabelle Gibbal-Hardy, « la gestion des déchets est l'une des problématiques majeures de ces prochaines années ».³¹

Contrairement aux démarches des circuits, les associations de salles indépendantes semblent axer leurs projets essentiellement autour de la formation et de la sensibilisation. Néanmoins, à l'instar du groupe de travail chez Pathé Gaumont, si les projets sont clairement définis, leur mise en place n'avance que peu rapidement.

Qu'il s'agisse de la petite, de la moyenne ou de la grande exploitation, il semblerait que les exploitants français commencent à se saisir progressivement de la problématique environnementale. Généralement motivées par une sensibilité individuelle en matière de développement durable, des initiatives sont mises en place en fonction des moyens de chacun. Des démarches sont entreprises dans tous les domaines : gestion des ressources énergétiques, gestion des déchets, sensibilisation du public, partenariats avec des prestataires, ventes de produits bio et locaux, formation des équipes, groupes de réflexion... de la construction des bâtiments à l'organisation de débats autour de l'environnement en passant par le tri des déchets et la récupération d'eau de pluie, les exploitants ne manquent ni de volonté ni d'idées pour rendre leurs salles plus vertes.

Qu'en est-il des structures représentatives de la filière ? Le CNC et la FNCF s'emparent-ils également du sujet ? Le rôle des instances représentatives est primordial dans l'accompagnement des salles, afin de les soutenir, de les orienter et de simplifier cette transition éco-responsable.

³¹ Article in magazine *Le film français*, n° 3858, 17 Mai 2019

II. Etudes et réflexions des structures représentatives de la filière

Pour s'inscrire dans une démarche éco-responsable, les entreprises ont besoin d'aide et de soutien, que ce soit via des directives politiques et/ou par un accompagnement managérial. Pour encourager et soutenir les salles à s'emparer de la problématique écologique, elles vont avoir besoin de suivi et de recommandations pour intégrer de nouveaux process et mener à bien leur transition. Le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animé), organisme régulateur du secteur cinématographique, et la FNCF (Fédération Nationale des Cinémas Français) vont avoir des rôles déterminants pour accompagner les salles dans cette transition.

1) Le point de départ : le rapport « la salle de cinéma de demain » de Jean-Marie Dura

En 2016, Jean-Marie Dura présentait au CNC son rapport sur « la salle de cinéma de demain ».

Commandé par le CNC, la question de l'écologie et/ ou du développement durable ne faisait pas parti du cahier des charges. Cependant, Jean-Marie Dura et sa co-auteure Marion Gollety n'envisageaient pas de parler de l'avenir des salles sans mentionner leur responsabilité écologique, et la nécessité de réduire leur empreinte carbone. Une fois de plus, on constate qu'il s'agit d'une initiative individuelle, amenée par l'auteur du fait de sa sensibilité personnelle en matière de développement durable. L'une des douze recommandations de leur rapport est donc la suivante :

« Accélérer la conversion écologique des cinémas - et communiquer dessus : Les salles de cinéma n'échapperont pas à la nécessité de diminuer leur empreinte carbone, et de le faire savoir. Elles doivent donc à la fois travailler pour diminuer cette empreinte, mais également se saisir de la question et communiquer sur leurs efforts et les résultats obtenus auprès du public. »³²

³² DURA Jean-Marie Dura et GOLLETY Marion, Rapport *La salle de cinéma de demain*, 2016, CNC

En plus de soulever la nécessité et le caractère urgent pour l'exploitation de se saisir de ce sujet, le rapport souligne également les opportunités et intérêts que pourront en tirer les salles.

« Il s'agit à la fois de s'inscrire dans une démarche citoyenne, de réduire ses charges de fonctionnement et d'en tirer une publicité méritée ». ³³

Bien que ce ne soit actuellement pas une priorité pour les exploitants, la pression sociétale et les réglementations de plus en plus strictes en matière d'écologie vont mener l'exploitation à réfléchir à son impact sur l'environnement. En plus de s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement, les cinémas réaliseront des économies d'énergies et en tireront une image positive en communiquant sur leurs initiatives.

Ce qui a marqué Jean-Marie Dura, c'est que durant toute la durée de préparation du rapport, aucun de ses interlocuteurs n'a relevé spontanément ce sujet, bien que certains d'entre eux agissaient en ce sens. Comme indiqué lors de notre échange, « ça ne veut pas dire que les gens n'y pensent pas et ne font pas les choses, ou qu'ils ne veulent pas s'en saisir mais c'est un sujet infra conscient. »³⁴

Un autre point important et essentiel soulevé par Jean-Marie Dura durant notre discussion est l'accompagnement indispensable du CNC et de la FNCF dans cette transition pour « prémâcher » le travail et inciter les salles à s'inscrire dans cette démarche. « Tout ça peut permettre de faire gagner un temps fou aux salles de cinéma qui veulent s'en emparer et ça va emmener tout le monde sur ce chemin-là. »³⁵

Trois ans après le rapport de Jean-Marie Dura, le CNC et la FNCF se saisissent du sujet de l'éco-responsabilité de l'exploitation cinématographique. Sollicités par l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le CNC et la FNCF s'associent en 2019 pour réaliser une étude conjointe sur les nouvelles pratiques écologiques de salles de cinéma.

³³ Entretien avec Jean-Marie DURA du 30 mai 2019, voir Annexe page 103

³⁴ Entretien avec Jean-Marie DURA, idem

³⁵ Entretien avec Jean-Marie DURA, ibidem

2) Etude du CNC et de la FNCF : accompagner les salles et valoriser leurs initiatives

En 2019, le CNC, la FNCF et l'ADEME ont souhaité entreprendre une étude commune sur la responsabilité environnementale des salles de cinéma. Initialement prévue pour démarrer autour du mois d'avril, en juillet 2019, Lionel Bertinet (Directeur adjoint du cinéma au CNC) précisait que le cahier des charges n'étant pas encore terminé l'étude n'avait pas encore été lancée.

Néanmoins, les objectifs de l'étude ainsi que les périmètres d'actions du CNC sont déjà définis.

- **Origine de l'étude** : Suite au rapport de 2016 « la salle de cinéma de demain » réalisé par Jean-Marie DURA qu'il avait commandité, le CNC a souhaité développer un certain nombre d'initiatives, « à la fois pour promouvoir l'innovation au sein de l'exploitation et le cas échéant l'accompagner de différentes manières y compris financièrement. Ça a été le lancement du prix de la salle innovante, qui a d'ailleurs récompensé au moins une fois une initiative en matière de développement durable avec le Ciné Manivel de Redon. »³⁶ Cet accompagnement pour l'innovation des salles s'est notamment traduit par la mise en place d'un tout de France de formation en marketing digital au service des exploitants. Mais la numérisation de l'exploitation cinématographique n'est pas le seul axe d'innovation pour l'avenir des salles. Dans son rapport, Jean-Marie Dura affirmait que la salle de cinéma de demain sera verte ou ne sera pas.

Cette étude s'inscrit donc dans une continuité de ce rapport qui consistait à regarder l'exploitation au-delà de la programmation et au-delà des soutiens financiers qui peuvent être apportés classiquement à l'investissement ou au fonctionnement. Il s'agissait également de regarder quel pouvait être le terrain d'action du CNC autre que par la création d'un dispositif d'aide ou par la réglementation. C'est donc dans cette lignée là et aussi dans un souci de valoriser les initiatives mises en place par les exploitants que le CNC s'engage dans cette étude.

³⁶ Entretien avec Lionel BERTINET du 30 juillet 2019, voir Annexe page 124

- **Le constat du CNC:** « On s'est rendu compte aussi que certains exploitants notamment les plus jeunes, voyaient le rôle social aussi en tant que Responsabilité Environnementale des salles de cinéma ». ³⁷ S'il est évident pour Lionel Bertinet que cette vision du rôle de la salle est liée aux préoccupations actuelles dont nous avons parlé dans la première partie de ce mémoire, il y a selon lui aussi un lien à faire avec l'évolution générale des pratiques architecturales, qui pousse les architectes et urbanistes à prendre en compte le coût énergétique des bâtiments lors des constructions et / ou rénovations architecturales. Concernant les sujets énergétiques, problématiques pour les exploitants depuis la numérisation des salles et donc le besoin de climatisation des cabines de projections, d'autres organismes auront un rôle à jouer pour accompagner les salles à réduire à la fois leur facture et leur impact environnemental. Selon le CNC, « l'ADRC aura également un rôle à jouer dans l'accompagnement des exploitants, tout comme elle peut le faire en matière d'architecture, d'urbanisme, ou d'insertion d'une salle de cinéma dans un territoire donné. » ³⁸ Lionel Bertinet soulève également le fait que l'aspect énergétique d'une salle de cinéma est plus facile à aborder lors des constructions de salles que lors des rénovations et/ou des sites en exploitation. Il constate également que la gestion des déchets est une problématique grandissante chez les exploitants. Sur ce plan, les exploitants ont surtout besoin d'échanger les bonnes pratiques, car les expériences et réflexions de certains exploitants pionniers en la matière peuvent profiter à tous. Selon Lionel Bertinet, « là où le CNC au côté de la FNCF peut jouer un rôle c'est surtout dans un souci de dissémination de l'information des bonnes pratiques, plus que dans une adaptation réglementaire ou nos dispositifs d'aide. » ³⁹

Pour le CNC, il n'est pas question d'un accompagnement financier direct. Au-delà du fait que les budgets ne sont pas extensibles, son rôle sera plus de l'ordre de l'information, de la pédagogie voir de la formation plutôt qu'une incitation financière. Il n'est donc pas prévu par le CNC d'inclure le critère environnemental dans le système d'attribution des subventions, ni d'envisager un bonus écologique à ce stade.

³⁷ Entretien avec Lionel BERTINET, idem

³⁸ Entretien avec Lionel BERTINET, ibidem

³⁹ Entretien avec Lionel BERTINET, ibid.

- ***Une prise en compte implicite du facteur environnemental*** : Que ce soit dans les autorisations d'aménagement cinématographique, ou dans l'obtention des aides financières du CNC, le critère « environnemental » n'est pas directement pris en compte.

Bien que le critère de problématique d'insertion de l'environnement soit un critère important dans les autorisations d'aménagement cinématographique CDAC et CNAC : « On ne va jamais pouvoir, ni vouloir d'ailleurs, refuser l'autorisation d'une implantation d'un multiplexe pour des raisons environnementales mais les problématiques sont quand même en partie prises en compte, et notamment sur le volet des transports [...] c'est donc pris en compte, mais effectivement parmi d'autres critères plus cinématographiques qui ont plus de poids que le critère environnemental surtout au sens du transport. La qualité environnementale du bâtiment lui-même est souvent évoquée mais généralement en marge du dossier ; juridiquement ce n'est pas un critère d'appréciation d'une autorisation d'ouverture d'un multiplexe en tant que telle. C'est plus le côté transport que le côté énergétique en fait. Et puis les déchets ce n'est même pas évoqué. »⁴⁰ C'est donc au travers du critère d'accessibilité à la salle que le facteur environnemental est implicitement évoqué (modes de transports doux et transports en commun). La maîtrise des ressources énergétiques et la gestion des déchets, qui sont actuellement les axes majeurs d'amélioration des salles en termes de développement durable, ne sont pas directement prises en compte dans les critères actuels d'aménagement cinématographique.

Il semble également compliqué d'envisager une aide financière directe car il ne s'agit pas d'un critère juridiquement éligible aux fonds d'aides financières actuels. Là encore, il s'agit d'une prise en charge implicite de ce critère. « En général pour ce qui est des aides à l'investissement ; que ce soit le soutien automatique ou d'une manière générale l'aide sélective à la petite ou moyenne exploitation, ces deux dispositifs complémentaires ont un champ de dépenses éligibles qui est extrêmement vaste et qui de toute façon inclura forcément (puisqu'on prend en compte toutes les dépenses de construction, d'amélioration ou de modernisation des bâtiments) les dépenses qui seront liés de manière implicite »⁴¹.

- ***Les objectifs de cette étude*** : « l'idée c'est de faire un diagnostic, un état des lieux sur la base d'un échantillon représentatif à la fois sur le plan énergétique et en matière de gestion

⁴⁰ Entretien avec Lionel BERTINET, op. cit.

⁴¹ Entretien avec Lionel BERTINET, op. cit.

des déchets »⁴². Il s'agit de faire une photographie de l'existant, de recenser les bonnes pratiques et d'identifier des personnes ou organismes ressources pour accompagner les exploitants qui pourraient ensuite accompagner les exploitants sur la base de l'état des lieux et des différentes problématiques que l'étude aura permis de mettre en exergue.

Malgré le retard du lancement de cette étude, l'urgence de se saisir de la problématique environnementale ne fait aucun doute pour Lionel Bertinet : « pour moi ce sujet va s'imposer à tous les choix politiques, économiques et sociétaux dans les années à venir. Je vois mal aujourd'hui une collectivité aménager un quartier, construire un bâtiment ou en tout cas faire un aménagement urbain important sans que ces questions soient abordées. Sans forcément avoir les bonnes réponses mais au moins les aborder. Et les exploitants ont finalement toujours cette double casquette ; de chef d'entreprise d'un côté et de Responsable d'une salle de cinéma qui encore une fois à un rôle à jouer dans la société qui va au-delà de son rôle de spectacle pour la population. Et puis même si on est très cynique, ne serait-ce que sur le plan économique ; la facture énergétique d'un cinéma est quand même lourde financièrement parlant donc ne serait-ce qu'en matière d'économie de ressource, de baisse des charges pérennes c'est forcément une préoccupation qui ne peut pas être occultée. Là aussi les temps ont changé et ça va devenir un sujet complètement incontournable pour les exploitants ».⁴³

Le CNC commence donc à s'emparer de la question et souhaite accompagner les salles vers une démarche éco-responsable. Leur rôle sera essentiellement informatif et pédagogique, pour contribuer à valoriser et à partager les bonnes pratiques des exploitants. Toutefois, aucun accompagnement financier direct n'est prévu pour le moment, bien que le critère environnemental soit implicitement déjà pris en compte dans les dépenses éligibles aux aides financières du CNC.

S'agissant d'un projet commun du CNC et de la FNCF, il est intéressant de connaître également le positionnement de la Fédération vis-à-vis de cette étude. Créée il y a quatre ans, la Commission de Réflexion des Jeunes Exploitants de la FNCF est déjà très impliquée dans les problématiques environnementales des salles de cinéma. C'est le cas notamment de Léa Chauvet, membre du groupe de travail sur l'écologie au sein de cette Commission.

⁴² Entretien avec Lionel BERTINET, op. cit

⁴³ Entretien avec Lionel BERTINET, op. cit.

3) La nouvelle génération : focus sur la Commission de Réflexion des Jeunes Exploitants

La Commission de Réflexion des Jeunes Exploitants (CRJE) de la FNCF regroupe des exploitants de moins de 35 ans, qui se réunissent pour échanger sur différentes problématiques actuelles de la profession. Parmi les thèmes abordés, celui de l'écologie s'est très naturellement invité dans les discussions et constitue l'un des cinq groupes de travail de la Commission.

- *Sondage de la CRJE auprès des exploitants* : Lors du Congrès de Deauville de 2017, la CRJE a profité de son traditionnel « Happy Hour » pour organiser un sondage auprès des exploitants présents, afin de connaître leurs éventuelles pratiques écologiques. Les résultats révèlent que parmi la centaine d'exploitants ayant répondu, 85% témoignent de leur volonté d'adopter une attitude responsable et une grande majorité a d'ores-et-déjà adopté des gestes simples au quotidien. Parmi ces derniers, 88% déclarent porter une attention particulière au tri sélectif. Il est intéressant de préciser que tous les sondés se sont dit « ne pas être défavorables » à l'adoption de pratiques écologiques, reconnaissant également les avantages pour les salles engagées, en termes d'image et de réduction des coûts sur le long terme. Néanmoins il convient de nuancer ce résultat car le « facteur de politiquement correct » et de « socialement acceptable » est à prendre en compte. Léa Chauvet tempore l'impact de leur enquête en précisant : « il y a aussi le risque avec ces enquêtes de culpabiliser les personnes donc il y a ceux qui disent « on aimerait faire mais on ne fait pas... » »⁴⁴

Certains exploitants déplorent quant à eux l'indifférence du public face à ces mesures et la faible implication des collectivités et déclarent vouloir être aidés dans leurs démarches.

- *L'engagement de la CRJE* : Suite à cette enquête « verte », Blandine Bollier, présidente de la CRJE depuis 2018 a annoncé dans le magazine « Box Office » vouloir rédiger un guide de bonnes pratiques, à destination des exploitants mais aussi du public et du personnel d'entretien. Très impliquée sur la problématique de l'écologie, elle souhaiterait mener une réflexion plus globale, sur les axes d'amélioration pouvant être mis en place sur le long

⁴⁴ Entretien avec Léa CHAUVET du 6 août 2019, voir Annexe page 135

terme, notamment concernant l'éco-efficience des bâtiments, pouvant déboucher sur un cahier de recommandations.

Finalement, cette ambition de travaux de la CRJE a été revue à la hausse, lors de leur discussion avec l'ADEME. Contacté à la fois par le CNC et par la FNCF, l'ADEME leur a alors mandaté une étude conjointe, qui devra regrouper un audit des salles, des recommandations et la création d'un poste afin de garantir un suivi et un accompagnement des exploitants. Si les membres représentatifs de la FNCF sont bien impliqués dans cette étude, l'engagement de la Fédération semble très largement incarné par la Commission des Jeunes Exploitants, déjà très engagée sur le sujet.

- Le rôle de la FNCF dans l'étude sur la responsabilité environnementale des salles :

Selon Léa Chauvet, « le rôle de la FNCF est de commanditer l'audit, de définir le cahier des charges, de s'occuper de l'appel d'offres, de rechercher les prestataires. Et dans un second temps il y aura la question du financement du poste à créer. »⁴⁵ Ce poste, exigé par l'ADEME, n'a pas encore été pris en charge par l'une ou l'autre des deux structures représentatives, ce que déplore Léa Chauvet qui aurait préféré que le recrutement ait lieu dès le lancement de l'étude.

Elle met l'accent également sur la pluralité des paramètres à prendre en compte pour cette étude, et sur l'importance de bien les définir afin que le panel de salles sélectionné soit le plus représentatif possible de l'exploitation cinématographique française. Les critères principaux seront « l'âge du bâtiment, le nombre de salle, la fréquence d'ouverture, la zone géographique, l'implantation dans une zone commerciale et l'insertion dans un bâtiment ancien ». ⁴⁶ L'idée n'étant pas de mettre en avant des cinémas « vertueux » mais de pouvoir effectuer des audits, pour démontrer aux salles du panel l'intérêt (du moins financier) qu'elles peuvent en tirer. L'aspect énergétique ne sera pas le seul axe, « si L'ADEME va intervenir essentiellement sur l'économie d'énergie on va aussi mettre en place une catégorie « gestion des déchets ». » précise Léa Chauvet.

La plus-value de l'implication de l'ADEME dans cette étude selon Léa, c'est de pouvoir aller au-delà d'un simple partage de bonnes pratiques, en accompagnant les exploitants sur des problèmes de fonds, plus éloignés des problématiques quotidiennes liées à l'exploitation et pour lesquelles les exploitants trouvent plus facilement des alternatives écologiques (tri

⁴⁵ Entretien avec Léa CHAUVET, idem

⁴⁶ Entretien avec Léa CHAUVET, ibidem

des déchets, recyclage...). Elle souligne également la possibilité de réfléchir à une mutualisation de certains investissements pour les cinémas indépendant, afin de réduire les coûts qui peuvent s'avérer conséquents au départ bien que rentables sur le long terme.

En attendant le démarrage effectif de leur étude, le groupe de travail « écologie » de la Commission des Jeunes Exploitants a rédigé un guide de recommandation à destination des exploitants, concernant les « habitudes de travail ». Le guide recommande des petits gestes pour aider à la préservation de l'environnement, allant du recyclage de fournitures au télétravail, en passant par l'entretien des locaux.

Il est intéressant de voir qu'au sein de la FNCF, l'impulsion et l'implication de l'institution semble être menée activement au sein de la CRJE, composée de 25 exploitants âgés de moins de 35 ans. Cela confirme l'aspect générationnel dont parlait Lionel Bertinet : « C'est à la fois une somme d'initiatives individuelles et personnelles, et puis une nouvelle génération d'exploitants pour qui c'est une évidence que la salle de cinéma doit se poser cette question et tendre vers l'éco-responsabilité. »

La réalisation de cette étude du CNC et de la FNCF est importante pour impulser une dynamique générale chez les exploitants français, de les sensibiliser à l'importance de se saisir de cette problématique, ne serait-ce que dans le rôle social que jouent les salles de cinéma dans le paysage culturel national, et de faciliter leur transition en leur apportant les informations et outils nécessaires à cette démarche.

Il y a bien une prise de conscience des acteurs de la filière cinématographique, mais qui manque pour le moment de structuration. Parmi les exploitants, les motivations, initiatives et difficultés rencontrées diffèrent selon le type de salle (indépendant, regroupement de salles ou circuit). S'il s'agit généralement d'une volonté citoyenne, les exploitants ne savent pas toujours comment s'y prendre ni vers qui se tourner. Face à ce besoin indéniable d'accompagnement, le CNC et la FNCF s'unissent pour réaliser une étude, visant à valoriser les initiatives d'une part, et émettre des recommandations aux salles d'autre part. Fin 2019, nous en sommes aux prémices de cette prise en charge du secteur cinématographique.

Troisième partie :
La mise en place d'une démarche éco-responsable

Si une prise de conscience de la filière de l'exploitation cinématographique s'est opérée, elle n'est que le point de départ, certes indispensable, à l'avènement d'une conversion éco-responsable des salles de cinéma. La mise en place d'une telle démarche ne peut être effective et efficace que si elle s'accompagne d'un engagement de tous les acteurs de la filière, d'un accompagnement des exploitants et d'une remise en question globale du fonctionnement de la salle en intégrant les principes de développement durable. S'inscrire dans une démarche éco-responsable offre des opportunités aux salles, malgré les freins et les limites induits par l'aspect novateur d'une telle transition.

I. Un engagement global

Dans une logique de transition éco-responsable globale de la filière, il convient de réfléchir à cette évolution en incluant également les différents acteurs qui collaborent directement avec les exploitants.

1) Une nécessité d'engagement de tous les acteurs

Pour mener à bien leurs projets éco-responsables, les exploitants ont besoin de prestataires et fournisseurs en mesure de leur proposer des équipements et produits en adéquation avec leurs attentes.

Si les architectes sont très à la pointe en la matière, les fournisseurs et prestataires leaders sur le marché doivent être en mesure de proposer des produits éco-responsables et des équipements ou matériaux éco-efficients.

a) Les architectes

Les architectes qui interviennent lors des projets de construction ou de rénovation ont un rôle primordial. Les normes qui régissent leur profession les poussent à appréhender l'impact environnemental des bâtiments de façon systématique et rigoureuse.

Les architectes interviewés dans le dossier du « Film Français », tel que Gilbert Long, confirment qu'il est compliqué pour un exploitant de proposer un projet devant la commission d'aménagement sans avoir pris en compte la dimension environnementale. Christian Landais, architecte-conseil et responsable du département études de l'ADRC au moment de cette interview précise « qu'il s'agit d'une préoccupation assez ancienne »⁴⁷ car des études sur les économies d'énergie ont été réalisées dès 1990 par l'ADRC et ont abouti en 1999 à un guide sur la maîtrise de l'énergie dans les cinémas. Etudes qui devraient bientôt être accompagnées d'outils pédagogiques à destination des exploitants. L'article met en avant le fait qu'actuellement la prise en compte de la dimension environnementale dans les projets cinématographiques est largement portée par les architectes qui conseillent et orientent les exploitants.

Certains fournisseurs s'emparent eux aussi de cette problématique, à l'instar de Cineplex qui propose des cinémas clé-en-main, concept porté par l'architecte Frédéric Gallet (charpente et gradinages en bois, éclairage Led...).

b) Les fournisseurs et prestataires

Lorsqu'on fait le tour des stands des différents prestataires et fournisseurs présents au Congrès de Deauville, on ne remarque aucun équipement ou produit dont les propriétés écologiques seraient mises en avant.

A une exception près cette année, sur le stand de « Benoît distribution », qui a présenté sa borne de recyclage « Benoit Station » en libre-service à destination des spectateurs. La borne permet de recycler les cartons de pop-corn et les PET (bouteilles plastiques de sodas) dans un compartiment spécifique qui broie les PET, diminuant jusqu'à 7 fois le volume de plastique stocké. Une fonctionnalité de récompense est disponible sur la borne pour permettre aux spectateurs usagers de gagner des réductions.

Cette borne peut répondre aux besoins des exploitants qui rencontrent des problèmes de stockage des matières recyclées dans certaines régions. Cependant, aucun service de collecte n'est proposé par la société. C'est aux exploitants de trouver une solution d'acheminement des déchets vers une usine de recyclage.

⁴⁷ BERTRAND Kevin, « L'exploitation se met au vert », *ibidem*

Au niveau des équipements, bien que les avancées technologiques, tels que le numérique, la dématérialisation des billets ou encore les projecteurs laser semblent bénéfiques pour l'environnement, il ne s'agit pas d'un argument commercial pour les prestataires. Peut-être est-ce dû au fait que les bienfaits de ces évolutions ne sont que des hypothèses, dans la mesure où aucune étude à ce jour ne démontre l'éco-efficience de ces équipements. Les innovations technologiques étant de plus en plus développées par certaines salles, il serait intéressant de connaître leur impact environnemental. En 2019, deux salles en France se sont équipées de l'écran « Samsung Onyx Led », le premier écran de cinéma qui permet de « diffuser » le film et non plus de le « projeter ». On peut y voir deux intérêts : le premier est l'absence de cabine de projection qui permet de revoir complètement la structure des salles de cinémas et de répondre ainsi à des problématiques d'espace pour les cinémas de centre-ville. Le second est qu'il n'y a pas de projecteur, donc pas besoin de climatisation pour refroidir une cabine de projection. Cependant, nous ne disposons pas d'étude pouvant affirmer que les ressources énergétiques nécessaires au fonctionnement de cet écran Led soient supérieures ou inférieures à un système de projection classique.

c) L'engagement durable de Coca Cola

L'un des fournisseurs les plus actifs en matière de développement durable est le géant Coca-Cola. La société américaine a animé une conférence sur le sujet lors du séminaire CineEurope 2019.⁴⁸ Le message-clé porté par le directeur de la branche Cinéma européenne de Coca Cola et la directrice de la durabilité est le besoin urgent de collaboration entre les marques et les consommateurs du secteur de la fabrication et de la vente au détail pour prendre des mesures concrètes dans ce domaine. Ils soulignent le fait que les plus jeunes consommateurs sont moins fidèles à certaines marques et attendent de ces dernières une mise en avant de leur conscience sociale et une prise de position éthique sur des questions qui sont importantes pour eux.

En termes d'action, en Europe occidentale, Coca-Cola ambitionne de collecter et recycler l'équivalent de chaque bouteille vendue à l'échelle mondiale d'ici 2025. Cet objectif est ancré

⁴⁸ BUDGE Helen, « séminaire CinéEurope sur la durabilité », in site magazine *Celluloid Junkie*, article du 13 août 2019 : <https://celluloidjunkie.com/2019/08/13/cj-coke-cineurope-2019-seminar-on-sustainability-part-1/> et article du 9 octobre 2019 : <https://celluloidjunkie.com/2019/10/09/cj-coke-cineurope-2019-seminar-on-sustainability-part-2-no-time-to-waste/>

dans les principes de l'économie circulaire ; Coca Cola souhaite recycler les emballages collectés pour leurs nouveaux emballages - ce qui signifie proposer des matériaux entièrement recyclables. La multinationale multiplie les opérations de communication et d'information « durables » aux quatre coins de la planète. Pour citer une initiative spécifique au cinéma, aux Pays-Bas Coca-Cola s'est associée au circuit Pathé pour imaginer « Petman », un super-héros du recyclage dont la publicité est diffusée en première-partie des séances. Des poubelles spéciales siglées « Petman » ont été placées au sein des cinémas à destination du public.

Directrice régionale des cinémas Pathé Gaumont, Sévrine Breil confirme l'efficacité de cette initiative auprès des spectateurs hollandais, dont les pratiques environnementales sont bien plus avancées et ancrées dans les pratiques sociétales qu'en France.

Coca Cola travaille depuis plus de 10 ans dans ce sens et dispose d'un service dédié à la question environnementale. En tant que multinationale très présente dans les salles de cinémas, elle est en mesure d'apporter solutions durables aux exploitants.

Pour que l'exploitation cinématographique puisse se saisir pleinement de la question environnementale, il faut que les prestataires et fournisseurs soient en mesure de proposer aux exploitants des équipements, matériaux et produits durables. En plus de l'implication de ces acteurs, cette démarche doit s'accompagner d'une réflexion et d'outils managériaux pour permettre aux salles d'élaborer des plans d'actions mesurables.

2) Accompagnement managérial

La formation et le partage des bonnes pratiques font partie des objectifs principaux de l'étude à venir du CNC et de la FNCF. Les associations de salles indépendantes ambitionnent elles-aussi de mettre en place des formations et des recommandations et des groupes de travail autour de la question écologique se forment chez certains circuits et associations de salles. Pour veiller à leur mise en place et mesurer leur impact, ces formations et recommandations doivent s'accompagner de référentiels et être pris en charge par un service dédié.

a) Besoin d'outils et de cellule manageriales

L'interaction entre les différents acteurs et le suivi analytique de l'entreprise dans sa démarche de développement durable s'avèrent indispensables pour garantir une innovation et une optimisation de ses activités économiques, désormais indissociables de leur impact sur l'environnement.

Dans son étude, l'ORSE insiste sur la nécessité d'accompagner la démarche éco-responsable avec des outils managériaux (documents de référence) et des actions concrètes. Suite à l'intérêt grandissant pour la question de la responsabilité sociétale, les référentiels se multiplient, à l'instar du groupe de travail Afnor, constitué de plus de 100 membres, dont l'ORSE. Leur guide SD21000 propose des recommandations, issu des travaux « entreprises et développement durable » de 2001. La réflexion autour du développement durable est indispensable dans la stratégie de l'entreprise et les outils managériaux permettent la mise en place concrète de ces réflexions pour atteindre ses objectifs. Lorsqu'on se penche sur les bonnes pratiques d'entreprises en matière de développement durable, on se rend compte que « toutes mettent au premier rang des moyens à déployer la formation et la communication [...]. Toutes également ont mis en œuvre de nombreuses actions concrètes issues de leur engagement vers le développement durable ».⁴⁹

La démarche éco-responsable des salles doit être graduelle. Elle nécessite la mise en place de plans d'actions pour garantir des objectifs atteignables et mesurables.

Consciente de l'intérêt d'une réflexion sur le long terme, l'ADEME souhaite qu'un poste soit créé au sein du CNC ou de la FNCF pour mener à bien leur étude sur la responsabilité environnementale. Pour le moment, ni le CNC ni la FNCF ne semble s'être positionné pour la prise en charge de ce poste qui paraît indispensable. La création d'un poste dédié pourrait non seulement concrétiser le lancement effectif de cette étude, mais également en assurer le suivi et en garantir la pérennité.

De la même façon, la création d'un service ou poste dédié à la responsabilité environnementale n'est visiblement pas d'actualité au sein des grands groupes. Chez les Cinémas Pathé Gaumont par exemple, le groupe de travail « tri sélectif » est rattaché au service « innovation » du groupe et ne dispose donc ni d'un service dédié, ni d'un poste de

⁴⁹ Etude de l'ORSE (Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises), *Développement durable et entreprises, un défi pour les managers*, op.cit., p.22

« Responsable du développement durable » qui pourrait fédérer, dynamiser et accompagner les quatre directeurs de salles qui constituent ce groupe de travail.

Pour être efficace, la transition éco-responsable d'un cinéma indépendant ou d'un circuit de salles doit placer la question environnementale au cœur de sa stratégie. Cette démarche semble plus accessible pour un cinéma indépendant composé d'une équipe réduite dont l'implication du personnel peut être impulsée par l'impulsion engagée, voire militante du directeur de la salle. Pourtant, les circuits, qui disposent de moyens financiers plus conséquents, sont en mesure d'élaborer une démarche sur le long terme, en investissant dans de matériaux et équipements éco-efficients, et en dédiant un service à la question environnementale pour garantir la formation des équipes et la mise en place d'outils managériaux pour établir des plans d'actions et mesurer l'impact de leurs initiatives.

En Angleterre, le circuit Curzon qui compte 13 salles communique sur les actions concrètes qui sont mises en place pour rendre leur entreprise plus durable et limiter leur impact sur l'environnement, notamment en matière de management.

b) L'équipe verte du circuit Curzon

En 2017, le circuit britannique Curzon a créé la «Green Team»,⁵⁰ un groupe de travail consacré aux questions écologiques dirigé par un Responsable du Développement Durable, qui aborde tous les aspects du cinéma: programmation, opérations, développement, équipements techniques et installations, marketing, ressources humaines et confiseries. L'équipe initialement composée de trois membres, compte désormais dix membres, tous volontaires pour participer à cette initiative.

Le personnel fait partie intégrante des réflexions opérationnelles et éthiques en matière d'écologie. Chaque nouvelle recrue reçoit le « Manuel Environnement du Personnel » détaillant le positionnement de Curzon sur les questions de développement durable, afin de sensibiliser les équipes dès l'embauche.

⁵⁰ BUDGE Helen, « les mesures de durabilité de Curzon », idem

Chez Curzon, le développement durable est au cœur des réflexions sur tous les sujets et commence par le management des équipes, de la sensibilisation lors du recrutement et la création d'un service dédié au sein du circuit.

L'accompagnement des salles dans une démarche éco-responsable par les institutions représentatives du secteur est indispensable. Pour garantir le suivi et la pérennité d'une telle démarche, il ne faut pas occulter l'importance d'un service ou poste dédié, qui sera à la fois le référent dans cet accompagnement, mais aussi le garant de la bonne mise en place et du suivi d'une telle démarche.

Au travers de l'exemple du circuit Curzon, on constate que l'accompagnement managérial s'opère à tous les niveaux du groupe, à commencer par le recrutement des équipes et le management qui en découle.

Il est important d'impliquer également les entreprises de ménage qui interviennent dans les salles, en sensibilisant le personnel aux politiques de tri et de recyclage du cinéma et en privilégiant l'utilisation de produits d'entretiens aux impacts environnementaux réduits.

Au-delà des initiatives écologiques développées par certaines salles et de l'importance de leur accompagnement managérial, il est nécessaire d'aborder une vision plus large et globale d'une telle démarche. La question environnementale soulève d'autres questionnements sous-jacents, tels que le transport des publics, les conditions de travail ou encore le rapport aux publics.

3) Au-delà des initiatives éco-responsables

La dimension écologique n'est qu'un versant du triangle de Développement Durable, qui pour rappel, englobe également les dimensions sociale et économique. Ces trois aspects sont imbriqués et indissociables pour un réel engagement de Responsabilité Sociale des Entreprises.

Concrètement, pour s'inscrire pleinement dans une démarche éco-responsable, la salle de cinéma ne peut pas se contenter de prendre en compte uniquement son impact environnemental. Au-delà de son action volontariste en faveur du développement durable c'est son engagement au service de la citoyenneté et du lien social qui ont permis au Ciné'Manivel de Redon, de recevoir « Le Prix de la salle innovante » en 2018.

a) L'accessibilité à la salle

Pour rappel, le transport des spectateurs est le premier responsable de l'empreinte carbone du secteur de l'audiovisuel. 91% des kilomètres parcourus pour se rendre en salle sont réalisés en voiture et seul 9% sont réalisés en transport en commun.⁵¹

On peut imaginer que face aux difficultés pour se garer en centre-ville, le pourcentage de déplacement en voiture concerne essentiellement les cinémas situés en périphérie. La question du transport est d'ailleurs prise en compte lors des demandes d'autorisation d'aménagement cinématographique auprès des CDAC et CNAC. Un multiplexe en périphérie ne peut obtenir une autorisation d'ouverture sans avoir étudié les modes de transports « doux » (vélo, piéton, bus...) dans son projet. Cependant, la présence d'un bus à proximité n'aura pas forcément d'impact sur le public, d'autant plus si les trajets du bus s'arrêtent à 22 heures lorsque les dernières séances finissent à minuit... On peut alors se demander si l'avènement de salles « vertes » peut être compatible avec le concept des multiplexes excentrés ?

L'implantation territoriale d'un cinéma conditionne son accessibilité. Pour reprendre l'exemple du Ciné' Manivel, situé en milieu rural, un service de covoiturage a été expérimenté en collaboration avec une association. Sur le site internet du cinéma, une icône permettait de mettre en relation les spectateurs de chaque séance. Après trois ou quatre mois d'expérience, il s'est avéré que le système n'était pas satisfaisant. Selon Philippe Rouxel, le directeur, « quand on fait de la grande distance par exemple quand on part de Redon pour aller à Paris on va trouver facilement mais c'est plus compliqué sur des petites distances. Ça prend trop de temps pour un petit trajet, il y a trop de contraintes. »⁵² Toutefois, le directeur

⁵¹ BERTRAND Kevin, « L'exploitation se met au vert », op.cit

⁵² Entretien avec Philippe ROUXEL, idem

continue de rechercher des alternatives à la voiture « individuelle » dans le but de proposer un service de transport collectif rural en plus des emplacements à vélo déjà en place devant son cinéma.

Le choix d'implantation d'un cinéma est primordial dans une optique de développement durable. Pour éviter l'utilisation de la voiture il doit s'inscrire dans un retour au centre-ville. Toutefois, l'implantation en centre-ville soulève d'autres problématiques ; telles que l'impossibilité d'accès à certaines installations vertes et le manque d'emplacements disponibles dans certaines villes.

La réhabilitation de certains bâtiments inutilisés en cinéma peut être l'une des solutions à apporter pour reconquérir les centres-villes et minimiser l'impact environnemental induit par le déplacement des spectateurs vers les multiplexes de périphérie. De plus, cette démarche s'inscrit dans la tendance actuelle du retour aux « commerces de proximité ».

b) La dimension sociale

Un autre aspect important est celui de l'implication sociale et solidaire. Qu'il s'agisse des conditions de travail de ses salariés ou du rapport à son public, avant d'entreprendre des démarches respectueuses de l'environnement la salle de cinéma doit favoriser un environnement social en adéquation avec les principes du développement durable.

- Sensibilisation des équipes :

En interne, les conditions de travail et la cohésion sociale doivent être optimales. « Le fait d'intégrer le développement durable au cœur de sa stratégie de management a des répercussions positives sur le bien-être de ses employés. Cela les oblige à prendre en compte les enjeux sociaux. Les salariés sont donc plus motivés et par conséquent plus impliqués dans l'activité de la société. »⁵³ L'implication et la formation des équipes sont primordiales pour la bonne mise en place d'une démarche éco-responsable. Lors de notre entretien, Krystel Rio, directrice du Gaumont Convention insistait sur l'importance de l'implication et de la « conscience écologique » des équipes. Il s'agit de donner du sens aux actions

⁵³ Site de l'ISEADD (institut spécialisé du développement durable), « les entreprises au cœur du développement durable » : <https://iseadd.eu/entreprises-et-developpement-durable/>

demandées et d'appeler au bon sens de chacun. « S'il n'y a pas l'adhésion de l'équipe de toute façon ça ne fonctionnera pas. Parce que c'est toujours une équipe qui est derrière le client. Si un client se trompe en jetant son PET et qu'un agent qui le voit ne dit rien car il ne s'en préoccupe pas, ça ne fonctionnera jamais. C'est une évidence, avant même le client c'est l'équipe qu'il faut sensibiliser ».⁵⁴ Ce travail de sensibilisation des équipes est également au cœur du fonctionnement du Ciné Manivel : « au cours des réunions d'équipe c'est évoqué et on fait le point régulièrement, on relève les choses qui ne vont pas et on les améliore...Maintenant il y a une sensibilité au niveau de plusieurs salariés, il y a une culture qui s'est mise en place et du coup ça entraîne une vigilance, une attention et des bons gestes ».⁵⁵

- Sensibilisation du public :

Un travail de sensibilisation doit également être effectué auprès du public. Il est important que les spectateurs soient impliqués dans cette démarche, que ce soit au travers de ses choix de programmation (documentaires sur la protection de l'environnement...), des initiatives mises en place pour impliquer le public ou de la communication établie pour mettre en avant ces initiatives ; cartons de communication en salle, poubelles de tri, mise en place d'un système de consignes, principe du « ticket suspendu » etc... les spectateurs peuvent être sollicités et sensibilisés par divers moyens et s'impliquer dans la démarche du cinéma, créant ainsi un cercle vertueux. Au Ciné' Manivel de Redon, le public reconnaît le cinéma comme un lieu militant dans le domaine de l'écologie et y participe : « On a des poubelles avec deux bacs et ils font à peu près attention. Je pense qu'il y a une prise de conscience et le public joue le jeu maintenant et c'est intéressant. Parfois notre public est même plus exigeant que nous ; s'il y a certaines dérives il nous le rappelle et c'est bien ! Par exemple si on laisse une lampe allumée trop longtemps il nous le fait savoir...voilà il joue le jeu. »⁵⁶

Pour s'inscrire avec cohérence dans une démarche éco-responsable, il faut intégrer les principes du développement durable dans leur globalité. Il ne s'agit pas de proposer un

⁵⁴ Entretien avec Krystel RIO, ibidem

⁵⁵ Entretien avec Philippe ROUXEL, ibidem

⁵⁶ Entretien avec Philippe ROUXEL, ibid.

simple « habillage vert » mais bien de prendre en compte les principes moraux et éthiques indissociables de la question environnementale.

La transition écologique de l'exploitation cinématographique peut être motivée par différentes raisons : la conscience écologique d'un directeur de salle, la volonté de conformité avec les réglementations, l'adaptation aux attentes des consommateurs etc... mais elle ne peut s'opérer que si tous les acteurs de la filière s'engagent durablement. Des organismes régulateurs du secteur, aux prestataires et fournisseurs en passant par les architectes, l'exploitant doit être entouré et accompagné dans sa démarche. Pour une mise en place efficace de ces initiatives éco-responsables, tous les principes du développement durable doivent être placés au cœur de la stratégie de la salle et de son management. L'implication doit être globale, tant des acteurs qui gravitent autour de la salle, qu'au sein des cinémas / circuits de salles et de leurs publics.

II. Opportunités et limites de la démarche éco-responsable

Actuellement les salles qui s'inscrivent dans une telle démarche sont une minorité mais le partage de leurs expériences, qu'elles soient effectives ou au stade de réflexion permettent d'ores et déjà de mettre en exergue des intérêts, freins et limites pour les salles de se saisir de la problématique environnementale.

1) Une double opportunité pour les salles

Au-delà de l'intérêt citoyen pour les salles de cinéma de répondre à l'urgence internationale de préservation de l'environnement, on peut également mettre en avant les opportunités économiques et marketing de s'inscrire dans cette démarche.

Si de plus en plus d'entreprises adoptent des comportements éco-responsables, c'est notamment pour réduire leurs coûts de fonctionnement et améliorer leur image de marque. Cela leur permet de se différencier de la concurrence et d'innover dans leur secteur.⁵⁷

a) Opportunités économiques

Le cinéma est un secteur énergivore. Le fonctionnement des salles nécessite une importante consommation d'électricité, de chauffage et de climatisation. Pour réduire leur consommation et diminuer leur facture énergétique, les salles peuvent investir dans des matériaux et équipements « éco-efficients ».

-des investissements sur le long terme :

Avec la numérisation des salles il y a 10 ans, la facture énergétique des exploitants a fortement augmentée. Tout comme les projecteurs 35 mm, les projecteurs numériques chauffent. Cependant, contrairement à leurs prédécesseurs, au-delà d'une certaine température en cabine de projection ils cessent de fonctionner. Il est donc nécessaire de climatiser les cabines pour refroidir les projecteurs numériques, ce qui en plus d'être préjudiciable pour l'environnement, impacte considérablement le compte de résultat de l'exploitant.

En plus de l'énergie nécessaire au fonctionnement des cabines de projections, il faut également chauffer et climatiser les salles et le hall des salles cinéma. Véritables boîtes noires cloisonnées, les salles ne peuvent pas être aérées. Le renouvellement de l'air doit donc être automatisé et la température ajustée au fil des saisons. Afin de réduire les coûts de consommation énergétique, et donc l'empreinte carbone des salles de cinéma, il faut investir dans des matériaux et équipements éco-efficients et inclure cette problématique dès la conception des cinémas.

Dans son mémoire sur la norme HQE appliquée à la salle de cinéma, Sévrine Breil a choisi de s'intéresser à l'aspect structurel de l'exploitation cinématographique, de « la salle de

⁵⁷ Site de l'ISEADD (institut spécialisé du développement durable), « les entreprises au cœur du développement durable », idem

cinéma comme un équipement à part entière»⁵⁸ et de démontrer les intérêts d'une telle démarche pour les exploitants de salle, au-delà de son aspect environnemental. Ainsi, la notion de rentabilité financière est abordée, car si le respect de la planète est un enjeu indispensable, la salle de cinéma doit s'adapter aux attentes de son public tout en garantissant son équilibre financier.

Sur ce dernier point, l'auteure souligne l'intérêt de réfléchir en coût global, et non en coût direct. Elle conseille alors de « viser un optimum en cout global et non le minimum en coût d'investissement, poste par poste, ce qui est trop souvent la règle aujourd'hui ».⁵⁹

En conclusion de son mémoire, Sévrine atteste de l'intérêt de la démarche HQE appliquée aux salles de cinémas, car si les coûts sont plus importants en termes d'investissement de départ, ils sont absorbés par les économies de fonctionnement.

Cet argument est également soutenu par Carmen Slijpen, directrice du cinéma Le Dépôt à Lewes au Royaume-Uni, l'un des cinémas les plus « durables » d'Europe, qui soutient que les coûts initiaux peuvent être substantiels mais que, avec le temps, des économies importantes sont réalisées.

- Les investissements des exploitants français :

Ventilation naturelle à l'Alti Ciné de Montargis (certifié HQE), panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée et système de récupération d'eaux pluviales au centre culturel La Vence Scène de Saint-Egrève (modèle de BBC :« Bâtiment Basse Consommation »). Principe de ventilation « millénaire » : ouvertures en toiture qui amènent de l'air frais, portes des salles donnant sur l'extérieur ouvertes – mais protégées par des grilles – qui permettent à l'air de circuler, utilisé par l'agence architecturale Grima Loussouarn, (qui a notamment travaillé à la réalisation de La Vence Scène) etc...

Certains exploitants, aidés par les architectes, investissent dès la conception du bâtiment pour optimiser leur consommation énergétique (électricité, eau, chauffage, ventilation), à l'instar de l'exploitante Marie-Christine Désandré dont les cinémas sont uniquement alimentés par l'énergie hydraulique, éolienne ou solaire. Au Loft de Châtelleraut, le hall est orienté plein sud, ce qui permet d'avoir une pièce tempérée, de chauffer et de rafraîchir à minima. Les rideaux d'air chaud à l'entrée du hall, très énergivores, ont été supprimés, au

⁵⁸ BREIL Sévrine, *La démarche Haute Qualité Environnementale adaptée à la salle de cinéma*, idem, p. 6

⁵⁹ BREIL Sévrine, *La démarche Haute Qualité Environnementale adaptée à la salle de cinéma*, ibidem, p. 57

profit d'un destratificateur (grand ventilateur) avec des lames d'un mètre, installé au plafond. Le choix a également été fait de ne pas mettre d'eau chaude dans les sanitaires.

À Dinan, le directeur a installé des pompes à chaleur double-flux horizontales à roue de récupération dans ses cinq salles. Dans le même temps, une centrale de traitement d'air double-flux a été installée dans la cabine de projection, ce qui permet d'une part un traitement de l'air de la cabine et d'autre part de réaliser des économies en réutilisant la chaleur des 5 projecteurs et enfin de chauffer le hall avec la chaleur produite.

Au travers de ces quelques exemples, on constate que des solutions non seulement écologiques mais aussi économiques existent pour permettre aux exploitants de réduire leurs factures énergétiques en investissant dès la conception de leur bâtiment. Si les investissements de base sont souvent plus élevés, ils sont rentabilisés sur le long terme tout en préservant au mieux la planète.

b) Opportunités marketing

En plus de réduire leurs coûts de fonctionnement, les salles qui s'inscrivent dans une démarche éco-responsable ont tout intérêt à communiquer sur leurs initiatives ; que ce soit pour améliorer leur image ou pour se différencier des autres salles et, pourquoi pas, attirer un nouveau public.

- intérêts en termes d'image :

Dans son étude, l'ORSE recense des bonnes pratiques d'entreprises en matière de développement durable, parmi lesquelles AXA, BNP PARIBAS, LAFARGE ou encore VEOLIA, et précise que ces entreprises déploient d'importants moyens de communication.⁶⁰

Les consommateurs étant de plus en plus exigeants, les entreprises ont tout intérêt à communiquer sur leurs actions « durables ». Elles communiquent non seulement pour attirer les consommateurs, mais aussi sur leurs résultats.

⁶⁰ Etude de l'ORSE (Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises), *Développement durable et entreprises, un défi pour les managers*, op.cit p.22

Aux Etats-Unis notamment, les plans d'action et résultats des entreprises en termes d'impact environnemental sont divulgués en toute transparence et font partie intégrante de leurs bilans annuels.

Coca Cola confirme cet intérêt de communication et de transparence : «Avoir une bonne entreprise durable est bon pour votre entreprise». ⁶¹ Lors de leur conférence à CineEurope, Oliver Delaney , le directeur de la branche Cinéma européenne de Coca Cola et ses collègues ont insisté sur l'intérêt de la transparence pour rendre visible auprès des consommateurs les avancées de la société en la matière, étape par étape.

Dans son rapport sur la salle de demain, Jean-Marie Dura indique que « les salles de cinéma n'échapperont pas à la nécessité de diminuer leur empreinte carbone, et de le faire savoir. Elles doivent donc à la fois travailler pour diminuer cette empreinte, mais également se saisir de la question et communiquer sur leurs efforts et les résultats obtenus auprès du public [...] La salle de cinéma a donc tout intérêt à se saisir de la question, en mettant en place un programme sur plusieurs années de réduction de son empreinte carbone, et en communiquant sur ses efforts et les résultats obtenus auprès du public, de ses équipes et des différentes parties prenantes. Il s'agit à la fois de s'inscrire dans une démarche citoyenne, de réduire ses charges de fonctionnement et d'en tirer une publicité méritée. »⁶²

En conclusion du séminaire Coca Cola, Oliver Delaney a déclaré que la question ne devrait plus être : Devrions-nous agir ? Mais : Quel est le risque de ne pas agir ?

Le « risque » de ne pas agir, et de ne pas communiquer sur les actions mises en place est de nuire, à terme, à la réputation des salles de cinéma. Les exploitants ont donc tout intérêt à communiquer sur leurs actions en faveur de l'environnement auprès de leurs publics.

- *Attrait d'un nouveau public d'éco-spectateurs :*

Lors de notre entretien, Philippe Rouxel, directeur du Ciné'Manivel, prix de l'innovation 2018, me confirmait l'intérêt du public pour les actions menées par la salle : « Je pense que ça crée une image positive et que nous avons un gain de fréquentation peut-être et ça met en confiance le public. Je pense que ça ne peut être que bénéfique à long terme. »⁶³

⁶¹ BUDGE Helen, « séminaire CinéEurope sur la durabilité », idem

⁶² DURA Jean-Marie Dura et GOLLETY Marion, *La salle de cinéma de demain*, idem

⁶³ Entretien avec Philippe ROUXEL, op. cit.

Si la démarche ne peut pas rebuter les spectateurs, peut-elle en attirer ? Voici l'objet d'un sondage réalisé sur Facebook en juillet – août 2019.⁶⁴

Périmètre du sondage : Le questionnaire a été effectué via Facebook afin de toucher des personnes de toute la France, de tout âge et de tout type de cinéphilie. Les questions portaient sur les pratiques cinématographiques des sondés ainsi que sur leurs pratiques environnementales, avec pour objectif de connaître l'intérêt pour ces potentiels spectateurs à se rendre prioritairement dans un cinéma s'inscrivant dans une démarche éco-responsable. Il ne s'agit pas d'une étude réalisée par un institut de sondage, mais d'une enquête « amatrice » diffusée via une page Facebook personnelle puis « partagée » par les proches.

Résultats obtenus⁶⁵: L'échantillon est constitué de 153 réponses.

Parmi les participants, on dénombre une majorité de trentenaires : 60,2% sont âgés de 25 à 35 ans - dont 39,9% sont âgés de 30 à 35 ans, résidant en milieu urbain.

En matière de pratique environnementale le tri des déchets arrive en première position avec 38,4%, suivi par la consommation de produits Bio ou locaux (30,3%), puis par la consommation de produits recyclables et d'énergies renouvelables (22,5%). Seul 1,8% affirme ne rien faire à titre personnel.

Il est intéressant de voir que 75,4% des participants encouragent leur entourage à entreprendre des démarches éco-responsables et que l'implication d'une entreprise / marque dans la démarche de développement durable influence les choix de consommation et de fréquentation de lieux de près de la moitié des participants (49,1%).

Les réponses de l'échantillon de ce sondage confirment la tendance actuelle d'éco-consommation ainsi que la conscientisation des consommateurs en milieu urbain et l'influence des arguments « verts », « locaux » et « durables » des entreprises sur leurs choix de consommation et de fréquentation de lieux.

A la question « trouveriez-vous pertinent qu'une salle de cinéma s'inscrive dans une démarche de développement durable ? », 92% répondent par l'affirmative et 84,4% seraient prêts à se rendre prioritairement dans un cinéma éco-responsable. Bien évidemment, il faut tenir compte du facteur « politiquement correct » qui a certainement influencé le choix de

⁶⁴ Questionnaire « éco-spectateur », voir Annexe page 145

⁶⁵ Résultats questionnaire, voir Annexe page 148

réponse de certains participants. Néanmoins ces chiffres révèlent une attente des spectateurs et un potentiel facteur d'attractivité pour les salles qui s'empareraient de la problématique environnementale et qui communiqueraient sur leurs initiatives.

Ces « éco-spectateurs » attendent des salles une diminution de l'utilisation d'emballages plastiques, ainsi que la mise en place de poubelles de tri et une consommation énergétique minimale.

En plus de l'intérêt environnemental, la démarche éco-responsable offre aux exploitants des opportunités économiques. Investir dans des matériaux et équipements éco-efficients permet aux exploitants d'économiser et d'améliorer leur compte de résultats. Ces économies peuvent ensuite financer d'autres investissements afin de réduire toujours plus l'empreinte carbone des cinémas.

Lieux résolument modernes au rôle sociétal indéniable, les salles de cinéma doivent se positionner comme des acteurs de la protection de l'environnement et communiquer sur les actions menées. En plus de valoriser leurs initiatives, elles peuvent se différencier et attirer un potentiel nouveau public d'éco-spectateurs.

2) Freins et limites de la démarche

Le Ciné'Manivel de Redon est un bon exemple (parmi d'autres) de cinéma éco-responsable car les principes du développement durable sont au cœur du fonctionnement et du management de la salle. Ce modèle est-il transposable à l'ensemble de la filière ?

Bien que de plus en plus d'exploitants soient conscients des enjeux environnementaux actuels et que certains semblent prêts à s'inscrire dans une démarche éco-responsable ils se retrouvent confrontés à différents freins qui ralentissent la bonne mise en place d'une telle démarche.

a) Les freins à la transition éco-responsable des salles

- *Un manque de connaissance des exploitants :*

Afin de réduire son impact sur l'environnement, encore faut-il connaître le bilan carbone de sa salle. C'est la première étape pour l'exploitant et le premier frein qu'il rencontre. Le CNC et la FNCF en ont conscience et ont pour objectif, à court terme, d'être en mesure d'accompagner les salles dans cette démarche en sélectionnant des cabinets d'étude. Une fois leur bilan carbone connu, les salles doivent ensuite déterminer un plan d'action adéquat. Pour se faire, les exploitants doivent connaître les solutions qui s'offrent à eux en termes de matériaux, de prestataires et d'équipements, en fonction de leur type d'exploitation. Ce manque de connaissance est actuellement en partie compensé par les compétences des architectes qui orientent les exploitants au moment de la construction du bâtiment. Selon l'architecte Gilbert Long, « la vision des exploitants se résume généralement à la récupération d'eau de pluie, au tri des déchets et au choix des bons matériaux ». ⁶⁶

- *Un manque de soutien financier :*

Au-delà du manque de connaissance des exploitants, l'absence d'accompagnement financier peut également freiner la volonté de beaucoup d'entre eux à s'inscrire dans une transition écologique. Bien que rentables sur le long terme, les matériaux et équipements éco-responsables requièrent un investissement de départ onéreux qui nécessite l'appui des collectivités territoriales et des pouvoirs publics. Le CNC pourrait quant à lui prendre en compte ces préoccupations écologiques lors de la construction des salles de cinéma, via l'aide sélective ou en imaginant par exemple la création d'un bonus « salle verte ».

Le manque de connaissance des exploitants et le manque d'accompagnement actuel des salles par les pouvoirs publics et structures représentatives de la filière de l'exploitation constituent un frein à la bonne mise en place d'un plan d'action efficace et un risque d'initiatives « gadget » isolées et insuffisantes conduisant à un simple « habillage vert ».

- *Des problématiques structurelles et territoriales*

Qu'il s'agisse d'une construction de salle ou d'un projet de rénovation, d'un cinéma indépendant ou d'un circuit, d'une propriété ou d'une location dans un centre commercial... les initiatives envisageables dépendent du type et de la structure de l'établissement.

⁶⁶ BERTRAND Kevin, « L'exploitation se met au vert », op.cit

Concernant la gestion de l'énergie, si le choix des équipements éco-efficients est conséquent, il faut savoir sélectionner celui qui répondra aux contraintes structurelles et territoriales de l'établissement. Energie hydraulique, géothermie, énergie solaire thermique, photovoltaïque ou éolienne, le choix dépend de nombreux facteurs, notamment de la région d'implantation mais aussi de la capacité de stockage d'énergie des salles. Le coût de ces équipements et le temps à consacrer à l'étude des différentes solutions peuvent donc décourager les exploitants.

La gestion des déchets peut également s'avérer complexe. Il y a déjà la problématique de stockage des déchets, à laquelle s'ajoute les différentes politiques de tri régionales et le manque d'implication des pouvoirs publics.

Certaines salles limitent au maximum les emballages, à l'instar de l'exploitante Marie-Christine Désandré qui avait pour objectif de faire de son cinéma Le Loft un cinéma « zéro déchet » fin 2019 - ce qui diminue drastiquement le problème.

Pour les multiplexes en revanche, dont les produits alimentaires vendus produisent énormément de déchets, le stockage des produits à recycler est un véritable problème. Par exemple, la start-up « Yoyo » qui travaille avec les cinémas Pathé de Lyon, ne passe récupérer les déchets recyclables qu'une fois par semaine, ce qui est insuffisant face à la quantité de PET et de carton à stocker. Au-delà du problème de stockage, pour un circuit de salle, qui réfléchit à l'échelle nationale, la complexité réside dans le manque de cohérence nationale concernant le tri, la récupération et le recyclage des déchets. Selon Krystal Rio, membre du groupe de travail « tri sélectif » chez les Cinémas Pathé Gaumont, il s'agit de l'un des aspects les plus problématiques : « on se rend compte, très rapidement, de la complexité de mettre en place quelque chose d'un point de vue national. Déjà parce que ça se joue sur la particularité du cinéma dans son contrat [...] Ensuite cela dépend de la région car chaque région travaille son tri de manière différente. Donc arriver à faire quelque chose de national ça va être très compliqué. »⁶⁷

Sévrine Breil, directrice régionale chez Pathé Gaumont confirme le manque d'implication des pouvoirs publics en matière de recyclage. Le manque de centres de recyclage sur le territoire et de prestataires pouvant récupérer les déchets pour les acheminer vers des centres de recyclage sont un véritable frein à la mise en place du tri dans les salles de cinéma.

⁶⁷ Entretien avec Krystal RIO, *ibid.*

Malgré une prise de conscience et la volonté d'un nombre grandissant d'exploitants d'innover pour réduire leur empreinte carbone, le manque d'accompagnement opérationnel et financier ainsi que les contraintes structurelles et territoriales auxquels ils sont confrontés entravent la bonne mise en place d'une démarche éco-responsable cohérente et globale.

b) Les risques et limites de la démarche

Dans leurs réflexions quant à l'avenir des salles de cinéma, Jean-Marie Dura et Marion Gollety font part de la nécessité pour les salles de se saisir de la question environnementale et de communiquer sur leurs initiatives.

Toutefois, face à l'aspect énergivore induit par l'activité de la salle, une communication autour des actions menées pourrait exposer les salles au risque d'accusation de « greenwashing ».

- Risque de Greenwashing

La réduction de l'impact environnemental d'un produit ou service ne suffit pas. Il faut que la démarche globale de l'entreprise soit responsable et la communication représente un aspect majeur dans l'approche responsable d'une société.

« Le greenwashing, ou en français l'éco blanchiment, consiste pour une entreprise à orienter ses actions marketing et sa communication vers un positionnement écologique. C'est le fait souvent, de grandes multinationales qui de par leurs activités polluent excessivement la nature et l'environnement. Alors pour redorer leur image de marque, ces entreprises dépensent dans la communication pour « blanchir » leur image, c'est pourquoi on parle de greenwashing. »⁶⁸

Les salles de cinéma doivent se saisir de la question environnementale et communiquer sur leurs actions, bien qu'elles s'exposent à un risque de « greenwashing ». L'utilisation de la voiture pour se rendre dans certains cinémas, les ressources énergétiques nécessaires à la projection des films ou encore le conditionnement des confiseries vendues par les multiplexes génèrent une quantité importante de pollution qui font de l'exploitation cinématographique une activité à l'impact environnemental élevé.

⁶⁸ Site Greenwashing.fr : <http://www.greenwashing.fr/definition.html>

A priori la transition numérique des salles de cinéma des dix dernières années contribue à dépolluer le secteur. Cependant, aucune étude n'a pour le moment démontré cette théorie. La copie numérique pollue-t-elle réellement moins que les copies argentiques ? Le flux généré par les e-billets réservés via un smartphone pollue-t-il effectivement moins que les tickets papier ?

Dépolluer entièrement la filière et faire d'un cinéma une entreprise complètement responsable semble donc impossible. Toutefois, le bilan carbone des salles peut être considérablement diminué et les exploitants ont tout intérêt à démontrer leurs efforts auprès de leur public. Mieux vaut être accusé de « greenwashing » que de ne rien faire. Pour reprendre les propos de Jean-Marie Dura : « même si c'est du Greenwashing, à force de dire « voilà ce que je fais » et bien on finit par le faire. »⁶⁹

Comme toute entreprise de tout secteur, la salle de cinéma ne pourra pas indéfiniment s'exempter de sa responsabilité environnementale. Dans un futur proche, l'écoresponsabilité sera certainement une préoccupation majeure de l'exploitation cinématographique, tant pour les exploitants que pour le CNC et les syndicats du secteur. Les normes et réglementations des entreprises en matière de développement durable étant de plus en plus strictes, les exploitants risquent de se voir contraints d'appliquer des lois uniformisées.

- Risque d'uniformisation réglementaire :

Pour être efficace, la transition écologique des salles de cinéma doit donner lieu à une démarche personnalisée. Chaque cinéma doit agir en fonction de ses particularités, de sa structure, de son fonctionnement, et établir des plans d'actions en fonction de son bilan carbone, avec ses moyens humains et financiers.

Pour les aider dans leur démarche, le soutien et l'accompagnement par le CNC est indispensable pour préconiser des personnes ressources dont les exploitants pourront se saisir et des recommandations pratiques qu'ils devront s'approprier.

Toutefois, le risque serait qu'une évolution du secteur dans ce sens aboutisse à des réglementations générales comme cela a été le cas pour l'accessibilité aux personnes handicapées, avec la loi du 11 février 2005 et son décret d'application du 17 mai 2006 :

⁶⁹ Entretien avec Jean-Marie DURA, *ibid.*

« Les établissements recevant du public... doivent être accessibles aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap... Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment ou aménagement permettant dans des conditions normales de fonctionnement à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer, et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement a été conçu. »⁷⁰

Une loi à destination de l'ensemble des salles du parc cinématographique français engendrerait des contraintes financières et structurelles plus ou moins importantes selon le type d'exploitation qui ne serait pas forcément en mesure de l'appliquer.

Cela reviendrait à uniformiser des pratiques et / ou normes structurelles inatteignables par l'ensemble des cinémas, au détriment d'initiatives personnelles appropriées et pertinentes.

L'obligation de construire des bâtiments certifiés par exemple n'aurait pas forcément de sens car si les certifications sont un « gage de qualité », certaines sont plus ou moins faciles à obtenir et ne suffisent pas à valoriser une démarche d'éco-responsabilité. Il ne s'agirait donc que d'un « habillage vert », dont la communication serait synonyme de « greenwashing ».

L'intérêt d'une démarche personnalisée est souhaitable pour une transition réalisable et pour impulser une dynamique responsable auprès des exploitants, dans le but de se moderniser et de répondre de façon cohérente aux attentes sociétales actuelles et futures.

En plus des freins auxquels se heurtent les exploitants désireux de s'inscrire dans une démarche éco-responsable, la transition écologique de toute la filière cinématographique comporte des risques et des limites. Le public étant de plus en plus conscient et sensibilisé aux questions environnementales, les salles ont intérêt à communiquer sur leurs initiatives vertes, au risque d'être accusées de « greenwashing » au vu de l'impact environnemental engendré par la nature même de leur activité. Toutefois, face à l'urgence environnementale mondiale, elles n'auront d'autres solutions que de s'adapter comme elles ont toujours su le faire depuis leur création. La limite à cette indispensable et longue transition serait d'aboutir à des obligations inadaptées, allant à l'encontre des principes du développement durable.

⁷⁰ Site du CNC https://www.cnc.fr/cinema/accessibilite-des-oeuvres-et-des-salles-aux-personnes-en-situation-de-handicap_143350

Comme toute démarche, la transition écologique des salles offre des intérêts et des opportunités aux salles qui sauront se saisir de la question environnementale de façon cohérente et responsable. Comme toute évolution, elle comporte des freins pour les pionniers et des limites d'application. Elle n'en reste pas moins envisagée par certains exploitants et indispensable pour l'avenir des salles.

CONCLUSION

A l'image de la salle de cinéma en tant que lieu culturel, offrant aux spectateurs un écrin isolé du monde extérieur le temps d'une séance, la salle de cinéma en tant qu'industrie, semble encore être préservée des préoccupations environnementales actuelles. Pourtant, depuis sa création, la salle de cinéma a toujours su se réinventer pour s'adapter aux évolutions de la société. Lieu résolument moderne, miroir de la société et de ses problématiques, on ne peut que s'étonner du retard du secteur cinématographique en matière d'éco-responsabilité. En analysant les comptes-rendus des discussions organisées lors des congrès annuels des exploitants, on constate que l'écoresponsabilité des salles de cinéma n'est jamais abordée.

On voit pourtant que la filière commence timidement à s'emparer du sujet, que ce soit au travers de réflexions et d'études ou d'initiatives concrètes mises en place par certains exploitants. Pour des raisons purement éthiques ou plus stratégiques d'anticipation des attentes d'un potentiel public d'éco-spectateurs, les salles de cinéma et structures représentatives de la filière sont de plus en plus conscientes et convaincues de la nécessité d'évolution de ce secteur.

Bien qu'elles soient encore marginales, on remarque un nombre grandissant d'initiatives de la part d'exploitants conscientisés et engagés, notamment auprès de la « jeune génération ». Le CNC et la FNCF se saisissent également de la question, bien conscients de leur rôle à jouer pour accompagner les salles vers une démarche éco-responsable. Encore peu perceptible actuellement, cette prise de conscience semble s'intensifier de jour en jour. Fin 2019, de plus en plus d'initiatives sont mises en place et relayées par la presse spécialisée. La question environnementale s'invite dans les groupes de travail et au sein des structures. A titre d'exemple, le collectif Ecoprod, très actif au niveau des tournages de films, intervient dorénavant au niveau de l'exploitation, au sein de la Commission Supérieure Technique de l'image et du son (association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel française). L'urgence climatique étant très ancrée dans notre actualité, cette tendance devrait s'accroître dans les années à venir.

Pour ne pas être considéré comme un « effet de mode » et s’inscrire durablement dans cette tendance, les salles de cinémas et structures représentatives doivent se saisir largement de la question environnementale.

Afin d’être efficace et durable, la démarche éco-responsable des exploitants doit être graduelle et s’envisager sur le long terme. Cette problématique doit être placée au cœur de la stratégie des salles et englober les principes socio-économiques du développement durable. Sur le plan managerial, les équipes doivent être sensibilisées, formées et accompagnées pour pouvoir mener à bien les plans d’actions préalablement définis et mesurables. En impliquant les équipes et en communiquant sur leurs initiatives, les salles seront en mesure de sensibiliser leur public, de plus en plus attentif aux actions menées par les entreprises en faveur de la protection environnementale. Sur le plan structurel, l’utilisation de matériaux et équipements éco-efficients requière un investissement de départ plus important mais rentable sur le long terme. Les salles réduiront leur facture énergétique tout en minimisant leur impact environnemental. Les salles de cinéma peuvent obtenir des certifications Breeam, Leed ou HQE, bien que certaines cibles soient difficilement atteignables : la salle reste un espace cloisonné, nécessitant un éclairage et une aération artificiels. Concernant l’aménagement technique, si les évolutions numériques semblent contribuer à dépolluer la filière, les équipementiers et fournisseurs doivent également innover et communiquer sur les éventuelles qualités éco-responsables de leurs produits. La question de gestion des déchets est plus compliquée à aborder. Les salles peuvent réduire leurs emballages et trier leurs déchets mais la collecte et le recyclage dépendent des politiques régionales et des solutions proposées par les collectivités. Les cinémas indépendants trouvent des solutions localement, mais ce manque d’uniformité nationale est un véritable frein pour les circuits de salles qui cherchent à développer des initiatives nationales.

La mise en place d’une démarche éco-responsable nécessite un investissement de temps et financier important. Les salles ont besoin d’accompagnement pour entreprendre des plans d’actions sur le long terme. Les structures représentatives doivent encourager et guider les salles en apportant des conseils, des références et des formations. Cependant, si des recommandations sont indispensables, des réglementations strictes et générales ne sont pas forcément souhaitables, et risqueraient de contraindre les exploitants plutôt que de les encourager. Pour aider financièrement les exploitants, le CNC pourrait intégrer la question environnementale dans ses critères d’éligibilité aux aides financières existantes ou créer un

« bonus vert ». L'implication des pouvoirs publics est également nécessaire pour garantir des solutions de collecte et de recyclage aux exploitants.

A l'aube de 2020, l'éco-responsabilité des salles de cinéma françaises est un vaste sujet, qui reste à défricher. S'il est encourageant de constater que tout le secteur cinématographique français s'empare de cette question et que les exploitants sont de plus en plus soucieux d'intégrer la dimension environnementale à leurs projets, les fondations d'une telle démarche doivent être consolidées. Dans cette optique, il pourrait être intéressant de s'inspirer de ce qui se fait chez nos voisins européens ou plus lointains. En Amérique latine par exemple, l'Association Ecocinema est une plate-forme dont le but est de faire du film un outil essentiel pour démocratiser l'accès à la culture et à l'éducation, tout en favorisant la protection de l'environnement et des énergies renouvelables. Aux Etats-Unis, Arthouse, l'association des cinémas d'art et essai américain a réalisé un guide qui recense les techniques, les stratégies et les mesures spécifiques que peuvent entreprendre les cinémas en matière de développement durable. Au Royaume-Uni, Carmen Slijpen, co-fondatrice du cinéma Le Dépôt à Lewes partage régulièrement ses connaissances en matière de construction et de gestion d'un cinéma éco-responsable. Très impliquée dans cette démarche, elle est régulièrement invitée dans des conférences pour partager son expérience et ses conseils auprès de ses confrères.⁷¹

Au-delà de l'aspect écologique, ce sont tous les principes du développement durable qui doivent être intégrés à cette transition. On peut également se questionner quant à la compatibilité d'une telle démarche pour les multiplexes de périphérie. Pour réduire l'utilisation de la voiture des spectateurs qui se rendent dans leur cinéma, les projets immobiliers cinématographiques devaient probablement s'inscrire dans un retour vers les centres-villes.

Les salles obscures de demain seront certainement plus « vertes », à condition qu'il s'agisse d'une volonté globale de tous les acteurs du secteur et que des moyens humains et financiers soient déployés pour leur permettre de continuer à sensibiliser, émouvoir et faire rêver leurs publics, tout en contribuant à préserver la planète.

⁷¹ PADBURY Natasha, « Comment construire et gérer un cinéma durable », site Independent Cinema Office, article du 13 juin 2019 : <https://www.independentcinemaoffice.org.uk/blog-sustainable-cinema-depot/>

BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages :**

- Etude de l'ORSE (Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises), *Développement durable et entreprises, un défi pour les managers*, 100 pages, publié par AFNOR en 2004

- ZACCAÏ Edwin (Professeur à l'Université libre de Bruxelles, directeur du Centre d'études du développement durable) et HAYNES Isabelle (ingénieure de recherche à l'INRA), dossier *La société de consommation face aux défis écologiques*, 112 pages, paru à La Documentation Française en 2008 (n° 954 catégorie « Problèmes politiques et sociaux »)

- SALSON Agnès (diplômée de la FEMIS en 2014) et ARNAL Mikael, *Rêver les cinémas, demain*, 92 pages, paru aux éditions « HD ateliers henry dougier » en 2015.

- DURA Jean-Marie et GOLLETTY Marion, rapport pour le CNC, *La salle de cinéma de demain*, 86 pages, sept. 2016.

http://www.gncr.fr/sites/default/files/rapport_sur_la_salle_de_cinema_de_demain.pdf

- **Mémoires :**

- BREIL Sévrine, *La démarche Haute Qualité Environnementale adaptée à la salle de cinéma*, mémoire pour la formation continue « directeur d'exploitation », 68 pages, Fémis 2010- 2011.

- DE BECO Paul, *Cinema and ecology -The role and power of the audiovisual industry in the fight for environmental sustainability*, mémoire universitaire, 76 pages, 2019.

- **Articles :**

Articles de magazines :

- « La commission jeunes, la verte attitude », BOX OFFICE n° 367, 15 mai 2019, page 9
- « Congrès 2018 : préparation d'un livret des bonnes pratiques vertes par la commission des jeunes exploitants », BOX OFFICE n° 352, 10 octobre 2018
- « FNCF 2017 : Résultats de l'enquête Verte des Jeunes Exploitants », BOX OFFICE n° 329, 6 novembre 2017
- « Commission de Réflexion des Jeunes Exploitants, une nouvelle présidente entre compétence et audace », BOX OFFICE n° 339, mars 2018, page 23
- « L'écologie et les salles de cinéma », BOX OFFICE / COTE CINEMA n° 326, 12 pages
- BERTRAND Kevin, « L'exploitation se met au vert », LE FILM FRANÇAIS n° 3795, mars 2018, pages 18 à 21
- « Utopia met le cap sur le Grand-Est », LE FILM FRANÇAIS n° 3849, mars 2019, page 10
- « Les CIP intensifient leurs actions », LE FILM FRANÇAIS n° 3858, 17 Mai 2019
- « Le Ciné'manivel de Redon, grand prix de la salle innovante », LE FILM FRANÇAIS n° 3823, 28 septembre 2018
- COUSINEAU Jacques, « Fonction sociale du cinéma », paru dans « SEQUENCES » n° 26, 1961

Articles en ligne :

CINEMA & DEVELOPPEMENT DURABLE

- « Vers un cinéma durable : réduire l'impact environnemental de son activité et faire de l'exploitation un engagement citoyen et solidaire », site du CNC, 26 septembre 2018

- PANABAKER Paul, « Prendre de la vitesse : les cinémas explorent les mesures de durabilité », site du « Film Journal International », 10 mars 2016, 6 pages : <http://www.filmjournal.com/features/gathering-momentum-cinemas-explore-sustainability-measures>

- BUDGE Helen, « séminaire CinéEurope sur la durabilité », site de « CELLULOID JUNKIE », 13 août 2019, PART 1 : <https://celluloidjunkie.com/2019/08/13/cj-coke-cineeurope-2019-seminar-on-sustainability-part-1/> et 9 octobre 2019, PART 2: <https://celluloidjunkie.com/2019/10/09/cj-coke-cineeurope-2019-seminar-on-sustainability-part-2-no-time-to-waste/>

- PADBURY Natasha, « Comment construire et gérer un cinéma durable », site « Independent Cinema Office », 23 juin 2019 : <https://www.independentcinemaoffice.org.uk/blog-sustainable-cinema-depot/>

- BUDGE Helen, « Cinéma du mois : LE DEPOT à Lewes », site de « CELLULOID JUNKIE », 16 mai 2019 : https://celluloidjunkie.com/2019/05/16/green-screens-a-profile-of-the-carbon-neutral-depot-lewes-united-kingdom/?utm_source=onesignal&utm_medium=notification&utm_campaign=web_push

- BUDGE Helen, « les mesures de durabilité de Curzon », site de « CELLULOID JUNKIE », 26 juillet 2019 : <https://celluloidjunkie.com/2019/07/26/cj-green-curzons-sustainability-measures/>

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENTREPRISES

- « Résultats du Global 100 2019 », site de la société « Corporate Knights », 22 janvier 2019 : <https://www.corporateknights.com/reports/2019-global-100/2019-global-100-results-15481153/>

- « quelles différences entre les certifications BREEAM, LEED et HQE », site « Batiweb », 22 septembre 2015 : <https://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/quelles-differences-entre-les-certifications-breeam-leed-et-hqe-2015-09-22-26786>

ROLE SOCIETAL DES SALLES DE CINEMA

- LORENZ Suzanna, « La salle de cinéma est morte, vive la salle de cinéma ! » : <http://essec-chaire-media-digital.com/la-salle-de-cinema-est-morte-vive-la-salle-de-cinema>

- VACCARO Pierre, « le cinéma reflet de notre humanité », site « Sacré Cinéma », 23 janvier 2015 : <https://sacrecinema.com/2015/01/23/le-cinema-reflet-de-notre-humanite/comment-page-1/>

- DARRE Yann, « Esquisse d'une sociologie du cinéma » site « Cairn info » : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2006-1-page-122.htm#no2>

SITOGRAPHIE

- **Initiatives filière cinématographique :**

- site "Cinemas for Climate" : <https://cinemasforclimate.com/>

- conférence à Cannes : Cinemas for Climate, une nouvelle initiative lancée par Biografcentralen en Suède, présentée par Jens Lanestrand Biografcentralen : <https://www.facebook.com/EuropaCinemasNetwork/photos/a.2778929305456983/2778937768789470/?type=3&theater>

- Conférence en ligne « Sustainability in cinemas » - Depot Cinema UK : https://youtu.be/d8rx8vFXd20?fbclid=IwAR0zFof6TvZV2XXCaD8_Zf69bOPH3FkW4biO5rU5tKAjxVa0g-d8Jild0

- site de la CICAIE : Projet de « Green Screens » de 2016 : <http://cicae.org/green-screens>

- page CICAIE dédiée aux bonnes pratiques des salles : <http://cicae.org/best-practices>

- site « ARTHOUSE », association des cinémas d'art et essai américain : <https://www.arthouseconvergence.org/index.php/sustainablearthouse/>

- site « ECOCINEMA », Amérique latine : <https://www.ecocinema.net/objetivos/?lang=en>

- **Sites sur le développement durable :**

- site « ISEADD » : <https://iseadd.eu/entreprises-et-developpement-durable/>

- site : <http://www.greenwashing.fr/definition.html>

- **Sites sur les labels, normes et réglementations :**

- site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/batiment/elements-contexte/politiques-vigueur/reglementation-thermique>
- Site « e-RSE » : <https://e-rse.net/classement-villes-ecologiques-2018-271373/#gs.lab088>
- site « Actu Environnement » : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/Batiments-neufs-loi-Elan-reglementation-environnementale-2020-32472.php4>
- site du ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/energie-dans-batiments>
et <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/exigences-reglementaires-construction-des-batiments>
- site « eco venement.org » : <http://www.eco-evenement.org/fr/labels-28.html>
- site « Building » : <https://www.building.co.uk/essential-guides-breeam-leed-green-star-and-estidama/5002213.article>

ANNEXES

- Entretien avec Krystel Rio : directrice du Gaumont Convention - membre du groupe de travail « tri sélectif » Pathé Gaumont, 29 avril 2019	85
- Entretien avec Jean-Marie Dura : auteur du rapport « la salle de cinéma de demain » pour le CNC, 30 mai 2019	103
- Entretien avec Philippe Rouxel : directeur du Ciné Manivel de Redon – prix de l’innovation 2018, 3 juillet 2019	114
- Entretien avec Lionel Bertinet : directeur adjoint du cinéma au CNC – étude sur la responsabilité environnementale des salles de cinéma, 30 juillet 2019	124
- Entretien avec Léa Chauvet : membre du groupe de travail « écologie » de la Commission des Jeunes Exploitants de la FNCF - étude sur la responsabilité environnementale des salles de cinéma avec le CNC, 6 août 2019	135
- Enquête « éco-spectateur » effectuée via Facebook	145
- Résultats de l’enquête « éco-spectateur »	148
CV	157

Entretien de Krystel RIO

Directrice du cinéma Gaumont Convention et chargée du Groupe de Travail « tri sélectif » des Cinémas Pathé Gaumont

Lundi 29 avril 2019 – Durée de l'entretien : 1H

F.K. : Bonjour Krystel, je voulais te voir pour les deux casquettes : celle de Directrice du Gaumont Convention et de Chargée du groupe de travail (GDT) « tri sélectif » chez Pathé Gaumont. Donc je te propose tout d'abord de parler du GDT et de faire ensuite un petit focus sur les initiatives que tu as mis en place au Gaumont Convention.

Concernant le circuit Pathé Gaumont est-ce que tu sais s'il y a des réglementations spécifiques en termes de RSE etc... qui sont mises en place en termes de respect de l'environnement ?

K.R. : Des réglementations spécifiques je ne crois pas. Pour l'instant il n'y a rien de défini au niveau du groupe, en dehors de ce qui est fait en cabine, donc le recyclage des xénon et ce genre de choses. Pour le reste, pour tout ce qui est lié au tri sélectif tel qu'on peut se l'imaginer en B2C ou ce genre de choses que l'on fait chez nous, à ce stade il n'y a rien de défini. Chaque cinéma fait un peu ce qu'il veut comme il le peut, ou alors c'est imposé par son contrat de bail avec un centre commercial ou ce genre de choses, pour lequel il doit rendre des comptes par rapport à la politique de tri qui est faite. Mais non, justement il n'y a pas, c'est pour ça que ce groupe de travail a été créé.

F.K. : Donc justement, ce groupe de travail s'intéresse uniquement à l'aspect du tri sélectif dans les cinémas ?

K.R. : Oui.

F.K. : Il n'y a pas d'autres sujets ?

K.R. : Pour l'instant aucun, mais celui-là il est déjà pas mal.

F.K. : Oui j'imagine que c'est déjà assez conséquent.

K.R. : En tout cas pas à ma connaissance. Il y a peut-être des choses qui se font, mais il n'y a pas de service dédié à ça. Donc à l'origine, quand ce groupe de travail a été initié, il a été

décidé qu'il serait chapeauté par la direction de l'innovation mais dans les cinémas Pathé Gaumont on sait que l'innovation est plutôt accès sur les technologies. Il n'y a donc pas de service dédié à ce sujet, certainement parce qu'il y a d'autres priorités pour l'instant. Lorsque moi je rentre dans ce groupe de travail, alors confié à Isabelle Fabre (qui a quitté le groupe depuis), il est déjà constitué par Valérie Sutter (Directrice du Pathé Levallois), Arnaud Surel (Directeur du Pathé La Villette) et Alban Rastelli (Directeur du Gaumont Disney) et moi j'y rentre, à ma demande, car ça m'intéresse pour le Gaumont Convention. Quand je rentre dans ce GDT, un prestataire est déjà choisi, et je ne sais pas mais je pense que c'est parce que ce prestataire a sollicité Pathé Gaumont que ce groupe de travail s'est constitué sous l'égide d'Isabelle Fabre. Ce prestataire c'est Citeo, et on travaille tout 2018 sur l'élaboration d'un programme à présenter à la gouvernance de Pathé Gaumont par le biais de Citeo. La complexité c'est que dans ce groupe de travail il y'a deux des directeurs qui sont locataires, donc leur politique de tri sélectif est imposée par le bailleur et il paraît donc compliqué pour eux d'inclure le prestataire qui nous a sollicité (Citeo). Après le départ d'Isabelle on souhaite maintenir ce GDT et on se rend compte qu'aucune étude n'a été faite en amont. C'est la raison pour laquelle je pense que ce GDT a été créé après la sollicitation du prestataire. On repart donc complètement de 0 en 2019, en questionnant premièrement tous les cinémas pour savoir où ils en étaient : Qui fait quoi en termes de politique de tri ? Qui fait quoi de manière indépendante ? Qui fait quoi sous l'égide du bailleur ? etc... Ça c'était la première étape.

Maintenant on est dans la deuxième étape. On s'est rendu compte qu'il y avait une vraie volonté de la majorité des cinémas du circuit ; beaucoup cherchent à mettre en place des choses. J'ai eu de très bons retours sur les questionnaires et ils sont en majorité très contents que cela bouge au niveau national, parce que je pense que ça triture tout le monde. Tout d'abord, déjà parce qu'il y a une législation (mine de rien), que tous les cinémas appliquent. On trie déjà les lampes xéons, beaucoup trient le papier, les cartouches d'encre des imprimantes... donc sur l'ensemble des cinémas, on trie tous quelque chose. Il y a donc une véritable demande en la matière et un retour positif, première chose.

Deuxième chose, on se rend compte, très rapidement, de la complexité de mettre en place quelque chose d'un point de vue national. Déjà parce que ça se joue sur la particularité du cinéma dans son contrat : Est-ce qu'il est propriétaire ? est-ce qu'il est locataire ? Est-ce qu'il est locataire tout seul ou locataire dans un centre commercial ? Ensuite cela dépend de la région car chaque région travaille son tri de manière différente. Donc arriver à faire

quelque chose de national s'annonce très compliqué. C'est ce qui ressort également de ce questionnaire et sur lequel on est plutôt d'accord.

L'idée c'est de créer un cahier des charges, un grand cahier des charges avec des recommandations, d'impliquer les DR (Directeurs Régionaux) parce que ça va se jouer d'un point de vue régional, et chaque cinéma devra appliquer ces recommandations en fonction des spécificités de sa région et de son contrat avec son bailleur (sachant que s'il a un bailleur il le fait déjà). Le but étant d'être tous raccord avec la législation. Voilà donc ça ce sera la première recommandation, de tri.

On va pousser deux choses : dans les bureaux faire en sorte de recycler 100% du papier qu'on utilise, ce qui n'est actuellement pas le cas du tout, on est très très peu à la faire. Par exemple moi-même je ne le fais pas à Convention. Et on va initier des recommandations pour le tri des PET (bouteilles plastiques). Chaque cinéma devra trouver son fonctionnement car c'est bien beau de trier mais il faut déjà réussir à emmener le tri auprès de nos clients ; et ça va être un gros challenge, il va falloir faire un gros travail de communication. Ce n'est pas tant qu'on fasse le tri parce qu'on peut exiger des cinémas que ce soit fait, mais il faut trouver : qui collecte derrière ? comment on stocke ? (Parce qu'il y a un vrai problème de stockage et ça on ne peut pas le faire à l'échelle nationale). Donc chaque Direction Régionale devra trouver le bon prestataire qui pourra faire les collectes.

Ce sont donc les deux pistes principales, ce qui nous permet à la fois de travailler le B2B chez nous, à l'intérieur de nos bureaux, et également d'initier le travail en termes d'image avec les clients, en se concentrant sur le PET. Pourquoi le PET ? Premièrement parce que c'est la matière la plus valorisable à l'heure actuelle en termes de recyclage. Deuxièmement, des produits que l'on vend, il est l'un des plus facilement identifiables. Bien plus même qu'un pot de Pop-Corn parce que le pot de Pop-Corn c'est du papier et très rapidement on va pouvoir le mélanger à un autre papier, puis un autre papier etc... Le PET lui il est tout seul et c'est beaucoup plus simple en termes de contenant. Car le contenant du PET c'est un « petit trou » qui fait la taille et à la forme du PET, et peut donc rarement se mélanger avec autre chose. On va donc se concentrer sur ces deux points pour le contenu du cahier des charges que je dois rédiger sur les prochains mois.

F.K : Donc à la base, selon toi, ce n'est pas une initiative du groupe Pathé Gaumont ?

K.R : Je ne saurais pas dire car moi j'arrive en cours de route et je n'ai pas posé la question. Le pourquoi du comment. C'est suivi au siège par le biais de Jacques Durand (le directeur de l'innovation) qui a un positionnement personnel et professionnel assez clair ; à savoir qu'il faut se mettre en accord avec la législation tout en faisant les bons choix d'un point de vue idéologique.

F.K : En dehors d'être raccord avec la législation, quels sont les intérêts pour les Cinémas Pathé Gaumont ? Est ce qu'il y a un intérêt économique ou un intérêt d'image ? Est-ce que ça pourrait devenir un positionnement différenciateur ?

K.R : Oui Exactement. Le premier point c'est l'image. Economiquement non, la seule économie qu'on va faire c'est s'éviter les amendes. Mais c'est un coût ; un coût humain car c'est de la main d'œuvre, et un coût de stockage parce qu'il faut des locaux, donc des M² en moins qui sont utilisés à l'intérieur d'un cinéma. Et ensuite il y a un coût de collecte, car il n'y a pas un seul prestataire de collecte qui ne fait pas payer la mise en place. Il y a un prestataire de collecte que nous avons rencontré récemment car il est très actif et qu'il sollicite nos cinémas individuellement dans les régions dans lesquelles il s'installe ; c'est « Yoyo ». Il a démarré à Lyon, ensuite à Marseille et arrive dans le nord de Paris, puisqu'il a sollicité le Pathé Levallois. On les a rencontrés parce qu'ils faisaient partie de ces remontées du tableau qui m'intéressaient, et que j'avais commencé à les prospecter. Tu vois ce que c'est Yoyo ?

F.K : Non

K.R : Sur le fond le principe est top. Leur postulat c'est que les gens ne trient pas alors comment les inciter à trier autrement que par la culpabilisation. Y'a rien de mieux pour inciter les gens au tri que de les rémunérer. Donc en fait leur principe c'est d'abord les B2C. Par exemple tu as un Yoyo qui s'installe vers chez toi : tu stockes les bouteilles, tu remplis les sacs yoyo de PET, plastiques etc... tu les ramènes pleins (je crois que c'est au poids), et cela te rapporte X points que tu peux échanger sur une plateforme. Donc ça c'est le principe de Yoyo, ils rémunèrent par le biais d'avantages et de cadeaux le client. Yoyo démarché les cinémas pour deux raisons : tout d'abord pour avoir des places gratuites pour alimenter leur plateforme de rétribution des clients. Et il nous démarché également pour qu'on soit aussi vecteur de collecte, car un cinéma est quand même un (sourire) formidable pourvoyeur de PET et que ça l'intéresse de récupérer cette matière première. Il y a des avantages et des inconvénients à Yoyo : sur le fond ils sont très bien, sur la forme ça reste une start-up, le

coût n'est pas du tout négligeable et on arrive sur un problème de forme. C'est-à-dire qu'ils nous demandent de tout payer, même si eux ils ont des coûts, on paye la mise en place, on paye la communication, on paye la formation qu'ils vont nous donner, on donne les places de cinémas. Alors l'étude qu'ils font de leur première d'installation à Lyon (mais le délai d'étude est très court), c'est que les personnes qui ont gagné les places de cinémas sur leur site sont venues accompagnées de personnes qui ont payé leur billet ce qui a généré plus de visites pour le cinéma. Donc des clients qui eux-mêmes reconsommaient du PET etc... Soit ! Il n'empêche qu'on paye tout du fait que c'est une start-up, qui n'a pas les moyens etc...

Seulement, ils démarchent les cinémas individuellement et quelque part ça me gêne car il y a une économie d'échelle à faire. Quand on vient systématiquement solliciter les Pathé et les Gaumont dans chaque région : Pourquoi c'est toujours le même coût qui est donné alors qu'il pourrait y avoir de la mutualisation ? Il y a peut-être quelque chose à étudier mais je n'ai pas l'impression que ce soit une volonté ou, en tout cas, il n'y a pas la démarche de vouloir le faire. Peut-être parce qu'ils ne sont pas assez nombreux ou peut-être, je ne l'espère pas, parce qu'il y a une idée de business derrière. Ce qui serait très dommageable parce que ce n'est pas du tout l'image qu'ils veulent donner. Ça c'est la première chose.

Deuxième chose, ce n'est pas du tout adapté à nos cinémas parce qu'ils collectent une fois par semaine ; à Convention pourquoi pas mais à Beaugrenelle, à Carré Sénart... (cinémas avec beaucoup plus de flux et de produits consommés) où stocker tous les sacs ? Nous allons devoir payer la communication, les poubelles etc, etc...

Donc sur le fond l'idée est intéressante, mais sur la manière dont ils se présentent... c'est effectivement une start-up, mais le directeur général, que l'on a rencontré, vient de chez Citéo, donc d'un grand groupe, et sait très bien comment ça fonctionne...

F.K : Donc actuellement Yoyo est en test avec quel cinéma à Lyon ?

K.R : A Lyon c'est en place avec les 3 cinémas, et c'est en train de se contractualiser au Pathé Plan de Campagne (à Marseille) parce qu'Alexis (le directeur), comme beaucoup de directeurs de nos cinémas, à très envie de faire quelque chose dans ce sens. C'est vrai que quand on travaille dans nos cinémas et qu'on a personnellement une conscience écologique, le nombre de déchets qu'on génère, à notre époque, ça fait peur ! Donc chacun prend des initiatives individuelles selon les prestataires qui nous sollicitent pour nous proposer des solutions localement. Dont ce fameux Yoyo.

Donc Yoyo est arrivé et nous l'avons rencontré avec Valérie Suter (Directrice du Pathé Levallois et membre du groupe de travail), sauf que Valérie, au Pathé Levallois, n'a pas le même débit qu'un Plan de campagne (gros cinéma de Marseille). Donc quid du bénéfice qu'elle en retirerait par rapport au coût demandé pour l'installation - on parle quand même de 10K€, ce n'est pas rien dans un budget qui n'a pas été prévu.

Donc pour l'instant on en est là, on les a rencontré et je dois faire une « alerte » à Jacques Durand par rapport à cela car il y a sans doute une recommandation à faire à l'ensemble du circuit soit pour dire « oui allez-y » soit pour patienter et revoir les dirigeants de Yoyo afin de trouver une entente à l'échelle nationale car s'ils souhaitent pouvoir contractualiser avec plusieurs de nos cinémas il va falloir travailler d'une manière différente, et réfléchir à une mutualisation des coûts (parce que 10K€ à chaque fois sans mutualisation rien du tout...)

F.K : Y a-t-il une communication qui émane de ce partenariat à Lyon ?

K.R : Non, il y a juste une poubelle avec une communication complètement faite par Yoyo.

F.K : Donc qui n'implique pas du tout l'image Pathé Gaumont...

K.R : Non, ah non rien du tout, on ne fait que de la communication sur Yoyo, c'est Yoyo qui communique, le visuel projeté dans les salles c'est Yoyo. C'est Le cinéma en question (Bellecour par exemple) et Yoyo. Mais toute la communication est drivée par Yoyo, les sacs c'est Yoyo... tout est brandé Yoyo. On a pas du tout d'intérêt d'image, pour moi le bénéfice il est 100% Yoyo.

F.K : Au-delà de ce groupe de travail ciblé « tri sélectif » sais-tu s'il y a d'autres réflexions en matière d'éco-responsabilité au sein du groupe ?

K.R : Je ne suis pas au courant, pas informée.

F.K : Tu sais s'il y'a d'autres Groupes qui se positionnent là-dessus ?

K.R : Groupe non, il y a quelques cinémas indépendants, notamment un qui a reçu le prix du cinéma le plus innovant.

F.K : Oui à Redon

K.R : Exactement en Bretagne justement pour cette carte là, mais pour l'instant les circuits de cinémas c'est niveau 0. Je n'ai pas entendu parler de CGR et pourtant on le saurait car ils

communiquent beaucoup. UGC n'est pas forcément très actif en communication mais je n'en ai pas entendu parler non plus.

F.K : UGC je sais qu'ils ont mis en place une Charte de Responsabilités Sociale et Ecologique au sein de leurs cinémas. Je n'en sais pas plus. J'aurais bien aimé prendre contact avec quelqu'un pour en parler mais c'est compliqué pour avoir une personne référente.

K.R : Après de ce que je vois de nos questionnaires, la majorité de nos cinémas sont sensibilisés à ça, il y a quand même pas mal de choses qui sont faites mais chacun s'est « débrouillé » localement.

F.K : Justement tu as des exemples de ce qui est mis en place dans certains cinémas du circuit ?

K.R : Le tri du papier dans les bureaux. Tous ceux qui sont locataires dans un centre commercial trient, mais c'est un faux tri. C'est-à-dire qu'ils rassemblent tout ce qui va dans notre poubelle jaune, (jaune dans notre région parce qu'en Savoie elle est noire, donc ça non plus ça n'aide pas, il y a un manque d'unité nationale qui n'aide pas beaucoup au tri). Donc tout ce qui va dans la poubelle jaune ils le mettent dans des énormes sacs qui sont jetés dans le conteneur mais ils ne trient pas forcément ce qu'il y a dedans... D'ailleurs on sait très bien que ces sacs-là ne sont pas valorisés, ils partent en incinérateur dans la majorité des cas.

Ensuite, très à la marge, quelques cinémas font tri des capsules, le tri du verre, ceux qui ont du verre le trient quasiment tous. Moi je trie le verre à Convention, enfin on met le verre dans des sacs et ensuite on l'emmène à la poubelle dans la rue, il y en a une juste à côté du cinéma donc pour l'instant c'est comme ça qu'on fonctionne.

F.K : Et la récupération d'eau de pluie, je sais qu'il y a certains cinémas qu'ils le font ?

K.R : Ici oui on fait de la récupération d'eau de pluie, quasiment tous les nouveaux cinémas sont construits avec en tout cas l'intention de faire de la récupération d'eau de pluie. Je crois que La Joliette le fait, c'est à confirmer, mais je sais qu'on n'est pas les seuls à le faire.

F.K : La aussi c'est une volonté du cinéma en lui-même ?

K.R : Non là ça vient du siège. C'est le siège qui décide de ça lors de la construction. Maintenant il y a pas mal de problèmes, car ce n'est pas optimal, il pleut de moins en moins. Dès qu'on a du monde on a des problèmes avec nos chasses d'eau qui ne délivrent plus d'eau

et quand on n'a plus d'eau dès qu'on a du monde et bien on reçoit des commentaires, parce que les chasses d'eau ne fonctionnent plus, elles mettent du temps à se recharger etc... On a un dispositif largement améliorable, on est en train de l'étudier pour l'améliorer.

F.K : Oui parce qu'il n'y a pas un système qui prend le relais si...

K.R : Si mais il n'est pas suffisant par rapport à l'activité qu'on a. Notre problème c'est que nos chasses d'eau sont activées en même temps. Quand on a une salle de 300 personnes qui sort, la moitié de la salle va aller aux toilettes et on a 150 personnes qui vont actionner les toilettes en même temps et ensuite il ne va rien se passer. Sauf que sur 150 les 80 premiers auront eu de l'eau et ils vont vider toute la cuve et le temps que le système prenne le relais ce n'est pas suffisant pour remplir la cuve rapidement. Alors que dans un hôtel par exemple, ou dans une activité classique, personne ne va actionner les toilettes en même temps. Si les hôtels faisaient pareil avec les douches tous les matins ils rencontreraient le même problème d'eau.

Nous on a cette problématique et on est en train d'étudier des solutions qui pourraient palier à ça : à la fois au déficit d'eau que l'on rencontre depuis deux ans et au remplissage de la cuve par l'eau de ville pour atteindre un débit suffisant. Un autre problème que nous rencontrons c'est que nos toilettes fonctionnent avec une détection automatique ; une personne va systématiquement déclencher une chasse d'eau sans le vouloir et va donc le re-déclencher une deuxième fois volontairement. Il y a donc 2 chasses d'eau par personne. 2 fois 10 litres. Il y a donc sans doute quelque chose à faire dans ce sens. La détection automatique n'est pas forcément adaptée d'un point de vue écologique à l'heure actuelle où on est en déficit d'eau.

F.K : En termes d'énergie justement, y a-t-il des choses étudiées au niveau du groupe comme les panneaux solaires ?

K.R : Des discussions que j'ai pu avoir avec une Directrice Régionale qui avait fait son mémoire de la Fémis sur le sujet, ce n'est à ce stade pas intéressant économiquement parlant. Les surfaces de toits sont trop petites par rapport à la consommation qu'on en a. En revanche il y a eu des recommandations récentes faites pour tous les cinémas sur l'économie d'énergie d'un point de vue électricité notamment sur les climats, en faisant attention à quand on les démarre et à quand on les éteint. On n'est pas obligé de démarrer une clim ou chauffage dès 8h30 le matin alors que les premières séances vont avoir lieu à 10h30 voir à 11h le matin.

Est-ce qu'on est obligé de mettre le chauffage jusqu'à 1h30 du matin alors qu'à 00h30 tout le monde est sorti et qu'on aurait pu arrêter tout bien avant ! Donc là il y a une volonté d'économie argent aussi mais les deux vont de pairs. On s'est rendu compte sur Convention que l'on démarrait les clim trop tôt, on a rectifié et ça va faire gagner du confort également car on a eu des remarques, notamment l'été, avec des salles glaciales le matin. Autant faire démarrer plus tard. On a aussi une problématique de bâtiment c'est-à-dire qu'entre notre sous-sol et notre 2^{ème} étage qui est sous les toits, nous n'avons pas forcément les mêmes besoins donc on a échelonné les démarrages de clim en fonction de cela. Il y a aussi une inertie qui est différente en fonction du haut ou du bas. Sur ce point il y a une recommandation à l'échelle nationale.

F.K : Je crois savoir qu'il y a une réflexion sur le lancement automatique des projecteurs, pour que les séances ne démarrent pas en cas de salle vide...

K.R : Oui mais il y'a des contraintes techniques assez lourdes ; à savoir comment redémarrer correctement les séances suivantes.

F.K : Sans la présence de quelqu'un en cabine (oui)...

Pour revenir sur les études tu disais qu'aucune étude n'avait été faite mis à part le questionnaire qui a été envoyé à tous les cinémas pour connaître leurs pratiques en matière de tri. D'autres études sont-elles prévues ? Par exemple auprès des spectateurs pour savoir ce qu'ils en pensent ?

K.R : Je n'en ai pas entendu parler. Il n'y'a que 4 cinémas qui ont mis en place le tri dans leur cinéma, pour les clients. Pour les 4 c'est un échec.

F.K : Les gens ne font pas le tri ?

K.R : Non.

F.K : Il y a une communication derrière qui les incite à le faire ?

K.R : Non.

F.K : C'est donc au bon vouloir du client.

K.R : La Vilette ne fait pas parti des cinémas ayant déclarés faire le tri pourtant j'ai vu qu'ils avaient des doubles poubelles. Dans tous les cas la communication ne sert à rien. Si on

demandait à 10 personnes, « qu'est ce qui est recyclable et qu'est-ce qui ne l'est pas ? », personne ne saurait répondre. C'est pour ça que la recommandation sera autour du PET. Le pet c'est hyper facile pour le faire dessiner (la forme du contenant), c'est le repère le plus simple pour initier le tri. Une fois qu'on aura fait ça, peut-être qu'on arrivera à faire d'autres choses.

Mais « Recyclable/Non recyclable » ça ne parle à personne. Il y en a un qui va venir de l'Est, un du Nord un de Paris, il n'y en a pas un qui parle recyclable de la même manière. Encore une fois c'est un problème d'échelle nationale aussi. Donc ça ne marche pas. Même constat des 4 cinémas qui font le tri et qui m'ont envoyé des photos des deux sacs de de leurs doubles-poubelles elles sont vides. Donc ça ne sert à rien. Je te dis les cinémas qui ont la communication la plus forte ce sont les cinémas qui sont partenaires de Yoyo.

F.K : Mais parce qu'ils bénéficient de la communication de yoyo.

Et donc, toi, sur Convention ce que tu mets en place au-delà de l'énergie, ce que je ne savais pas, c'est essentiellement par rapport à l'offre alimentation ?

K.R : Oui quand je suis arrivée à Convention, j'ai appris que c'était un cinéma qui récupérait l'eau de pluie, j'ai trouvé ça super, parce que je suis aussi personnellement impliquée dans ma vie privée, jusqu'à ce que je découvre les problèmes que ça génère au quotidien. On ouvre ce Café en décembre 2017 parce que le projet vient du fait que les spectateurs qui viennent à Convention ne consomment pas. Ils conçoivent la sortie cinéma comme une sortie culturelle et donc on ne mange pas pendant la séance. Or l'offre dans nos cinémas elle fonctionne sur l'avant séance et pendant la séance. Donc cela ne peut pas fonctionner avec la clientèle de Convention, c'est une question de timing. La deuxième chose c'est que l'offre classique ne rencontre pas leur adhésion. Donc le pari c'est d'ouvrir ce café qui va occuper l'avant et l'après séance. Je ne mange pas pendant mais avant et après. Donc ça c'est pour le timing. Deuxième point, pour contrecarrer l'offre de cinéma classique dans nos cinémas, Pop-Corn, sucré etc.. Tout ce qui est très répandu, je me suis dit que nous allions travailler une carte plutôt à l'opposé donc une carte plutôt autour du « healthy », bien-être, artisanal etc... Et on commence à travailler sur une gamme de boissons faites de manière artisanale. On a la licence IV on veut faire de la bière donc quitte à faire de la bière autant faire de la bière qu'on ne trouve pas en supermarché mais on va travailler une bière artisanale et aussi en local, je sais qu'il y a des brasseries à paris et si on travaillait aussi le circuit-court.

L'idée de base c'est ça et c'est aussi de travailler avec des commerçants du quartier car Convention est extrêmement bien ancré dans son quartier donc c'est pour ça qu'on a commencé nos planches de charcuteries/fromages. En fait il y a une boutique dans le quartier qui travaille en prise directe avec des produits de Franche-Comté et qui ne fait que des produits de cette région, c'est lui-même qui les sélectionne, il connaît tous les producteurs de fromage, de jambon, de charcuteries, il pourrait en parler pendant des heures et c'est pour ça qu'on l'a choisi pour le fromage. En ce qui concerne la charcuterie, le problème de la charcuterie de Franche-Comté c'est que c'est de la charcuterie fumée et c'est hyper clivant donc c'est pour ça qu'on ne l'a pas choisi. D'ailleurs on a abandonné pour l'instant la charcuterie, on essaie de trouver le bon principe. Et donc on a essayé de travailler toute notre carte le plus possible en adéquation avec ça. On n'arrive pas forcément à faire du 100% artisanal car ce n'est jamais facile à l'intérieur d'un cinéma mais aussi parce qu'à l'heure actuelle on n'a pas encore trouvé toutes les bonnes ressources (typiquement la charcuterie) mais au fur et à mesure qu'on avait un nouveau produit, je demandais qu'on trouve le produit le plus artisanal. On a fait rentrer comme ça, au niveau des boissons : des jus de fruits artisanaux, de la limonade artisanale, du cidre fabriqué de manière artisanale et qui est un produit remis au goût du jour, production française etc... Des chips cuites au chaudron de manière artisanales labellisées françaises. Donc l'idée c'est de travailler cette carte là pour tenter l'expérience et voir si ça plaît à nos clients, vu qu'ils n'aiment pas l'offre classique et en même temps c'est construire l'image du Convention s'appuyant sur le recyclage de l'eau.

Et ça fonctionne, voilà ça plaît beaucoup. On a lancé les mochis par le biais de notre « séance gourmande », qui sont des pâtisseries japonaises. J'ai découvert cette toute petite maison en Touraine qui fabrique ses mochis à la main, ce n'est pas local mais par rapport au Japon on a réduit considérablement les kilomètres (sourire). En plus elle va ouvrir une boutique à Paris en Juin ce qui va encore réduire le circuit. On s'est lancé dans les mochis, qui connaît les mochis dans les cinémas ? Personne et ça cartonne !

Au fur et à mesure, ce qui est formidable avec cette carte là c'est qu'on a une carte qui est courte, de qualité, qui plaît et du coup ils ont goûté un produit qu'ils ont aimé. Ils savent que c'est de qualité, du coup le mochi dont ils ont entendu parler ils vont quand même le goûter. Ils osent, on a gagné une base de confiance. De fil en aiguille on a lancé des soupes, que l'on a fait nous-même. On a lancé ça aux vacances de la Toussaint, on n'a pas un flux énorme donc ça nous permet de tester en petite quantité, pleins de petits produits comme ça. Carton sur les soupes ! Quitte à avoir le blender, on a lancé les compotes, ça cartonne, plus

les tartelettes salées fraîches de « Rachel's Cake ». Donc on s'est retrouvé à faire des tests comme ça alors que ce n'était pas forcément l'idée au début et les clients adorent et on pourrait carrément faire un menu : de faire soupe en entrée, la tartelette au milieu et la compote en dessert et on aura fait un repas sur le pouce frais avec des bons produits non trafiqués.

Ça c'est le pari gagnant !

F.K : Economiquement ça ne te coûte pas plus cher, le temps de préparation etc ?

K.R : Non parce que c'est rentré dans la marge.

F.K : Ce n'est pas plus cher au final que de faire de l'alimentation classique dans un cinéma ?

K.R : On a dépouillé, en dehors des weekends et de l'hiver, on a eu de très très bons résultats sur l'hiver même en semaine où la main d'œuvre du café a été rentabilisée en un an, la main d'œuvre qui va nous coûter plus cher maintenant, en période plus creuse, même si en termes de ratio on va s'élever. Mais on a des idées pour continuer à développer, ce n'est pas les idées qui manquent c'est toujours le temps.

Donc en moins d'un an et demi nos week-ends sont systématiquement rentabilisés et pourtant c'est une ressource (humaine) que l'on a pris sur l'effectif du hall.

F.K : Justement par rapport à l'offre classique qu'il va y avoir dans les cinémas, est-ce que ça a fait baisser les ventes en l'occurrence de popcorn etc ?

K.R : Pas du tout, rien, c'est que de l'additionnel. Et on a réussi à faire augmenter au fur et à mesure, parce qu'il y a un travail qui a été fait aussi sur la gamme classique proposé dans le hall. On a réussi à augmenter légèrement le ratio du hall, il a pris entre 3 et 5 centimes, parce qu'on a travaillé l'image, on a travaillé l'agencement, tout ça, et le café maintenant tourne entre 15 et 18 centimes et c'est que de l'additionnel pur.

F.K : Et ce n'est pas du tout la même clientèle alors, ceux qui achètent du popcorn ne passent pas du tout par le Café caché ?

K.R : Rien à voir, ce sont en fait nos habitués, ceux qui ne consommaient pas avant, qui ont justement pris leurs habitudes au café.

F.K. : Et tu penses que de proposer une offre parallèle comme celle-là c'est quelque chose qui peut être déclinable sur d'autres cinémas du circuit ?

K.R. : J'en suis persuadée. Alors, le problème que l'on a ici, d'où son nom c'est qu'il est caché. Et il est sur une clientèle captive donc ça fonctionne très bien en fait avec les « habitués » et nous on a un gros, gros, gros vivier d'habitués puisqu'on a 35% d'abonnés sans compter les 20% de cartes 5 places, donc on est à plus de la moitié de notre clientèle qui est vraiment fidélisée. Ce n'est pas le cas de tous les cinémas, mais maintenant, nous ça nous va bien puisque le Café n'est pas dans les flux, donc notre clientèle occasionnelle elle ne le voit pas, elle ne le connaît pas, elle n'y va pas, ou alors parce qu'elle est passée aux toilettes, et que d'un coup elle l'a découvert et, comme ça a été le cas les 6 premiers mois, c'est plus de l'achat d'impulsion (Qu'est-ce que c'est ? Il y a du monde, Ça a l'air sympa la prochaine fois il faudra y penser...) sauf que comme ils reviennent 6 mois après, ils oublient entre temps qu'il y a un café donc avant que la mécanique se mette en place et qu'ils prennent leurs habitudes ça va mettre énormément de temps. Alors que la clientèle qui vient au moins une fois par semaine a assez vite pris ses repères et a changé sa manière d'organiser sa séance ; elle vient en avance, on a vu aussi un changement de séquençage, c-à-d qu'on travaillait beaucoup sur l'avant-séance la première année et de plus en plus on travaille sur l'avant-séance et sur l'après-séance.

F.K. : Finalement, les gens viennent plutôt consommer avant ou après leur séance ?

K.R. : Maintenant c'est quasiment kif kif, voir les deux. En fait ils vont attendre au café, première consommation, et puis ils vont débriefer du film, avec les amis qui les ont rejoint etc..

F.K. : Donc le but c'est quand même d'essayer de le développer auprès de la clientèle occasionnelle non ?

K.R. : Oui mais ça va se faire au fur et à mesure. On a encore un déficit de communication qui est lié à un manque de temps, on ne communique toujours pas à l'intérieur de nos salles, on communique sur nos écrans du hall mais la communication n'est pas correcte... on est pour l'instant très en retard sur la communication donc a encore beaucoup de travail à ce niveau-là. Ça marche en fait par le bouche-à-oreille, on a de plus en plus de commentaires sur Google, liés au cinéma, qui parlent du Café, donc c'est bien car ils travaillent pour nous la communication, de plus, à chaque fois les commentaires sont super élogieux, donc en fait

l'axe de communication est plus sur le bouche-à-oreille, car pour l'instant on n'a pas été suffisamment actifs à ce niveau-là. La visibilité c'est l'un des projets de cette fin d'année. On attendait que la terrasse soit prête.

F.K : As-tu fais des études auprès de ta clientèle pour connaître leur avis sur le Café Caché ? Est-ce qu'ils viennent plutôt parce que l'offre proposée est différente du classique « popcorn coca » ou est-ce qu'ils viennent aussi parce que vous travaillez avec des circuits-courts ?

K.R : Alors, on ne communique pas sur le circuit-court, on communique beaucoup sur l'artisanal. On avait fait une première étude 4 mois après l'ouverture du Café pour sonder l'intérêt des clients quant aux produits proposés et aucun n'a parlé du côté artisanal. Ce qu'ils aimaient c'était que ce soit différent. C'était ça qui leur plaisait et d'avoir un endroit où s'asseoir, tranquillement pour consommer et qui soit un peu à l'écart. C'était plus là-dessus, sur le côté « différent ». Pas sur le côté « healthy » et en même temps, on ne fait pas de communication dessus. Si on ne regarde pas l'étiquette, on ne sait pas que c'est fabriqué artisanalement, on ne sait pas qu'on a du vin Bio, on ne sait pas qu'on a du vin travaillé en biodynamique. Personne ne le sait pour l'instant ; c'est l'une des choses que l'on doit justement travailler sur le second semestre : lancer une vraie communication autour du Café Caché et de sa particularité, et notamment de sa carte avec des produits qui sont fait maisons. Combien de cinémas font des produits « maison » sans avoir de vraie cuisine ?

F.K : D'où ma question, est-ce vraiment déclinable ? car il faut pouvoir logistiquement le faire et cela représente tout de même un investissement de faire des recherches de prestataires différents quand dans un groupe on a des prestataires qui fournissent automatiquement tous les cinémas du circuit ?

K.R : Est-ce que c'est déclinable ? En l'état, en tant que lieu de vie, Oui. Après concernant les produits, par exemple la bière artisanale ; je pense que toutes régions font de la bière artisanale, donc tout ce qui est « boisson » ce n'est pas très compliqué. En alimentaire, nous nos agents ont appris à s'occuper des légumes, on a fait des formations vraiment de restauration sur le sujet. Ils ont appris à nettoyer les légumes selon des règles d'hygiène très strictes, comment couper, conserver etc... En termes de flux, il y a des préparations, tous les restaurants le font, donc il n'y a pas de raison que l'on ne soit pas en capacité de le faire. Après arriver à faire de la soupe maison ou de la compote maison je pense que c'est plus lié à la particularité du Gaumont Convention. Maintenant, si je prends l'exemple du Gaumont Archamps, le directeur était hyper intéressé par le fait que je fasse des soupes, et s'est dit

que ça fonctionnerait dans son cinéma. Or lui, il est propriétaire de son parking sur lequel il fait construire 2 restaurants. Donc lui il a juste à faire comme dans tous les bars à soupe, à savoir des grosses marmites de soupe et c'est son restaurant qui fabriquerait la soupe. Et ça je pense que ça peut se faire partout. Il suffit d'avoir le prestataire qui fabrique la soupe et il faut juste avoir les grosses marmites pour les réchauffer. Nous, à Convention, nous n'avons pas l'espace, et on n'en a pas besoin par rapport à nos flux, mais si ça se trouve dans 5 ans, on sera complètement débordés et il faudra qu'on trouve une autre solution que nos agents avec leur petit blender. Donc il y a quand même pas mal de choses qu'on est en capacité de faire ; les bars à jus et les bars à soupe se développent partout, et la plupart ont des cuisines qui sont externalisées, par manque de place. Donc si ça se fait avec des gros volumes, des gros rendements le midi, ça veut dire qu'on est capable de le faire.

F.K. : Et y a-t-il d'autres projets sur Convention toujours dans une démarche éco-responsable, plus respectueuse de l'environnement au-delà de l'alimentaire ?

K.R. : La végétalisation de la terrasse. On l'a travaillé aussi sur ce modèle-là, sur le « upcycling », et sur la permaculture. Quitte à rester sur le même principe, même si pour le moment on ne communique pas, autant emmener tout nouveau projet dans cette démarche-là. Donc on a construit 3 gros bacs, qui sont sur le principe du « upcycling » ; on a récupéré le bois de nos palettes pour créer des contenants. C'est un projet commun avec mon technicien, Jonathan, qui est d'un point de vue personnel aussi très impliqué dans cette démarche, mais comme la majorité finalement de mon équipe, de mes agents qui sont très sensibles à tout ça, qui sont curieux ; ils ne connaissent pas et ne savent pas forcément faire mais en tout cas ils en ont l'envie. Un autre exemple, on a supprimé les pailles chez nous, elles sont cachées donc si vraiment quelqu'un insiste on est en capacité de lui en donner car pour l'instant il n'y pas l'interdiction mais on les a toutes retirées. Et ça a fait le tilt chez nos agents. Ils ont quasiment tous une gourde, et pour ceux qui n'en ont pas j'ai l'intention d'équiper tous nos agents d'une gourde, en tous cas tous les CDI. Il y a ce travail là qui est fait à l'intérieur de l'équipe. Il y a suffisamment de tasses dans la salle de pause pour ne plus avoir à utiliser des gobelets en plastique donc je les vois de plus en plus utiliser des tasses pour l'eau au lieu des gobelets en plastiques jetables. Ils se sont donc petit à petit mutuellement entraînés dans cette logique-là en même temps que je leur demandais « pourquoi utilisez-vous autant de papier et plastique alors qu'un chiffon suffirait ? ». Donc, quand on emmène une équipe, elle se retrouve au fur et à mesure à s'enlever des défauts dont elle n'avait pas conscience. Et si on en revient à la terrasse c'est un peu la même idée.

Pourquoi acheter des bacs en bois quand on a autant de bois dont on peine à jeter ? Autant l'utiliser, d'autant que le bois des palettes va merveilleusement bien à l'extérieur. Donc on est parti sur cette idée-là. Je me renseignais personnellement sur la permaculture et je me suis dit qu'il y avait forcément de la permaculture adaptable à des bacs de culture. Le but étant d'en faire des jardinières semi-autonomes. Ça répond à deux choses : une problématique écologique mais aussi une problématique de gestion pour mon équipe (quand arroser ? quoi arroser ? à quel moment ? quelle quantité ?). On a fait des tests l'année dernière et certaines plantes sont mortes noyées et d'autres sont mortes desséchées, à un moment on les a trop arrosées parce que tout le monde voulait les arroser et à un moment tout le monde a arrêté de les arroser ... c'était compliqué donc je me suis dit qu'il fallait trouver un système pour ne pas avoir besoin de réfléchir. Le « wicking bed » a été la solution, donc jardinière semi-autonome avec un énorme drainage, un « trop plein » qui permet de déterminer quand il y a assez d'eau, donc on n'arrose jamais par la terre mais via un tuyau par lequel l'eau s'écoule quand il y a assez d'eau. Donc le repère est hyper simple. Il faut juste s'assurer que quelqu'un arrose de temps en temps et cela est très simple à instaurer sur un planning. La deuxième chose c'est qu'on générât des déchets de fruits et légumes, et le « wicking bed » répond à cette problématique puisqu'il y a un vermicomposteur à l'intérieur de la jardinière dans lequel j'y ai intégré des vers. Le vermicomposteur composte naturellement, même sans ver, nos déchets de fruits et légumes. Il a donc fallu que j'apprenne à l'équipe le fonctionnement d'un composte, avec le « vert » et le « brun », la matière sèche, donc les agents récupèrent maintenant les sachets de thé séchés pour faire le « vert », le papier absorbant, très utilisé dans notre métier est déchiré en petits morceaux pour faire le « brun » et il faut toujours qu'il y ait un bon équilibre. Donc je regarde à peu près tous les jours pour m'assurer que tout se passe bien à l'intérieur. Ça se dégrade naturellement et les vers se nourrissent de ça et fertilisent la terre avec leurs excréments. Du coup on a des jardinières qui sont quasiment autonomes en eau et en fertilisants. Nous n'avons donc pas besoin d'ajouter d'engrais, d'ailleurs souvent chimiques etc. Et donc maintenant on fait pousser nos plantes et nos aromates pour alimenter nos planches. Nos aromates sont bio, la terre horticole est bio donc on est toujours dans ce même esprit. Et nos agents ont demandé dans un premier temps à faire pousser des légumes dans nos bacs sauf que ce n'est malheureusement pas possible, non par manque d'envie mais parce qu'il faut 6 heures de soleil et qu'ici, sur la terrasse, on a du soleil 3h par jour entre Juin et Septembre, ce n'est donc pas suffisant pour faire un potager. Mais j'étais ravie de cette demande car j'avais l'idée d'éventuellement créer un potager sur l'une de nos 2 autres terrasses, qui est facilement

accessible et très bien exposée et les agents qui en ont envie pourront donc avoir leur petit carré. Donc ce ne sera pour l'instant pas une production pour le cinéma même si l'équipe « BA » (gestion des boissons et de l'alimentaire) a très envie de tenter l'expérience mais il y a des contraintes de production qu'il faut être capable d'assumer. Pour le moment au moins on se lance et ensuite on verra si on arrive à allier les 2, si on arrive à en faire une production qui viendra directement alimenter le Café.

F.K : L'aspect managérial est donc très important et je suppose que dans le cadre du groupe de travail, au-delà des réglementations et des directives qui seront données aux cinémas il y aura également un accompagnement des équipes ?

K.R : Oui, énorme ! S'il n'y a pas l'adhésion de l'équipe de toute façon ça ne fonctionnera pas. Parce que c'est toujours une équipe qui est derrière le client. Si un client se trompe en jetant son PET et qu'un agent qui le voit ne dit rien car il ne s'en préoccupe pas, ça ne fonctionnera jamais. C'est une évidence, avant même le client c'est l'équipe qu'il faut sensibiliser et c'est d'ailleurs quelque part ce que je fais. Je fais d'abord le travail avec mon équipe, à mettre en place plein de petites choses pour que tout le monde ait cette conscience et « upgrade » en fait sa conscience. Aucun des agents à un niveau « zéro » de conscience mais tout changement d'habitude semble toujours très compliqué donc l'idée s'est de leur démontrer que ce n'est pas si compliqué que cela. Par exemple, il faut arrêter de mettre à disposition des tas de serviettes qui font 1 mètre de hauteur. Ce sont des techniques de vente, il faut que ça déborde pour qu'on ait envie d'en prendre mais c'est exactement l'inverse à faire sur le jetable. Si on en met énormément, les gens se servent énormément et jettent énormément. Ce sont donc des arbres, de l'eau et du temps qui sont jetés. Il faut en mettre des petites quantités car s'il y en a moins les gens en prennent moins. S'il y en a beaucoup ils en prennent beaucoup. Donc j'explique constamment à mon équipe qu'il faut qu'il y ait des serviettes à disposition mais que ce n'est pas la peine d'en mettre autant. C'est cette compréhension qu'il faut amener auprès des équipes, des astuces à mettre en place. Ce n'est pas forcément le directeur, il faut que ce soit aussi les Responsables qui insufflent cette démarche. On aimerait faire de la vente à emporter au café mais je tance mes responsables pour qu'ils trouvent des contenants non jetables et recyclables ou réutilisables. C'est aussi un coût. Faut-il un contenant jetable éco-responsable ou un système de consigne ? Mais comment mettre en place la consigne, notamment d'un point de vue comptable etc...c'est donc une question de coût et de temps car tout ça c'est aussi beaucoup de temps.

F.K. : OK. Eh bien merci Krystel ! Je ne sais pas si tu souhaitais ajouter quelque chose ?

K.R. : Non, si ce n'est que je manque de temps (rire). J'aurais aimé que ça avance plus vite sur le groupe de travail mais avec tous les sujets quotidiens c'est dur de trouver le temps.

F.K. : Du temps et de l'investissement personnel...c'est aussi parce que tu es personnellement très engagée que ces sujets vont avancer.

K.R. : Oui, et ce qui est bien c'est que j'ai une équipe qui est demandeuse. Je ne sais pas si ce sera le cas dans tous les cinémas.

F.K. : Oui peut-être pas, d'où l'intérêt aussi que se soit réfléchi en termes de groupe, à l'échelle nationale pour sensibiliser un maximum de personnes.

K.R. : D'où ces 2 axes qui sont : imposer à tous le recyclage du papier et faire des recommandations avec l'imposition du recyclage de PET. On est en capacité, à l'échelle nationale, de créer une poubelle pour initier le tri. On est en capacité d'initier une communication nationale, mais la démarche de collecte devra se faire régionalement. Donc voilà l'idée.

F.K. : Ça paraît quand même compliqué de mettre en place des recommandations nationales pour un groupe malgré les moyens financiers dont il dispose, donc penses-tu que c'est finalement plus simple pour un indépendant en dépit de ses moyens financiers plus limités ?

K.R. : Oui car un indépendant étant seul, il n'a pas la problématique d'avoir une harmonisation nationale, ni la problématique des différents statuts : entre celui qui est propriétaire, locataire, locataire à l'intérieur d'un centre commercial... ni la problématique « régionale » puisqu'il connaît les pratiques de la région dans laquelle il est implanté. Je reprends l'exemple des poubelles de notre questionnaire : poubelle jaune, poubelle noire... à ce moment-là je me rends compte que même les couleurs des poubelles ne sont pas nationales. Donc c'est tout bête mais ça fait parti des freins. Donc oui c'est plus simple quand on est seul, parce que sur ce sujet-là on est en capacité de faire des choses avec peu de moyens financiers.

F.K. : Encore merci Krystel pour ton temps et bon courage pour le GDT et pour tous les projets que tu continues de mettre en place ici sur Convention.

Entretien de Jean- Marie DURA

Auteur du rapport « La salle de demain » pour le CNC

Jeudi 30 Mai 2019 – Durée de l'entretien téléphonique : 1H

Florence Klintz : Bonjour Jean-Marie, merci pour le temps que vous m'accordez.

Jean-Marie Dura : Bonjour Florence, je vous en prie, j'ai un peu de temps pour discuter, bien que je vous avoue que je n'ai pas énormément de choses à dire sur le sujet. Votre sujet c'est la salle écologique ?

F.K : Oui, mon sujet c'est l'éco-responsabilité dans les salles de cinéma et en quoi aujourd'hui c'est un enjeu. Ça rejoint les recommandations que vous avez faites dans votre rapport pour le CNC, sur le fait qu'il y ait à la fois un intérêt sociétal et également des réglementations qui poussent de plus en plus à cela. Ma problématique n'est pas encore complètement définie mais l'idée c'est d'expliquer ce qui existe actuellement, quel intérêt de la faire et quelles sont les motivations des exploitants qui s'inscrivent dans cette démarche.

JM.D : En quoi c'est un enjeu donc ? Et en quoi ça peut apporter un plus à l'exploitation ?

F.K : Voilà oui. Et est-ce que les salles qui sont dans cette démarche aujourd'hui le font dans un intérêt plutôt économique, ou pour se mettre en accord avec la législation ?

Est-ce que c'est un positionnement stratégique et marketing ? et si c'est le cas, quel est l'intérêt de communiquer ? car pour le moment les salles qui mettent en place des choses ne communiquent pas dessus, d'où la complexité pour moi de trouver des sources à ce sujet.

JM.D : C'est vrai et c'est une erreur. Quitte à mettre des choses en place autant communiquer dessus. D'abord ce qui me frappe c'est qu'on a l'impression aujourd'hui que ce n'est pas un enjeu pour la filière, en tous cas en France. Vous savez quand le CNC m'a demandé de faire le rapport sur le cinéma c'est moi qui ai apporté le sujet, parce que mon épouse est très écolo et je me suis dit bah tiens c'est vrai on ne parle pas du tout d'écologie et d'environnement et de développement durable dans les salles de cinéma. Finalement le

CNC ne m'a rien demandé là-dessus et à ma connaissance c'est assez peu une préoccupation de leur part... ça a pu évoluer bien sûr... Ce n'est pas non plus une préoccupation de la FNCF ni des autres organisations qui s'occupent de salles de cinéma comme l'AFCAE, comme le SCAR. Je n'ai pas l'impression que ce soit un sujet sur lequel ils réfléchissent.

F.K : Alors ils commencent justement, c'est là où c'est intéressant. Le CNC va mener une étude sur le développement durable et il semblerait que l'AFCAE et la FNCF fassent également des études et travaillent sur des recommandations en direction des salles, donc je pense qu'ils commencent à se saisir du sujet.

JM.D : C'est bien c'est très bien, ça veut dire que vous êtes dans un domaine qui est encore complètement à défricher et qui est tout jeune finalement. Vous êtes au début de cette vague. Moi ce que je peux vous dire c'est que j'ai l'impression que les salles de cinéma s'y mettent, se saisissent du sujet. Il y a l'article que je vous avais fait passer du Box-Office, mais on n'est qu'au début, la réflexion commence à se structurer là-dessus. Si vous reprenez le programme des cinq ou dix derniers congrès de la FNCF, regardez les numéros de fin septembre – début octobre des magazines « box-office » et « le Film français » ; il y a des articles de fond et des interviews sur les gros sujets du moment mais je pense que personne ne parle d'écologie. Absolument personne.

F.K : Oui j'ai l'impression, ou du moins jusqu'à l'année dernière, quand le ciné Manivel de Redon a reçu le prix d'innovation pour ses initiatives écologiques.

JM.D : Vous voyez c'est indirect. Je pense qu'il y a une prise de conscience qui est peut-être aussi liée aux recommandations qu'on a fait sur la salle de cinéma, mais si vous relisez l'annexe de mission que m'a donné le CNC à aucun moment on ne parle d'écologie ou d'environnement, c'est moi au dernier moment qui ai ramené le sujet sur la table. Si vous revenez en arrière, l'écologie n'existe pas dans les salles de cinéma c'est comme si le cinéma et la salle de cinéma en particulier n'avait rien à voir avec l'écologie et le développement durable.

F.K : C'est ça qui m'a étonné et c'est pour ça que j'ai choisi ce sujet car je trouve ça incroyable qu'en 2019 on ne parle pas de ce sujet dans les salles de cinéma.

JM.D : Alors qu'il y a plein de raisons de s'y intéresser ! D'abord on n'a pas envie d'être pointé du doigt comme McDo ou autre, où tout d'un coup il y aurait une vague sur internet ou sur les réseaux sociaux qui nous expliquerait que la salle de cinéma c'est très mauvais pour l'environnement. Ce n'est pas de la bonne publicité ce n'est vraiment pas de la bonne publicité. Surtout que les salles de cinéma sont souvent en ville où le public est très sensibilisé sur ce sujet, il essaie d'utiliser le vélo, de moins consommer etc, donc le public auquel on s'adresse est quand même très sensible à ces questions environnementales.

Et dans notre domaine, c'est comme si ça n'existait pas. Moi je suis parti de chez UGC il y a un moment, ce n'était pas un sujet et je pense que c'est toujours pareil, que personne ne se pose la question. Je ne sais pas ce qu'il en est dans les cinémas Pathé Gaumont mais voilà, ce n'est pas encore dans notre champ de vision.

Ce qui m'a étonné, ce qui m'a épaté, c'est qu'aux États-Unis, alors peut-être pour les mauvaises raisons, pour des raisons de green washing... mais aux États-Unis toutes les boîtes cotées en bourse mettent dans leur rapport financier tout ce qu'ils font, toutes les initiatives qu'ils ont prises pour aller dans le sens du développement durable ; càd comment j'économise de l'électricité, comment je fais un toit végétalisé, comment j'installe des panneaux solaires sur mon toit... Ce que je trouve vachement bien ! Et en France à ma connaissance, encore une fois je ne prétends pas tout savoir, mais si vous ouvrez « le film français », « écran total » et « box-office », ce n'est pas vraiment à l'ordre du jour. Les cinémas français me semblent passer totalement à côté du sujet, ce n'est pas un sujet de préoccupation pour eux. C'est intéressant d'ailleurs...

F.K : Je me demandais justement si vos recommandations dans votre rapport pour le CNC découlaient de rencontres avec des exploitants. Est-ce que c'était un constat de voir qu'il y avait des initiatives mises en place ?

JM.D : Non. Franchement je suis peut-être passé à côté... mais ce passage sur « la salle de cinéma sera verte où elle ne sera pas », c'est vraiment quelque chose qu'on a réfléchi avec Marion Gollety au dernier moment. Dans toutes les interviews qu'on a fait avec les uns et les autres, ce n'est absolument pas quelque chose qui a été mis en avant spontanément. Personne ne nous a dit que la salle de cinéma du futur sera verte. Peut-être je me plante, c'est possible que j'aie oublié... mais je ne pense pas qu'un seul de nos interlocuteurs nous ait parlé de ça spontanément. Alors après, ce n'est pas parce qu'ils n'en parlent pas qu'ils ne font pas des choses et que ce n'est pas un sujet pour eux. Il n'empêche que ce n'est pas un

sujet prioritaire pour le moment. En tout cas on a interviewé beaucoup de personnes, on a passé du temps à discuter pour explorer les grands thèmes du futur et à ma connaissance il n'y a pas un seul interlocuteur qui a mis spontanément le sujet sur la table. Ce qui est intéressant. C'est un sujet infra conscient. Ils vont peut-être s'en saisir demain où ils s'en sont peut-être déjà saisi depuis que l'on s'est vu. Ce que vous me dites est intéressant, car de ce que vous voyez, même s'il y a des cinémas qui ont une démarche proactive sur l'écologie et l'environnement, il n'y en a aucun qui communique vraiment dessus.

En tout état de cause, je pense que si les salles de cinéma font des choses c'est très bien de les faire, je les encourage activement. En tant que citoyen et même en tant qu'industriel je pense que dans le futur, je ne sais pas si ça sera demain, après-demain, dans un an ou dans 5 ans, mais je pense qu'aucune activité ne pourra s'exempter de sa responsabilité environnementale et de dire « voilà ce que je fais pour minimiser mon empreinte carbone ». Et ça sera bien ! Une grande partie de tout ça ce sera du marketing au mauvais sens du terme, du marketing je dirais « green washing ». Mais il n'y a pas que ça et puis même si c'est du Greenwashing, à force de dire « voilà ce que je fais » on finit par le faire. Donc bon, c'est mieux de le faire, même pour des mauvaises raisons que de ne rien faire du tout.

F.K : C'est ce que je vais également essayer de démontrer à travers mon mémoire.

JM.D : Ça prend du temps, mais je pense que chaque salle de cinéma devrait essayer de s'emparer du sujet. On pourrait imaginer que le CNC et la FNCF pourraient débloquer des fonds ou dire que ce sera éligible au SEC (au soutien automatique), et mâcher un peu le boulot en disant : « on définit un cadre pré-établi et on sélectionne 5 ou 6 boîtes pour faire un bilan carbone. » Parce que c'est compliqué à établir son bilan carbone, on en a fait un avec Sébastien Giacomoni, chez UGC. Il est le patron de tout ce qui est « entreprise et collectivités » chez UGC, toute la cellule qui vend des chèques de cinéma aux comités d'entreprises et aux collectivités. Et lui, depuis longtemps, il a entrepris cette démarche et il avait travaillé avec un cabinet pour regarder quelle était l'empreinte carbone du service, au sens global. Il avait fait toute la démarche et c'est vrai que c'était assez long et que ça coûtait de l'argent, il fallait avoir un peu les moyens de le faire.

Tout le monde n'aura pas les moyens de la faire et ne saura pas non plus comment faire et à qui s'adresser, et donc le CNC et la FNCF pourraient préalablement défricher le terrain en disant : « voilà à quoi ça sert, voilà comment c'est fait, voilà comment il faut faire dans les règles de l'art », et dire « voilà on a présélectionné 4, 5 cabinets fiables qui peuvent vous

aider » pour aider un peu les salles de cinéma à sauter le pas, plutôt que de taper sur internet « bilan carbone »... Pour leur prémâcher le travail et donner un peu les grandes indications, les grandes lignes. Après les salles de cinéma sont grandes, elles sont majeures et elles pourront se saisir seules du sujet. Mais ça pourrait être bien que les salles de cinéma fassent un bilan carbone et réfléchissent à comment la réduire. Qu'elles se donnent par exemple cinq actions majeures, prioritaires à mener sur les trois prochaines années pour y arriver. Puis on fait un bilan des résultats au bout d'un, deux ou trois ans pour voir ce qui a marché, ce qui a moins bien marché et en définir 5 autres ensuite. Pour entrer dans une dynamique de la propriété.

Il ne s'agit pas du jour au lendemain de supprimer toutes les émissions carbone, c'est juste impossible, peut-être même pas souhaitable, il ne s'agit pas de faire la révolution et du jour au lendemain de tout changer, mais en revanche d'avoir une approche plus graduelle, plus large, de connaître son empreinte carbone et de réfléchir à un moyen de la réduire.

F.K : Et en fonction de son exploitation parce que je suppose qu'entre un indépendant et un circuit les démarches entreprises ne sont pas forcément les mêmes, les exploitants n'ont pas les mêmes contraintes ni les mêmes ressources budgétaires.

J.M.D : Evidemment, c'est pour ça que je vous dis qu'il faut faire un bilan carbone exploitation par exploitation, cinéma par cinéma, sinon ça n'a pas de sens. C'est ici et maintenant il ne s'agit pas d'avoir une réflexion philosophie et théorique sur la réduction de l'empreinte carbone, ce n'est pas ce que je préconise. Ce que je préconise c'est de regarder sa salle de cinéma ; comment elle fonctionne et comment elle peut réduire son empreinte carbone de manière très pragmatique. C'est la théorie du colibri...

Il ne s'agit pas de sortir des textes de loi et de dire il faut éteindre la lumière après 18h, en tout cas moi je n'y crois pas ni que ce soit souhaitable. En revanche si déjà on se dit « OK je prends mon empreinte carbone et je regarde comment je peux la réduire, ici et maintenant. Je mets en place d'ici 3 ans 5 actions que je peux mesurer et que je peux regarder, et je fais le bilan tous les ans pour savoir si je suis dans la bonne direction », je pense que ça peut être une vraie bonne dynamique.

Moi j'y vois 3 intérêts pour les salles de cinéma : un intérêt à la fois citoyen et un peu intellectuel en disant voilà la salle de cinéma fait quelque chose pour notre planète et c'est déjà pas mal. Ensuite il y a un intérêt marketing c'est-à-dire que ça ne peut pas faire de mal ; Je ne sais pas si ça va ramener des spectateurs mais en tout cas ça ne peut pas en rebuter, en

disant voilà ce qu'on a entrepris et c'est aussi une manière de communiquer positivement sur les salles de cinéma et de ne pas attendre que tel ou tel groupe nous pointe du doigt en disant voilà ceux qui contribuent à polluer, ce n'est pas ce dont les salles de cinéma ont besoin. Et le dernier intérêt c'est que je suis persuadé qu'en faisant ça on va s'apercevoir qu'on gaspille et qu'on peut faire des actions qui nous permettent d'économiser sur un certain nombre de points et d'améliorer notre compte de résultats. Du coup ces économies pourraient financer un certain nombre de choses qui permettent de réduire encore plus notre empreinte carbone. Moi je n'y vois que du positif, c'est une démarche proactive du cinéma qui doit être impulsée cinéma par cinéma, par l'équipe du cinéma ; le directeur, la directrice du cinéma et les responsables du cinéma qui doivent aussi s'en charger et se l'approprier. C'est vraiment cinéma par cinéma.

F.K : Oui c'est ça il y a tous les aspects bâtiments et opérationnels mais il y a aussi un management que doivent avoir les responsables pour manager les équipes et les sensibiliser à ce sujet. Sinon ça n'a aucun sens.

JM.D : Exactement, cela ne marchera effectivement que comme ça, c'est indispensable. Après je ne sais pas si c'est faisable mais en tout cas c'est souhaitable s'ils veulent le faire. Ça sera d'autant plus un sujet dans toutes les salles de cinéma si le CNC, la FNCF le SCAR etc, en tout cas tous les syndicats des salles de cinéma, le mettent dans leur feuille de route, en disant « voilà c'est un sujet actuel, bien qu'on ne puisse pas le régler en 6 mois ». Ça doit être un sujet comme la rotation des films, l'après VPF... tous les sujets qu'on connaît actuellement et qui sont discutés à longueur de congrès (ce qui est tout à fait normal car il y a des enjeux sur ces sujets et tant mieux). Si on commence à mettre l'écologie à l'ordre du jour ça me paraît extrêmement positif pour que les salles de cinéma jour après jour, mois après mois ou au moins une fois par an se posent la question de ce qu'elles peuvent faire pour l'écologie et le développement durable. Ça peut être par ailleurs non pas une demande de subvention supplémentaire, loin de moi penser à ça, mais que le CNC et la FNCF prennent le lead pour réfléchir et plantent la graine sur le sujet, qu'ils disent aux salles de cinéma « voilà on a réfléchi avec vous et on vous a prémâché le travail pour vous aider. On vous a fait un « livre vert » pour réduire l'empreinte carbone, voilà comment ça se passe, voilà comment vous aider ». Pour moi c'est un enjeu collectif et d'ailleurs il vaut mieux qu'on y réfléchisse collectivement pour qu'on garde les meilleures parties et qu'on échange des astuces plutôt que chacun regarde de son côté. Si chacun regarde de son côté comment faire

il y a de fortes chances qu'on perde beaucoup de temps. À mon avis un certain nombre de gens vont rapidement se dégoûter ou rapidement laisser tomber l'affaire.

F.K : Oui, déjà que ce n'est pas un sujet prioritaire si en plus il y a des freins dès le départ c'est décourageant. Il faut savoir où trouver les informations. Je pense qu'il faut réussir à mettre en avant des recommandations, donner des directions aux salles pour leur permettre de s'emparer du sujet rapidement et facilement.

JM.D : Oui voilà exactement, un « kit » pour dire : « on a réfléchi pour vous aider, pour que vous puissiez réfléchir plus facilement et gagner du temps sur ce sujet-là . Voilà le mode d'emploi pour commencer à ouvrir la boîte, non pas de Pandore, mais la boîte noire de l'empreinte carbone. Qu'est-ce que ça veut dire, quels sont les enjeux pourquoi il faut le faire, quels objectifs on peut se fixer comment déterminer ces objectifs, comment on peut y arriver... » Tout ça peut permettre de faire gagner un temps fou aux salles de cinéma qui veulent s'en emparer et ça va emmener tout le monde sur ce chemin-là.

C'est un peu l'objet de mon rapport, de dire « essayons d'arrêter de nous regarder le nombril avec ce qui a été fait en France il faut qu'on regarde ce qui a été fait, ou pas, par l'étranger ». Mais je suis sûr qu'il y a des choses qui ont été faites et qui sont faites à l'étranger qu'il faut aller chercher et qui peuvent servir d'exemple. Je trouve que c'est aussi le boulot du CNC et de la FNCF de regarder tout ça. Chaque cinéma ne peut pas le faire de lui-même parce que s'il regarde ce qui est fait à l'étranger pour voir quelle bonne pratique importer en France je ne vous dis pas la perte de temps pour chacun, et globale au niveau de l'industrie. En revanche c'est le rôle de certaines personnes d'aller faire une sorte de veille concurrentielle, aux États-Unis, en Allemagne, en Suède, en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande peut-être je ne sais pas. Il y a à l'étranger pas mal d'endroits où l'écologie et la sauvegarde de l'environnement de manière générale est très présente, bien plus qu'en France.

F.K : Dans les pays nordiques notamment, c'est très présent.

JM.D : Oui exactement, donc de regarder ce qui se fait à l'étranger et de se poser la question de ce qu'on pourrait « copier », et de ce sur quoi on est un peu plus dubitatif quant à la faisabilité de l'appliquer en France. Ça nous permettra de gagner du temps.

F.K : Oui, c'est assez dur de trouver des sources à ce sujet. Je commence à regarder ce qui se fait à l'étranger et c'est compliqué de trouver des sources par soi-même, c'est vrai que c'est long. Mais je pense qu'il y a des choses effectivement qui sont mises en place et qui sont totalement adaptables et déclinables au marché français.

JM.D : Absolument ! Je ne sais pas si vous avez des contacts avec les gens de « Box office » en France mais regardez leur société sœur, c'est box-office aux États-Unis. C'est la Bible de l'exploitation aux USA et je pense que les gens de « box-office » USA (de même que ceux de « box-office » France qui ont sorti ce papier sur l'environnement et les salles de cinéma) doivent être relativement à la pointe là-dessus, ou en tout cas, ont dû collecter pas mal d'informations sur ce qui se fait aux USA en matière de développement durable sur les salles de cinéma. Je suis sûr qu'il y a pas mal de choses et donc par « box-office » France vous pouvez trouver des informations et obtenir les contacts de rédacteurs en chef de « box-office » aux USA.

Voilà ce que je peux vous dire sur le sujet. En tout cas c'est un très bon sujet de mémoire, c'est très novateur, c'est très dans l'air du temps, au sens positif ! c'est même très en avance et presque plus novateur que dans l'air du temps.

Vous êtes pionnière et vous verrez que dans pas très longtemps, et je suis même sûr que dans les prochains congrès ça sera un sujet. Alors peut-être pas en septembre, on est déjà en juin et je ne le vois pas arriver maintenant, mais celui d'après je suis sûr que ce sera un des sujets qui sera mis sur la table. C'est évident.

F.K : J'espère en tout cas, parce que ça va devenir indispensable à court terme que les salles s'emparent de ce sujet.

JM.D : Il y a eu un sujet notamment sur le numérique. C'était l'occasion de dire qu'avec le numérique le bilan carbone diminue donc c'est mieux que les bobines argentiques qui polluaient beaucoup.

Ça a été mis en avant mais ça n'a pas été trop creusé et on n'a pas comparé les bilans carbonés. Par ailleurs, la copie numérique présente aussi un bilan carbone parce qu'il faut les copier, il faut les envoyer, il faut les stocker... et on sait tous maintenant que l'informatique n'est pas le chevalier blanc de l'environnement ! C'est sûr que c'est moins polluant que les laboratoires qui sortaient des pellicules avec plein de produits chimiques

mais l'informatique ça comprend aussi toutes les machines qui consomment de l'énergie etc...

Aujourd'hui on se pose la question de savoir si c'est juste une idée perverse ou si c'est vrai. Les fournisseurs, les fabricants de projecteur pour pousser le laser utilisent pour argument que le laser pollue moins que la lampe xénon, qu'on consomme moins d'électricité, moins d'énergie et donc que c'est bien pour la planète. L'autre chose qu'ils disent c'est que forcément vous supprimez la lampe xénon qui est un gaz rare, la fabriquer ça pollue, une fois que c'est fabriqué il faut la stocker, il faut l'envoyer... Tout ça fait partie du bilan carbone. Après je n'en sais rien, je ne sais pas si c'est vrai mais en tout cas je vous explique ce qu'ils disent. Honnêtement je ne sais pas, mais il faudrait se rapprocher de Sony, de Christie, de Barco, de tous ceux qui fabriquent des projecteurs et notamment de ceux qui fabriquent des projecteurs laser.

Est-ce que ces gens-là ont fait des études sérieuses, argumentées, indépendantes et objectives sur le fait que, je dis n'importe quoi, si demain les 172 000 salles du monde passaient au laser elles pollueraient moins qu'en projection xénon ?

Est-ce que ça aurait un impact sur le développement durable ? Est-ce que ça aurait un impact sur l'empreinte carbone des salles de cinéma ? Je n'en sais rien mais c'est l'impression qu'ils donnent.

F.K : Oui c'est un argument qu'ils mettent en avant.

J.M.D : Ça semble crédible, ça semble vrai mais ce n'est pas parce qu'ils le disent que c'est vrai. Vous voyez ce que je veux dire, ça semble rationnel mais parfois les trucs les plus rationnels sont faux, parce qu'il y a d'autres facteurs à prendre en compte et donc il faut aller jusqu'au bout du raisonnement parce qu'il y a certains facteurs qu'on ne prend pas en compte naturellement parce qu'on ne les connaît pas.

Est-ce que c'est un pur argument marketing ? ou est-ce que derrière il y a des vraies études sérieuses, crédibles qui soutiennent cette théorie ?

F.K : le Film Français en mars de l'année dernière avait aussi sorti un dossier de 4 pages sur l'exploitation verte, et Richard Patry soulignait justement le fait que l'exploitation, sans le savoir, était justement de plus en plus écologique avec le développement du laser, le passage au numérique, la dématérialisation aussi.

J.M.D. : Alors oui évidemment je ne vais pas dire le contraire ... mais je me méfie beaucoup de l'argument qui semble imparable. C'est ce que je vous disais avec la copie numérique... c'est qu'il faudrait quand même faire un bilan carbone sérieux. C'est comme avec le papier, on préfère l'informatique au papier sauf qu'on sait bien que tous les mails qu'on s'échange aujourd'hui polluent peut-être plus que la lettre qu'on s'envoyait hier.

Je suis toujours un peu dubitatif sur ce genre de proclamation vertueuse. Ça nous arrange bien de dire : « regardez on est très écolo, on est très vert » c'est super oui, mais ça on se le dit et ça semble vrai (je suis le premier à le penser) et j'aimerais bien qu'il y ait des études sérieuses pour le prouver. Des études qui prennent tous les paramètres en compte, réalisées de façon indépendante et sérieuse.

Il ne faut pas que ce soit un argument politico marketing. Je ne suis pas un adepte de la théorie du complot, pas du tout, mais je dis juste qu'il faut faire attention avec ce genre d'affirmation.

Est-ce que la dématérialisation des billets, le fait de passer par son smartphone pour acheter un billet ça réduit l'empreinte carbone ?

Je le pense, je veux bien le croire et je me contente de le penser - je fais ce que je reproche a beaucoup de gens - parce que j'ai envie de le croire. Mais ça serait bien d'avoir quand même des études qui le démontrent. Parce qu'elles auront pris en compte tous les facteurs qui rentrent en considération et pas seulement de dire : « je n'ai plus de billet papier imprimé donc c'est forcément mieux ». Il faut aller au-delà de la première analyse et démontrer toutes ces certitudes. Il faut essayer de penser contre nous-même. Pas seulement se dire « ok ça a l'air bien » mais réfléchir à comment démontrer que c'est effectivement bien.

Mais c'est un encouragement à bien faire, attention [sourire], c'est un encouragement à faire des choses et à les faire bien, à se poser toutes questions.

Voilà, donc j'espère avoir fait un bon tour d'horizon avec vous. En tous cas c'est un très beau sujet, de façon citoyenne et de façon industrielle aussi. Si on ne prend pas le sujet à bras le corps, je crains que d'autres organisations, moins sympathiques, finissent par nous montrer du doigt. Et ça c'est une grosse menace.

F.K. : Merci beaucoup, c'était très intéressant et si c'est un sujet qui vous intéresse je peux vous envoyer les articles et sources intéressantes que je trouverai sur le sujet.

JM.D : Avec plaisir, quand vous tombez sur des choses intéressantes envoyez-les moi. Et je ferai de même.

F.K : Merci encore pour votre temps, et donc je vous tiendrai au courant de mes trouvailles

Entretien de Philippe Rouxel

Directeur du Ciné Manivel de Redon- Lauréat du prix de l'innovation 2018

Mercredi 3 Juillet 2019 – Durée de l'entretien téléphonique : 25 minutes

Florence Klintz : Bonjour Monsieur Rouxel. Je vous remercie pour le temps que vous m'accordez. Je vous appelle donc dans le cadre de la formation continue « directeur d'exploitation » de la FEMIS que je suis en train de suivre. Mon mémoire porte sur l'éco-responsabilité dans les salles de cinéma, donc forcément je me suis intéressée au Ciné Manivel puisque vous avez reçu le prix de l'innovation. J'ai des questions à vous poser, notamment pour savoir pourquoi vous avez décidé de construire un cinéma aux normes HQE et connaître également les éventuelles difficultés que vous pouvez rencontrer par exemple au niveau du tri des déchets, pour savoir les caractéristiques que ça engendre et la rentabilité par rapport aux investissements de départ qui je suppose, sont plus conséquents que pour un cinéma « normal ».

Philippe Rouxel : D'accord. Donc au départ le Ciné Manivel c'est une association Loi 1901. Nous avons au sein notre association beaucoup de gens qui sont sensibles aux questions de l'environnement, et puis moi-même depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours été très sensible et sensibilisé à ces questions de l'environnement, donc ça a permis de vraiment s'orienter dans ce sens. Avant qu'on construise, dans les deux précédents cinémas qu'on gérait dans la ville on organisait déjà des conférences ou des rencontres de sensibilisation autour du développement durable pour les publics locaux, donc on a continué ici en arrivant sur ce nouveau lieu, et de manière beaucoup plus intensive. Donc ça nous a semblé tout naturel qu'on s'oriente avec une dimension environnementale dans la réalisation du nouveau bâtiment et dans les choix des équipements. On a choisi aussi un architecte qui était sensible à ça. C'était inscrit dans le cahier des charges, ensuite on a lancé un concours Architectural et c'était l'un des critères le plus important est primordial à respecter pour remporter le concours et la réalisation du bâtiment. À l'époque on n'avait pas encore beaucoup de possibilités donc on a orienté le bâtiment et la réalisation de celui-ci vers la norme HQE. On a mis en place 40 kilowatt de capteurs solaires sur les toits du cinéma pour produire de l'électricité que l'on revend à EDF.

F.K. : Et ça suffit à produire suffisamment d'énergie pour tous les besoins d'exploitation ?

P.R. : Ah non en revanche la production est revendue à EDF, il n'y a aucune production réinjectée dans le cinéma. Techniquement ce ne serait pas possible et puis la production ne serait pas suffisante sachant que nous en avons surtout besoin à la nuit, ça ne serait pas possible.

F.K. : D'accord. Et vous utilisez donc des matériaux spécifiques ?

P.R. : Oui tout à fait, pour répondre à la norme HQE nous utilisons des matériaux d'isolation plus poussés, des choses comme ça...et puis dans la gestion du quotidien on a mis en place un chauffage- climatisation électrique avec une pompe à chaleur et une GTC derrière qui permet une gestion très serrée pour rendre le fonctionnement des séances le plus économe possible. Donc au fil des années, en maîtrisant bien l'outil de climatisation et de chauffage on a réussi à diminuer la charge.

F.K. : Avec cet équipement vous arrivez donc à réduire les charges énergétiques et avez - vous réussi à rentabiliser cet investissement ?

P.R. : Tout à fait oui.

F.K. : Avez-vous bénéficié d'aide financière pour le mettre en place ? Existe -t'il des aides pour ce genre d'investissement, orienté vers une préservation environnementale ?

P.R. : Non pas d'aide spécifique, seulement les aides traditionnelles pour construire un cinéma mais rien sur ce plan-là. A l'époque quand on a porté ce projet avec cette dimension, on n'a pas forcément été bien accueilli, ni soutenu. Il a parfois fallu batailler à contre-courant et on a réussi à l'imposer, mais il n'y avait nulle part une écoute... Ce n'était pas encore dans l'air du temps à l'époque.

F.K. : La construction date de 2004 c'est bien ça ?

P.R. : Oui c'est ça. On a commencé à porter le projet à partir de 2000 et beaucoup de gens n'y croyaient pas beaucoup, ils n'y voyaient pas trop d'intérêt ...

F.K. : Et en interne, au niveau de votre fonctionnement, que mettez-vous en place ? Je crois que vous faites le tri des déchets...

P.R. : Oui voilà, avec tous les salariés et les bénévoles nous avons établi une gestion des déchets carton et autres.

F.K. : C'est donc au niveau des bureaux. Y a-t-il aussi des poubelles de tri à destination du public ?

P.R. : Oui absolument le papier est récupéré par une association. Et pour les déchets végétaux, vu qu'on a créé un resto bio avec des produits locaux, on a maintenant un compost avec les déchets végétaux juste à côté dans un petit espace vert. Ce compost est utilisé par des bénévoles, des redonnais, dans un jardin qui s'appelle « Les incroyables comestibles », donc on est dans un cercle un peu vertueux.

F.K. : OK. Et concernant la matière plastique, comment la gérez-vous ? Vous la stockez ?

P.R. : Alors, le plastique déjà on essaye de le limiter et quand on ne peut pas l'éviter ça va en déchetterie pour être recyclé.

F.K. : Vous n'avez pas de problème pour le stocker ?

P.R. : Non non aucun problème

F.K. : Donc finalement il n'y a pas de contraintes, ça ne gêne pas votre fonctionnement de trier et de faire du recyclage dans le cinéma ?

P.R. : Non, c'est une petite contrainte pour l'équipe salariale qui régulièrement doit transférer tout cela à la déchetterie...il y a un peu de manipulation. Le carton par exemple il faut le stocker quelques semaines et ce sont des écoles qui viennent le chercher pour pouvoir l'utiliser avec leurs élèves, des choses comme ça.

F.K. : Je vois oui. Vous avez surement mis en place d'autres choses que je n'ai peut-être pas relevé ?

P.R. : Oui notamment auprès des distributeurs. Il y a quelques années on recevait beaucoup d'affiches et de PLV donc nous leur avons envoyé un courrier pour limiter le nombre à une seule affiche par film. Voilà, ce sont des petits actes comme ça qui permettent de maîtriser le flux.

F.K. : Et au niveau de l'accompagnement de votre équipe, avez-vous mis un « plan d'action managérial » pour que tout le monde soit dans cette optique ou cette gestion se fait naturellement ?

P.R. : On n'est pas allé jusqu'à faire le plan mais au cours des réunions d'équipe c'est évoqué et on fait le point régulièrement, on relève les choses qui ne vont pas et on les améliore...Maintenant il y a une sensibilité au niveau de plusieurs salariés, il y a une culture qui s'est mise en place et du coup ça entraîne une vigilance, une attention et des bons gestes.

F.K. : Et est-ce que vous avez un retour de votre public par rapport à ces initiatives ? Voir des demandes de leur part justement par rapport à ça ?

P.R. : Je pense que les spectateurs apprécient et reconnaissent le lieu comme un lieu militant sur ce plan, et ça se concrétise aussi par des demandes très régulières d'associations, d'institutions qui nous sollicitent pour organiser des temps forts autour de l'écologie ou de la gestion des déchets, de l'économie d'énergie, de la biodiversité etc... On est devenu un peu aussi un lieu de référence où se créent plein d'échanges et d'interactions sur ce sujet- là.

F.K. : Je suppose que vous avez aussi une programmation qui va dans ce sens ?

P.R. : Oui il y a une sensibilité donc forcément dès qu'un film intéressant se profile on ne le rate pas. Et puis on a une salle un peu « multi-usage » (car on a 7 salles plus cette 8ème salle multi-usage) qui contient 135 places, qui est plate et dans laquelle on peut faire des concerts, des buffets... Cette salle est prêtée régulièrement à des associations qui viennent y faire des conférences. Par exemple il y a eu une conférence sur les papillons dans les marais du pays

de Redon, ou sur la biodiversité.... Voilà ce sont des choses qui viennent se greffer à ce qu'on fait déjà ce qui permet de faire vivre le lieu avec des contributions extérieures.

F.K: Est-ce que vous communiquez sur ces initiatives ?

P.R: Ah oui oui bien sûr.

F.K: Vous communiquez par quel biais ?

P.R: Par le site internet, sur les écrans avant les films, Facebook, des documents papier, on a une revue mensuelle et la presse quand c'est un événement important.

F.K: Vous communiquez sur quoi essentiellement ? sur la sensibilisation en général ou plutôt sur les événements, les conférences en rapport avec l'environnement ?

P.R: Oui sur les événements, les conférences, les séances particulières.

F.K: Et sur le fait que le cinéma s'inscrit dans une démarche éco-responsable aussi ?

P.R: Non. On ne fait pas d'article de fond pour présenter ces activités-là. On est dans une communication très pratique et très basique ; dès qu'on a une séance sur le sujet, une conférence, on va communiquer dessus, on annonce et on informe le public.

F.K: Et vous pensez que le public est réceptif et sensible au fait d'avoir un cinéma éco-responsable, qui respecte l'environnement ? Que ça peut être attractif pour le public ?

P.R: Ah oui oui.

F.K: C'est ce que je me dis et pourtant les exploitants en général ne sont pas encore dans cette démarche, en tout cas ça n'a pas l'air d'être un sujet prioritaire pour le moment. Et c'est vrai que même les salles qui sont dans cette démarche ne communiquent pas vraiment sur ce point, ce n'est mis en avant.

P.R: Non mais les spectateurs sont très respectueux. On a des poubelles avec deux bacs et ils font à peu près attention. Je pense qu'il y a une prise de conscience et le public joue le

jeu maintenant et c'est intéressant. Parfois notre public est même plus exigeant que nous ; s'il y a certaines dérives il nous le rappelle et c'est bien ! Par exemple si on laisse une lampe allumée trop longtemps il nous le fait savoir... voilà il joue le jeu.

F.K: Vous avez également mis en place un réseau de transport collectif pour les spectateurs ?

P.R: Alors on avait tenté de le faire avec une autre association mais ça n'a pas marché. C'est compliqué, c'est très complexe le dernier kilomètre. Le concept proposé était très simple : il y avait une icône pour chaque séance (je crois que c'était une petite voiture) et les gens pouvaient cliquer pour être mis en relation avec d'autres via une petite interface. On a fait l'expérience sur trois- quatre mois mais ça n'a concerné qu'une vingtaine de personnes, de trajets. C'est difficile de partager la voiture... Je m'étais beaucoup renseigné auprès de structures qui essaient de développer ça dans toute la France mais bon. Quand on fait de la grande distance, par exemple quand on part de Redon pour aller à Paris on va trouver facilement, mais c'est plus compliqué sur des petites distances. Ça prend trop de temps pour un petit trajet, il y a trop de contraintes. Donc pour le moment on est en stand-by et ça me gêne parce que j'aimerais bien le développer et trouver une solution. Je regarde ce qui se fait ailleurs mais pour le moment il n'y a pas d'idée satisfaisante.

F.K: Et les spectateurs peuvent venir à vélo ?

P.R: Oui, on a un parking à vélo.

F.K: D'accord.

Juste pour revenir sur la restauration que vous proposez : vous travaillez avec des producteurs locaux et des produits Bio... est-ce que cela vous coûte plus cher que de la restauration « classique » ?

P.R: Oui c'est un petit peu plus cher forcément. Si on achetait à de gros fournisseurs des produits qu'ils vendent par gros volume on bénéficierait de prix plus avantageux c'est certain, donc nous avons une marge qui est un peu plus réduite, surtout qu'on essaie de proposer une carte vraiment accessible. Donc il faut une gestion très précise, très serrée.

Suite à ces choix le public nous fait confiance et on progresse régulièrement sur le nombre de couverts par jour et on arrive maintenant à faire vivre 7 personnes sur notre restaurant avec 3 cuisinières et 4 serveurs.

F.K: Vous avez des personnes qui viennent juste pour le restaurant où ce sont les spectateurs ?

P.R: Oui effectivement nous avons des personnes qui viennent juste pour le restaurant parce que nous commençons à avoir une bonne réputation et ce que nous proposons à la carte est apprécié car c'est végétarien et que nous sommes les seuls sur Redon dans cette démarche. Donc on ouvre maintenant aussi le midi et on touche un public qui vient vraiment que pour se restaurer.

F.K: Et est-ce que ça vous a aussi apporté un nouveau public au cinéma ? Le restaurant vous permet de faire connaître le lieu...

P.R: Oui peut-être... c'est difficile à mesurer mais ce qui est sûr c'est que ça contribue au succès du cinéma en général. Si le resto leur plaît peut-être que ça leur donnera envie de revenir voir un film. C'est certain ça ne peut qu'être bénéfique. Avec tous mes collègues du Ciné Manivel et les bénévoles nous avons essayé de créer une sorte d'écosystème autour du cinéma. On a l'activité restauration, on a l'activité bar, l'été on propose aussi des séances de cinéma en plein air, on propose aussi des locations de salle ou d'accueillir des groupes... Plein de petites activités qui se greffent et qui permettent de drainer un public qui n'est pas forcément sensible au cinéma et qui reviennent sûrement. Ça crée un mouvement favorable, une dynamique favorable pour le lieu.

Je voulais également ajouter par rapport à l'électricité que nous avons souscrit un contrat de fourniture d'électricité 100 % verte.

F.K: Donc vous fabriquez de l'électricité que vous revendez à EDF mais c'est un autre fournisseur qui vous alimente en électricité.

P.R: Oui tout à fait. Alors c'est un tout petit peu plus cher que les tarifs d'électricité chez EDF je crois qu'on est à plus 4 %, mais voilà, c'est un choix de l'association aussi d'être complètement verte. On fait les séances les plus vertes (rire).

F.K: Oui, c'est vraiment bien ! Et vous avez d'autres projets à venir ou que vous auriez envie de mettre en place ?

P.R: Là on est surtout en train de continuer le développement des deux nouvelles salles et il y a tous les projets que nous avons mis en place que nous sommes en train de conforter. À terme l'idée c'est d'agrandir le restaurant, de construire un restaurant à côté mais pour le moment je n'ai pas d'échéance précise. Ce sont des projets à moyen- long terme, sur 4 ou 5 ans.

F.K: Quels sont les principaux intérêts que vous apporte cette orientation « développement durable » ? Un intérêt en termes d'image, financier ou peut-être les deux ?

P.R: Une bonne conscience déjà, enfin une meilleure conscience (rire). De peut-être un peu moins polluer la planète en tout cas de faire un peu moins de dégâts en proposant des films. Et puis d'avoir cette démarche citoyenne engagée ; c'est un peu notre combat, notre façon de défendre cette cause, de s'engager dans cette cause. Et puis à travers ça, de sensibiliser un public qui vient au cinéma, qui remarque alors que ce cinéma est un peu différent.

F.K: Et d'un point de vue financier, est-ce que cela reste suffisamment rentable par rapport à une exploitation plus « traditionnelle » ?

P.R: Oui tout à fait. Je pense que ça crée une image positive et que nous avons un gain de fréquentation peut-être et ça me met en confiance le public. Je pense que ça ne peut être que bénéfique à long terme.

F.K: J'aurai une dernière question : d'après votre expérience, quel(s) conseil(s) pourriez-vous donner à un exploitant qui souhaiterait créer un cinéma éco-responsable et qui aurait peur des freins qu'il pourrait rencontrer lors de sa création ?

P.R: Déjà, au départ il faut qu'il s'entoure de conseils pour faire un état des lieux, peut-être se rapprocher des agences ADEME... qu'il puisse faire une expertise des bâtiments, voir ce qui pêche et qui pourrait être amélioré. Ça c'est sur un plan technique. Ensuite peut être

s'ouvrir aux structures ou aux personnes qui œuvrent dans le développement durable pour développer des actions qui vont au-delà de la simple gestion d'une salle de cinéma.

F.K. : Oui et puis il y a des architectes qui sont capables de créer et de construire des bâtiments en minimisant l'impact sur l'environnement il y a peut-être des fournisseurs aussi, des prestataires qui vont de plus en plus dans ce sens-là.

P.R. : Oui il faut qu'il s'entoure de compétences dans les domaines qu'il souhaite faire bouger pour son cinéma et par la maîtrise de l'énergie il va forcément faire des économies. Il faudra peut-être investir un peu plus pour isoler mieux mais à terme ça ne peut être que bénéfique et il va le rentabiliser. En tout cas je le recommande, c'est incontournable et puis il y a urgence je pense. Au-delà de tout ça il y a une urgence.

F.K. : Oui et si aujourd'hui les entreprises de beaucoup de domaines s'inscrivent dans cette démarche, dans la majorité des salles de cinéma ce n'est pas encore vraiment un sujet. On commence à peine à faire des études, des sondages, des articles de fond et finalement on s'aperçoit qu'il y a une demande mais peut-être qu'on manque d'aide et de recommandation...

P.R. : Peut-être qu'ils ne savent pas trop par où commencer. Le plus dur a été de convaincre les artisans, les institutions... pour convaincre que c'était faisable et maintenant on le démontre tous les jours.

Donc si vous venez un jour à Redon, on pourra vous faire visiter !

F.K. : Ce serait avec plaisir !

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ? Je ne sais pas si nous avons abordé tous les sujets ?

P.R. : Je pense qu'on a fait le tour, si ce n'est que c'est la mobilité qui reste le parent-pauvre. Personne n'a encore trouvé la solution... En plus sur le pays de Redon, qui est un milieu plutôt rural, semi-urbain, on n'a pas beaucoup de transports en commun, donc les gens se déplacent beaucoup en voiture. C'est le transport individuel qui prime et c'est ça qui est dommage.

F.K : En tous cas c'est un beau projet et un bel exemple que vous démontrez. Je vous remercie beaucoup d'avoir partagé votre expérience et si je passe dans le coin je ne manquerai de passer visiter votre cinéma.

Entretien de Lionel Bertinet

Directeur adjoint du cinéma au CNC

Mardi 30 juillet 2019 – Durée de l'entretien : 45 minutes

Florence Klintz : Bonjour Mr Bertinet, merci de me recevoir. Je sais que votre étude conjointe avec la FNCF n'a pas encore commencé mais pouvez-vous m'informer du contenu du cahier des charges ?

Lionel Bertinet : Bonjour, malheureusement notre étude conjointe qu'on est en train de mettre en place avec la FNCF et l'ADEME a pris un peu de retard donc je n'en ai à fortiori pas les résultats aujourd'hui, mais je vais vous expliquer dans quel contexte on s'est lancé dans cette initiative. En fait si on remonte à l'origine de ce projet il y avait le rapport de Jean-Marie Dura sur la salle de demain qui, vous l'avez peut-être lu, mettait en exergue les grandes tendances de l'exploitation actuellement au niveau International ...

F.K : Oui oui j'ai eu l'occasion de l'avoir au téléphone suite au rapport justement...

L.B : D'accord très bien. Donc suite à ce rapport, du côté du CNC on a souhaité développer un certain nombre d'initiatives, à la fois pour promouvoir l'innovation au sein de l'exploitation et le cas échéant l'accompagner de différentes manières y compris financièrement. Donc ça a été le lancement du prix de la salle innovante qui a d'ailleurs récompensé au moins une fois une initiative en matière de développement durable avec le Ciné Manivel de Redon.

F.K : C'était la première fois qu'il y avait un cinéma récompensé pour ce genre d'initiative ?

L.B : De mémoire oui, sachant que le prix est très récent puisqu'il aura 4 ans en septembre prochain et on va le remettre pour la quatrième fois lors du prochain congrès des exploitants de Deauville. Donc oui c'était la première fois pour une initiative de ce type, sachant que comme vous le savez sans doute, dans le cadre de ce prix on est face à des initiatives extrêmement diverses en matière d'innovation pour l'exploitation ; ça va de la programmation à l'architecture, du rapport avec le public au développement durable etc etc...

Mais c'est effectivement la première fois où on a un cinéma qui, en tout cas aux yeux du jury, a pris des initiatives suffisamment fortes pour justifier de la remise de ce prix. Ensuite on a dans ce même cadre - des suites du rapport de Jean-Marie Dura - identifié quelques axes d'intervention qui sont plus ou moins avancés selon les sujets. Celui qui l'est le plus c'est ce qu'on appelait l'an passé la phase 2 de la numérisation de l'exploitation ; c'est-à-dire l'utilisation des réseaux sociaux et d'Internet comme outils de communication au service des salles, dans l'optique notamment de conquérir un public jeune. Donc on a lancé un tour de France de formation en marketing digital au service des exploitants et inscrit dans les dépenses éligibles au compte de soutien et aux aides sélectives, les dépenses qui relèvent de formation ou d'investissement en matière de communication en ligne et de billetterie dématérialisée. Effectivement même si des exploitants comme le circuit Pathé Gaumont sont très avancés en la matière, du côté de la petite exploitation c'est beaucoup moins le cas. Il y a un hiatus quand même assez fort à la fois entre la grande et la petite exploitation d'une part, et entre les attentes du public et ce que peuvent offrir les exploitants, petits ou moyens, en matière de promotion en ligne, d'information en ligne, de réseaux sociaux, sans parler d'achat de billet dématérialisé. Au-delà de ça il y a tout un pan qui inclut à mes yeux le développement durable, qui a émergé suite aux réflexions de Jean-Marie Dura et de toutes les rencontres régulières qu'on a avec les exploitations ; c'est ce que j'ai envie d'appeler le rôle social de la salle de cinéma. Donc là c'est quand même très multiple comme périmètre de réflexion mais voilà ; cela va des initiatives que certains exploitants peuvent avoir vis-à-vis de certains publics empêchés, défavorisés, ou d'initiatives pour essayer de faire venir au cinéma des populations qui n'y vont pas ou peu, jusqu'à offrir des séances de cinéma dans les prisons, les hôpitaux, ou offrir des places de cinéma aux plus démunis comme ça se pratique ici et là... Et ce rôle social, on s'est rendu compte aussi que certains exploitants, notamment les plus jeunes, le voyaient aussi en tant que Responsabilité Environnementale des salles de cinéma. Moi à mon sens évidemment c'est lié à toutes les problématiques actuelles liées au climat et à la défense de l'environnement (surtout en cette période de post canicule) mais je pense qu'il y a aussi un lien à faire avec l'évolution générale à la fois réglementaire et puis dans les pratiques de l'architecture quelle qu'elle soit : évidemment on ne construit plus aujourd'hui un bâtiment comme on construisait il y a 20 ans. Les architectes et les urbanistes sont plus tenus, ou en tous cas s'ils ne sont pas spontanément soucieux du coût énergétique des bâtiments, et puis j'y vois aussi un deuxième sujet qui est la numérisation de la projection. Ce qu'a découvert, ou du moins ce à quoi a été confrontée l'exploitation quand elle a commencé à se numériser à partir de 2007-2008 c'est l'absolue

nécessité de climatiser les cabines. Ce qui est une évidence aujourd'hui mais qui ne l'était pas forcément partout avant la numérisation des salles, parce que tout simplement, un projecteur numérique comme un projecteur 35 ça chauffe, mais qu'en plus un projecteur numérique, dès lors que la température de la cabine dépasse un certain niveau il se coupe. Donc pour ceux qui ne l'avaient pas prévu dans les plans de conception des cabines ou au moment des investissements numériques évidemment ça devenait une absolue nécessité ! Et a fortiori les exploitants se sont retrouvés face à une problématique de facture énergétique beaucoup plus élevée - et j'allais dire double - c'est-à-dire à la fois d'avoir des appareils énergivores et en plus de dépenser beaucoup d'énergie à refroidir les projecteurs. Donc c'est presque une double facture énergétique qui devenait incontournable à partir de cette époque-là. Moi à ma connaissance ça fait donc vraiment 10 ans (je date au début du numérique) qu'on entend de plus en plus les exploitants s'interroger sur ce coût en matière d'énergie, mais ce n'est effectivement que depuis tout récemment qu'on voit apparaître des articles, ou en tout cas qu'une information commence un petit peu à circuler - même si je suis d'accord avec vous c'est encore très modeste – sur « les bonnes méthodes » dès la conception d'un cinéma pour réduire son empreinte écologique et in fine la facture énergétique à la fin de chaque mois pour l'exploitant. Et ce n'est pas étonnant ; compte tenu de tout ce que je viens de dire, qu'au sein de la FNCF la réflexion soit portée par la Commission des Jeunes Exploitants, et moins par la génération plus installée d'exploitants qui sont représentés au sein de la Fédération.

F.K. Les articles que j'ai pu lire en la matière sont effectivement souvent en lien avec la Commission des Jeunes Exploitants qui a créé un groupe de travail sur l'écologie.

L.B. Oui, ce sont des membres de cette commission-là qui participent avec nous à la mise en place de cette étude avec l'ADEME, ainsi que les permanents de la Fédération (Marc-Olivier Sebbag, Stéphane Landfied...) mais à l'intérieur de la Fédération le projet est vraiment porté par la petite exploitation. Il n'y a pas que là que des initiatives sont menées, les CIP portent eux aussi en partie cette réflexion, et il y a évidemment des initiatives individuelles : de Marie-Christine Désandré chez CINEO ou encore Isabelle Gibbal-Hardy pour le Grand Action. Il y a quelques temps l'ADRC avait également de son côté noué un partenariat avec les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le but d'avoir un maillage territorial permettant de donner des conseils aux exploitants en matière d'énergie.

F.K. : l'ADRC avait réalisé des études il me semble, non ?

L.B. Alors l'ADRC avait fait une étude très ancienne, qui a au moins une dizaine d'années, qui n'a pas été beaucoup diffusée à l'époque, mais ça reste un de leur sujet de réflexion. C'est vrai que l'ADRC est en ce moment en pleine restructuration : ils ont changé de président et vont changer de délégué général, il y a une nouvelle équipe - en tout cas au niveau du bureau du conseil d'administration - ...Et le CNC a demandé à l'ADRC de porter une réflexion sur l'évolution de ses missions. Donc là on est plutôt dans une phase de réflexion avant de passer à l'action, mais pour moi il ne fait aucun doute que l'ADRC aura un rôle à jouer dans l'accompagnement des exploitants, tout comme elle peut le faire en matière d'architecture, d'urbanisme, ou d'insertion d'une salle de cinéma dans un territoire donné.

Alors tout ce que j'ai dit c'est surtout vrai pour les questions énergétiques ; vous évoquez la gestion des déchets : ce que je comprends c'est qu'aujourd'hui c'est encore plus embryonnaire que les questions d'énergie, même si les questions d'énergie sont surtout, ou du moins peuvent être abordées plus facilement quand on crée un nouveau cinéma aujourd'hui - la question d'adaptation des anciens cinémas c'est encore une autre problématique. Ce que j'entends dans la bouche des exploitants c'est qu'il est très compliqué pour eux de gérer les déchets. Évidemment tous les produits alimentaires qui sont vendus au cinéma - vous le vivez au quotidien plus que moi (sourire) - produisent énormément de déchets, avec des problématiques, quelle que soit la région, très complexes pour pouvoir gérer ça correctement avec un souci de recyclage optimum.

F.K. : Oui puis ça paraît compliqué d'avoir des recommandations « générales » à ce sujet. Ça dépend vraiment du type d'exploitation déjà et de son implantation géographique.

L.B. : Oui ou même que ce soit sur l'intégration à un ensemble immobilier... Evidemment, une salle de cinéma qui est isolée dans une petite ville ne va pas avoir le même problématique que le Pathé Beaugrenelle en matière de gestion de déchets. Mais là aussi je sens quand même une préoccupation grandissante et mon sentiment c'est qu'il y a un besoin d'échange de bonnes pratiques car, ici ou là certains exploitants sont des pionniers en la matière, ou en tout cas ont mené une réflexion qui peut profiter à d'autres. Et je pense que là où le CNC au côté de la FNCF peut jouer un rôle c'est surtout dans un souci de dissémination de l'information des bonnes pratiques, plus que dans une adaptation réglementaire ou nos dispositifs d'aide. Sauf à imaginer des « malus écologiques » aux aides attribuées, ce qui

n'est pas du tout à l'ordre du jour...mais à ce stade il n'y a aucun dispositif d'aide au CNC, quel que soit le sujet, qui fonctionne avec des malus ; on a plutôt l'habitude de créer des bonus (sourire) sur diverses problématiques ; que ce soit pour la diversité ou pour le sous-titrage malentendant, ou pour la production etc... Plutôt que de créer des malus qui viendraient taper sur les doigts.

F.K: Et est-ce qu'à l'inverse on ne pourrait pas justement imaginer des « bonus » récompensant des démarches éco-responsables ?

L.B: Alors oui pourquoi pas...ensuite c'est compliqué de gérer un bonus financier qui n'est pas un lien direct avec l'objet qu'on finance. C'est à la fois difficile en matière de compréhension par les professionnels qui en bénéficieraient ou qui solliciterait une aide et puis juridiquement, sur l'objet même de l'aide, d'avoir un bonus associé qui ne correspond pas à l'objet pour lequel l'aide a été créée, ce n'est pas forcément vu d'un bon œil sur le plan juridique. Je vous donne un exemple, si on mettait un bonus écologique dans le classement « art et essai » cela n'aurait aucun rapport avec le classement des salles donc ce serait un peu compliqué... En général pour ce qui est des aides à l'investissement ; que ce soit le soutien automatique ou d'une manière générale l'aide sélective à la petite ou moyenne exploitation, ces deux dispositifs complémentaires ont un champ de dépenses éligibles qui est extrêmement vaste et qui de toute façon inclura forcément (puisque'on prend en compte toutes les dépenses de construction, d'amélioration ou de modernisation des bâtiments) les dépenses qui seront liées à l'éco-responsabilité, de manière implicite. On peut faire de la communication autour et puis rendre ça explicite et le promouvoir mais avec la structure automatique qui couvre 90 % des dépenses il n'y a plus de place pour un bonus en fait. Pour moi c'est plus de l'information, de la pédagogie voir de la formation qui peut avoir un rôle à jouer plutôt qu'une incitation financière. En sachant que par ailleurs les budgets du CNC sont de plus en plus contraints et que les sujets de mécontentement ou de revendication sont nombreux ; qu'il s'agisse du sujet du renouvellement des projecteurs numériques ou du budget de l'aide sélective à la petite et moyenne exploitation qui depuis un an provoque beaucoup de remous... Donc ce n'est pas vraiment dans l'air du temps d'un point de vue strictement budgétaire de créer un bonus et je ne suis pas sûr que ça aurait le rôle incitatif que l'on souhaiterait lui donner. En revanche, même si ça ne l'ait pas encore ou pas d'une manière suffisante, dans les autorisations d'aménagement cinématographique ; CDAC et CNAC, il y a - pas de manière totalement explicite - mais il y a un critère de problématique

d'insertion de l'environnement et de prise en compte de ces problématiques dans les autorisations. Alors on ne va jamais pouvoir, ni vouloir d'ailleurs, refuser l'autorisation d'une implantation d'un multiplexe pour des raisons environnementales mais les problématiques sont quand même en partie prises en compte, et notamment sur le volet des transports. L'absence d'accès autre qu'automobile est quand même un point qui revient souvent dans l'appréciation de la CNAC, bien que ce critère, à lui seul, ne justifie pas un rejet d'autorisation mais ça peut venir ajouter une appréciation négative à un dossier qui du coup va se retrouver rejeté. C'est vrai que, dès lors qu'on est face à des multiplexes en périphérie, les élus locaux et les promoteurs de ce type de projet - qu'il s'agisse du multiplexe ou de la zone commerciale dans laquelle il est susceptible de s'implanter - savent très bien qu'il faut montrer « patte blanche » en matière de mode doux de transport. Donc ils vont toujours développer un argumentaire dans le dossier montrant à quel point l'accès à leur cinéma est facile et simple autrement qu'en voiture, après... souvent quand on creuse il n'y a pas l'amplitude horaire... Par exemple un cinéma qui est desservi par un bus qui s'arrête à 18h et qui ne circule pas le weekend ça n'a pas trop de sens... en tout cas ça ne va pas permettre à beaucoup de spectateurs de venir autrement qu'en voiture. Sans parler de la fréquence de passage etc etc... Donc c'est pris en compte, mais effectivement parmi d'autres critères plus cinématographiques qui ont plus de poids que le critère environnemental surtout au sens du transport. La qualité environnementale du bâtiment lui-même est souvent évoquée mais généralement en marge du dossier ; juridiquement ce n'est pas un critère d'appréciation d'une autorisation d'ouverture d'un multiplexe en tant que telle. C'est plus le côté transport que le côté énergétique en fait. Et puis les déchets ce n'est même pas évoqué.

F.K : D'accord. Et du point de vue des exploitants, avez- vous constaté de votre côté une demande de leur part pour aller vers une exploitation plus « verte » ? Est-ce qu'il y a des attentes de leur part, ou du moins, est-ce que ça devient une préoccupation pour certains d'entre eux ? Parce que j'ai l'impression que ça reste encore des engagements très individuels et personnels ; les exploitants qui mettent en place des choses le font parce qu'ils ont une sensibilité écologique, il s'agit d'une motivation éthique et citoyenne plus que professionnelle.

L.B: Oui vous avez totalement raison j'ai le même sentiment que vous. Ensuite si on regarde la genèse du projet d'étude avec l'ADEME : l'initiative vient du CNC. En revanche dès que nous en avons parlé à la FNCF, aussitôt la Commission des Jeunes Exploitants s'en est

emparée. Parce qu'ils avaient déjà commencé à travailler sur le sujet. Donc je trouve cela intéressant parce que ça prouve bien qu'il y a aussi une question de génération et que, institutionnellement, du côté des exploitants bien établis, en dehors d'initiatives personnelles et citoyennes, ce n'est pas encore un sujet qui vient sur le devant des préoccupations de l'exploitation telle qu'elle peut s'exprimer à Deauville lors des comptes-rendus de commissions de branche, ou portée par Richard Patry. Non pas que Richard ne soit pas préoccupé par le sujet, il fait partie des exploitants qui ont une vision citoyenne de leur rôle et que ces sujets intéressent, mais voilà on n'a pas été saisi par la FNCF pour ce type de problématique avant que nous soyons allés les voir pour leur proposer de travailler ensemble sur le sujet.

En revanche effectivement du côté de la Commission des Jeunes Exploitants, lorsqu'elle a été créée et qu'elle a mis en place sa feuille de route, le sujet est venu rapidement sur la table parmi les sujets de préoccupation.

Voilà, donc je ne sais pas si ça répond à votre question mais voilà, pour moi c'est à la fois une somme d'initiatives individuelles et personnelles, et puis une nouvelle génération d'exploitants pour qui c'est une évidence que la salle de cinéma doit se poser cette question et tendre vers l'éco-responsabilité. Plus que la génération précédente.

F.K: Donc pour revenir sur l'origine de cette étude, la motivation pour le CNC découle des constatations faites par Jean-Marie Dura dans son rapport sur la salle demain, c'est bien cela ?

L.B: Oui, en tout cas c'est dans le mouvement de ce rapport qui était de regarder l'exploitation au-delà de la programmation et au-delà des soutiens financiers que l'on peut apporter classiquement à l'investissement ou au fonctionnement. Et de regarder quel pouvait être le terrain d'action du CNC autre que par la création d'un dispositif d'aide ou par la réglementation. Donc ça a été dans cette lignée là et puis aussi dans un souci de valoriser tout ce qui pouvait être mis en place par rapport à ce sujet par les exploitants eux-mêmes.

F.K: Donc quel sera votre rôle, vos objectifs dans cette étude ? Même si je sais que le cahier des charges n'est pas encore totalement terminé...

L.B: Non effectivement, mais en revanche les objectifs sont assez clairs : l'idée c'est de faire un diagnostic, un état des lieux sur la base d'un échantillon représentatif à la fois sur le plan

énergétique et en matière de gestion des déchets. D'avoir une photographie de l'existant à travers cet échantillon, donc de faire un état des lieux de la consommation énergétique des cinémas d'une part, ce qui est une démarche que l'ADEME fait régulièrement secteur par secteur (industriel ou commercial). Et ensuite on verra s'il y a des volets d'action financiers comme on l'évoquait pour le CNC, mais il y a une évidence déjà à ce stade, c'est qu'on aura matière grâce à cette étude, pour essayer de déceler les bonnes pratiques qui pourront servir d'exemple aux autres exploitants. Et nous avons collectivement, le CNC et la FNCF, identifié aussi le besoin d'identifier des personnes ressources ou des organismes ressources auprès de qui les exploitants qui seraient novices en la matière pourraient s'adresser pour pouvoir faire une rénovation énergétique, en cas construction, de rénovation ou d'agrandissement d'un cinéma. Par exemple, je suis exploitant et ma climatisation est obsolète : qui peut me conseiller pour m'équiper d'une climatisation qui ait la moindre empreinte écologique ?

Donc il y a à la fois le côté « état des lieux » pour voir d'où on part, les bonnes pratiques à mettre en valeur et à promouvoir, et l'identification de personnes / organismes ressources qui pourraient ensuite accompagner les exploitants sur la base de l'état des lieux et des différentes problématiques que l'étude aura permis de mettre en exergue.

F.K : Oui j'ai l'impression que pour les exploitants qui sont dans cette démarche la difficulté de base c'est qu'ils ne savent pas trop vers qui se tourner. Ils ne savent pas par exemple comment faire un bilan carbone, qui peut le réaliser, combien ça coûte... ce sont des démarches qui sont longues et ça demande d'avoir vraiment une vision de son exploitation et un plan d'action à mettre en œuvre ; ce qui peut finalement être un frein pour l'exploitant qui voudrait être dans cette démarche. Donc c'est sûr que ça peut aider d'avoir des recommandations.

L.B : C'est exactement ça, il s'agit d'éviter que le résultat de l'agrandissement ou la construction en matière écologique ou environnemental soit trop tributaire de l'architecte choisi par l'exploitant. C'est pareil en matière d'architecte, certains ont une vraie expertise en la matière et d'autres moins d'après ce que l'on peut comprendre. Donc c'est bien aussi que les exploitants aient toutes les informations disponibles pour faire le bon choix et ne pas être trop tributaire des choix de leur architecte.

F.K : Oui ou en tout cas qu'ils puissent avoir en regard sur ce qui leur a été proposé par l'architecte.

L.B. : Exactement.

F.K. : Selon vous est-ce qu'à terme cette dimension écologique deviendra un véritable enjeu pour les exploitants ? Vu que comme on l'évoquait, ce sont souvent les jeunes exploitants qui se saisissent du sujet, peut-être que ça deviendra un enjeu pour la filière.

L.B. : Écoutez j'ai l'impression que ça devient un enjeu de société de manière générale, au regard de la couverture médiatique des problématiques environnementales et la prise en compte politique, que l'on peut juger encore insuffisante en tant que citoyen. En revanche on s'aperçoit qu'il y a un changement radical de l'opinion sur tous ces sujets. Si les climato-sceptiques comme on les appelle avaient encore bonne presse il y a quelques années, du moins avaient une audience et un relai médiatique, ce n'est quasiment plus le cas. En tout cas en Europe aujourd'hui, je ne parle pas de Donald Trump (sourire)... Donc pour moi ce sujet va s'imposer à tous les choix politiques, économiques et sociétaux dans les années à venir. Je vois mal aujourd'hui une collectivité aménager un quartier, construire un bâtiment ou en tout cas faire un aménagement urbain important sans que ces questions soient abordées. Sans forcément avoir les bonnes réponses mais au moins les aborder. Et les exploitants ont finalement toujours cette double casquette ; de chef d'entreprise d'un côté et de Responsable d'une salle de cinéma qui encore une fois à un rôle à jouer dans la société qui va au-delà de son rôle de spectacle pour la population. Et puis même si on est très cynique, ne serait-ce que sur le plan économique ; la facture énergétique d'un cinéma est quand même lourde financièrement parlant donc ne serait-ce qu'en matière d'économie de ressource, de baisse des charges pérennes, c'est forcément une préoccupation qui ne peut pas être occultée. Là aussi les temps ont changé et ça va devenir un sujet complètement incontournable pour les exploitants.

Alors, ce que je vais vous dire est très anecdotique mais assez représentatif ; dans tous les articles qu'il a pu y avoir au cours de l'importante couverture médiatique pendant la canicule de la semaine dernière, pour la première fois j'ai vu des articles crier au scandale parce que des enseignes parisiennes de grandes chaînes de magasin comme Mango Zara etc... qui sont évidemment très climatisées laissent pour autant leur porte ouverte donnant sur la rue notamment sur les Champs-Élysées. Ça scandalise maintenant. C'est la première fois qu'on peut voir des réactions de ce type... donc un cinéma qui ne sera pas « vert » aura en termes d'image envers les citoyens un impact préjudiciable sur le cinéma lui-même.

Je pense qu'à l'avenir, même si on est très cynique et qu'on ne regarde que son portefeuille et son chiffre d'affaires, on ne peut pas passer à côté de cette dimension-là, au-delà des convictions citoyennes que peuvent avoir les responsables de cinéma.

F.K: Et pour votre étude, vous avez l'intention de regarder ce qui se passe un peu à l'étranger aussi ?

L.B: C'est vrai que ce n'est pas le périmètre de l'étude de l'ADEME. Ce sont des études qui sont quand même coûteuses car il faut se rendre sur place, il faut mesurer, il faut étudier les factures énergétiques il faut étudier le bâtiment... Donc non il n'y aura pas a priori pas de volet international pour cette étude. Ensuite, dès lors que l'on ouvre un chantier comme ça on va forcément à un moment ou un autre regarder ce que l'on fait ailleurs, au moins nos voisins européens. Il y a assez d'organismes fédérateurs dans l'exploitation, que ce soit au niveau européen ou international, pour que l'on ait facilement la possibilité d'échanger les informations et bonnes pratiques. Même si sur les problématiques réglementaires et de coût énergétique, au-delà du cinéma, j'ai découvert récemment qu'il y avait des différences colossales y compris en Europe. Typiquement l'électricité est jusqu'à deux fois plus chère dans certains pays qu'en France. Donc la transposition d'initiatives dans les pays européens en France et réciproquement n'est pas forcément évidente mais effectivement c'est un sujet mondial, ce n'est pas un sujet franco-français, donc on a tout intérêt à regarder ce qui se passe ailleurs.

F.K : Je ne sais pas si vous avez entendu parler du cinéma Le dépôt en Angleterre ? Je n'ai trouvé que très peu de communication et d'information sur des cinémas qui ont des initiatives en faveur de l'environnement, mais la directrice du cinéma Le dépôt communique sur ses initiatives et a donné une conférence, je crois que c'était pendant le congrès CinéEurope, où elle explique tout ce qu'elle a mis en place dans son cinéma et comment faire pour le mettre en place. Elle diffuse ses pratiques et j'ai vu également deux ou trois articles sur ce cinéma donc peut-être que dans d'autres pays, en tout cas du côté de l'Angleterre, ils sont plus avancés dans cette démarche de communication et de mise en avant de leurs initiatives qu'en France.

L.B: C'est intéressant. C'est vrai qu'on ne communique pas du tout, à part un dossier paru dans « le Film Français » et « Côté Cinéma », en dehors de ça je n'ai pas vu grand-chose.

D'une manière générale la salle de cinéma communique peu sur autre chose que sa programmation. C'est quelque chose qui est assez frappant effectivement y compris sur ces aspects là je suis d'accord.

F.K : Bon et bien, je pense vous avoir posé toutes mes questions...Je ne sais pas si vous souhaitiez ajouter quelque chose à ce sujet ?

L.B: Non, non, désolé c'est encore un peu embryonnaire de notre côté...

F.K : Non mais c'est intéressant de savoir pourquoi le CNC fait cette étude, pourquoi maintenant, dans quel but, et de savoir quel rôle vous allez jouer. Donc ça m'aide déjà grandement.

L.B : Eh bien tant mieux ! Si vous voulez ce que je peux vous proposer c'est de me recontacter en octobre-novembre, l'étude ne sera pas terminée mais normalement elle aura été lancée donc je pourrais au moins vous décrire son périmètre final et vous expliquer comment on est en train de la mener. Donc n'hésitez pas.

F.K : Avec grand plaisir, je vous recontacterai à ce moment-là !

Merci encore pour cet entretien et bon courage pour le lancement de cette étude.

Entretien de Léa CHAUVET

Chargée du Développement et des privatisations aux Ecrans de Paris –

Membre du groupe de travail « écologie » au sein de la Commission des Jeunes Exploitants de la FNCF

Mardi 6 Août 2019 – Durée de l'entretien : 30 minutes

Florence Klintz : Bonjour Léa, donc comme je te disais je fais la Formation Continue de Directeurs d'Exploitation à la FEMIS et je réalise un mémoire sur l'éco-responsabilité dans la salle de cinéma. Dès le départ, je me suis heurtée à un manque d'information et de sources en la matière et pourtant paradoxalement je me rends compte qu'il y a quand même pas mal d'exploitants qui ont des initiatives dans ce sens sauf que pour le moment on n'en parle pas, il n'y a pas de communication autour de ces initiatives... De toute évidence ce n'est pas encore un sujet primordial pour les salles de cinéma mais ce qui est rassurant et enthousiasmant c'est de voir que les organismes semblent commencer à s'en emparer...

Léa Chauvet : Oui, en fait c'est un sujet dont personne n'a vraiment envie de s'emparer, c'est ça le problème ; c'est à dire qu'en termes de structure représentative tout le monde se repasse le sujet et ça pose un problème.

F.K : Justement, donc toi tu fais partie de la Commission de Réflexion des Jeunes Exploitants (CRJE), et dans cette commission il y a un groupe de travail sur l'écologie c'est bien ça ?

L.C : Oui absolument. C'est ma deuxième commission et je pense que ce groupe de travail a été créé lors de la première commission il y a 4 ans. En fait je pense que ces questions environnementales ont été abordées précédemment mais la création d'un groupe dédié à ce sujet date de la première année de la Commission de Réflexion des Jeunes Exploitants (CRJE) car le premier sujet est véritablement venu sur la table par Blandine qui est la Présidente de la CRJE et qui fait partie de ce groupe de travail sur l'écologie. Elle pensait que ça serait bien qu'on se coordonne nationalement sur les déchets, ce qui est dans les faits impossible mais en tout cas elle était sur cette problématique-là, ce qui a permis de mettre en avant beaucoup d'autres sujets notamment l'économie d'énergie, la sensibilisation des

équipes... et on s'est rendu compte que c'était un sujet très très large donc on a tout regroupé dans une partie développement durable et gestion des déchets.

F.K : OK. Et je crois savoir que vous avez fait une enquête auprès des exploitants, qu'en avez-vous retiré ?

L.C : Oui on a fait une petite enquête au moment de « l'Happy Hour » des jeunes exploitants du Congrès de Deauville ce qui est pas mal parce qu'on a beaucoup d'exploitants qui viennent à ce moment-là. Ce n'était pas une « vraie » enquête avec des critères sociologiques définis à l'avance ni un panel suffisant... mais ça a permis de tâter un peu le terrain, de voir ce qui se fait, ce qui ne se fait pas et ce que les gens attendent. Et effectivement c'est un peu ce que tu disais, soit certains exploitants mettent en place des petites choses mais ne les valorisent pas, soit très souvent ils ont l'envie mais se retrouvent démunis sur la façon et les moyens de le mettre en place. On a également recensé les initiatives, à la fois celles déjà collectées par la commission et celles dont on a entendu parler par bouche-à-oreille et ensuite on a un compilé ces informations avec celles dont disposait « Box- Office » (ex « Côté Cinéma ») parce qu'on travaille beaucoup avec ce magazine.

F.K : Oui apparemment ils suivent régulièrement les travaux de la commission des jeunes exploitants.

L.C : Oui c'est vrai. Bon ça fait un petit moment mais le but c'était de faire des articles régulièrement pour valoriser notre travail.

Après au sein du groupe concrètement c'est aussi beaucoup de réflexion sur un échange des pratiques et sur ce point on a essayé d'accélérer les choses. Au début on a voulu faire un dossier complet compilant toutes les bonnes pratiques sauf que « Box- Office » l'a fait donc on a voulu produire un dossier plus exhaustif, regroupant toutes les idées et les choses réalisables et on avait fait un travail de recensement énorme de tout ce qui est fait et de tout ce qui pouvait être fait, dans le but de faire éditer un livret par le CNC ou la FNCF. Suite à ça j'ai contacté l'ADEME pour savoir si un partenariat ou un travail en commun sur la rédaction de ce livret était possible et l'ADEME m'a dit que le CNC les avait contactés il y a quelques années, mais sans suite, et qu'ils étaient prêts à nous aider. Donc l'ADEME souhaitait s'engager mais pas sur un simple livret, ils voulaient une véritable étude avec un audit d'un certain nombre de salles, des préconisations et surtout - et c'est la condition sine

qua none – la création d'un poste ; ce qui est plutôt rassurant pour un organisme qui gère des fonds publics. Peu importe quelle entité accueillera ce poste mais un livret ne suffit pas, il faut qu'il y ait un suivi derrière, une personne qui soit présente dans les réunions syndicales locales, qui puisse aider et accompagner les exploitants. Ce n'est pas un profil 100% « développement durable » mais plutôt un exploitant avec une sensibilité sur le sujet. Le but c'est que cette personne puisse réellement orienter les exploitants, notamment sur les structures locales car ça se passe beaucoup en local. Donc ce poste est en cours de recrutement et pour le moment on ne sait pas quel organisme l'intégrera à ses missions. Le CNC s'est déjà positionné défavorablement donc il est fort probable que ce soit la Fédération qui l'accueille mais c'est encore de discussion notamment du fait des problèmes de financement de ce poste.

F.K : Concernant cette étude, menée en trio, comment allez-vous vous organiser avec le CNC et l'ADEME ?

L.C : Le rôle de la FNCF est de commanditer l'audit, de définir le cahier des charges, de s'occuper de l'appel d'offre, de rechercher les prestataires. Et dans un second temps il y aura la question du financement du poste à créer. Bien sûr idéalement on préférerait que ce poste soit créé maintenant pour qu'il y ait un suivi en amont de l'étude plutôt qu'après.

F.K : OK. Et donc à la base, le sujet de l'écologie au sein de la FNCF et de la CRJE relève d'une initiative personnelle et citoyenne, ce n'est pas quelque chose qui a été décidée par la Fédération ?

L.C : Oui, comme je te disais à la base c'est parti d'un sujet vraiment très précis proposé par Blandine puis chacun a ensuite apporté ses réflexions personnelles sur d'autres sujets plus vastes, au-delà de la gestion des déchets.

Tu peux appeler Blandine à Sarlat car c'est elle qui a été à l'origine de cette initiative. Elle essayait de transposer ses gestes citoyens dans son cinéma, et c'est le partage de ces questionnements / réflexions autour des déchets qui est à l'origine d'une première discussion tous ensemble.

F.K : As-tu l'impression que c'est un sujet dont s'empare toutes générations d'exploitant ? Il semblerait que ce soit plutôt la jeune génération qui s'en préoccupe...

L.C : Oui effectivement c'est plutôt les jeunes. Dans l'enquête qu'on a faite, la génération plus ancienne semblait soit vaguement concernée mais sans savoir comment s'y prendre, soit complètement désintéressée du sujet. Et effectivement parmi les plus jeunes il y avait des exploitants sensibles à ce sujet voir entrepreneurs. Donc oui j'ai l'impression mais c'est un sentiment ce n'est pas un résultat de l'enquête, que c'est plus de l'ordre d'une génération qui a moins de 40 ans. Non seulement parce qu'il y a aujourd'hui une sensibilité écolo plus forte mais aussi parce que ça se combine avec un intérêt économique. Par exemple ça permet de réduire ses achats des fournitures et sa consommation d'énergie. Donc au-delà de l'aspect écologique c'est aussi bénéfique pour l'exploitation en elle-même.

F.K : Qu'est-ce qui est ressorti majoritairement de cette enquête ? Que ce soit en termes de pratiques, de développement, ou de frein également ?

L.C : D'une manière globale, c'est ce que je te disais, c'est vraiment une envie, une sensibilité. Alors après il y aussi le risque avec ces enquêtes de culpabiliser les personnes donc il y a ceux qui disent « on aimerait faire mais on ne fait pas... » et puis ce n'est pas une « vraie » enquête, on a dû avoir 60 réponses ce qui n'est pas un vrai échantillon représentatif. Néanmoins il y avait quand même des intentions et quelques initiatives, souvent des petites initiatives comme éteindre la lumière en partant le soir, et ça s'arrête là. Cependant il y avait la volonté derrière. Et on constate aussi que les initiatives sont hyper variées comme : faire attention aux lampes, à la consommation d'eau dans les toilettes ... ce genre de choses.

F.K : Le recyclage dans les bureaux peut-être aussi ?

L.C : Non, alors bizarrement les gens parlaient très peu des bureaux ou de l'interne mais je pense que c'est lié au fait que dans l'exploitation il n'y a pas vraiment de bureau, c'est très rudimentaire sauf dans la grande exploitation. Et c'est très bizarre parce que c'est ce qui est à mon sens le plus simple à aborder. Il y en a quelques-uns qui ont mis en place des poubelles de tri aussi.

F.K : Et ça fonctionne ? Parce que d'après quelques retours que j'ai eu c'est très compliqué. Souvent les cinémas qui ont mis en place des poubelles de tri se sont rendu compte que le public ne jouait pas forcément le jeu...

L.C : On n'a pas eu tant de retour que ça mais parmi les trois ou quatre cinémas de la Fédération qui le font on a eu des retours plutôt positifs ; a priori ça fonctionne. Mais c'est pour les salles de la Fédération car dans notre enquête on n'a pas eu de retour à ce niveau.

F.K : Il y a aussi le problème de stockage des déchets. Au-delà du tri il faut pouvoir stocker et attendre la collecte qui est souvent hebdomadaire pour la récupération des déchets.

L.C : Alors oui effectivement mais tu as aussi certaines salles, dont celle de Blandine à Sarlat, qui essaient de réduire leur production de déchet. Blandine par exemple, elle a un partenariat avec la boulangerie locale du coin qui lui livre ses produits frais à la semaine et de cette façon ça elle réduit ses déchets. Mais oui bien sûr il y a la question du stockage. Quand Blandine a amené cette problématique-là, le problème du stockage est tout de suite apparu. Et vu que le traitement des déchets c'est quelque chose de local, le mettre en place au niveau national c'est hyper compliqué. Et pour que ça fonctionne il faudrait que la salle soit dans les instances représentatives de son agglomération.

F.K : Oui et puis ça dépend aussi du lieu d'implantation du cinéma ; à savoir s'il est tout seul ou implanté dans un centre commercial auquel cas il peut dépendre de la politique de tri qui est mise en place par le centre en lui-même.

L.C : Oui il y a plein de paramètres à prendre en compte. La définition des paramètres est un point primordial dans l'étude, de manière que le panel des 15-20 salles soit bien représentatif de toute l'exploitation française.

F.K : Et donc l'étude va englober quels paramètres ?

L.C : Ça va être l'âge du bâtiment, le nombre de salle, la fréquence d'ouverture (parce que tu peux avoir un mono écran et n'être ouvert que 3 séances par semaine ou être un mono écran ouvert toute la journée), ça va être aussi la zone géographique, l'implantation dans une zone commerciale et l'insertion dans un bâtiment ancien. Voilà en gros les critères principaux.

Et l'idée ce n'est pas de mettre en avant les « vertueux », ceux qui donnent l'exemple - on peut en prendre un ou deux - mais on veut des salles pour qui on pourra faire un audit, pour leur démontrer qu'il y a des économies à faire de toute part. Si L'ADEME va intervenir

essentiellement sur l'économie d'énergie on va aussi mettre en place une catégorie « gestion des déchets ».

Pour moi il est essentiel qu'on travaille avec l'ADEME. Pour le coup c'est quelque chose que j'ai porté depuis le début en disant qu'il fallait faire un partenariat avec l'ADEME. Ça a pris du temps, parce que comme dans tous les groupes de travail, il y a toujours plusieurs sujets en même temps, mais ça vaut le coup. Ils ont une expertise, ils vont nous orienter vers des cabinets d'audit etc... On va avoir un vrai accompagnement.

F.K : Oui c'est bien parce que je pense que c'est ce qui manque aux exploitants, un accompagnement. Pathé Gaumont a également monté un groupe de travail sur le tri des déchets, dont Kristel Rio fait partie. Je l'ai rencontré et elle me disait que suite à une enquête menée auprès des directeurs du circuit, les exploitants sont en demande, ils ont envie d'intégrer des pratiques plus éco-responsables, mais le frein principal c'est qu'ils ne savent pas par où commencer. Ils ont besoin d'accompagnement, d'avoir des organismes ressources vers qui se tourner.

L.C : Oui c'est vraiment ce qui manque, et c'est ce sur quoi insiste l'ADEME depuis le début là où au départ le CNC et la Fédération pensaient simplement faire un petit livret...mais ça ne suffit pas. Il suffit d'avoir une petite sensibilité comme toi ou moi pour trouver des choses à mettre en place immédiatement... Alors que ce qu'il faut c'est avoir un vrai accompagnement comme tu dis, sur tous les aspects qui sont beaucoup plus lourds à gérer.

F.K : Oui puis on pense initialement aussi à son image, on a envie de communiquer sur nos pratiques vertueuses de recyclage, de réduction des déchets etc... mais une fois dans la démarche, il y a aussi des pans beaucoup moins « glamours » et plus lourds à intégrer, notamment en termes de matériaux et d'équipements au niveau du bâtiment

L.C : Oui, il faut regarder l'isolation du bâtiment, épilucher toutes tes factures, déceler les points à améliorer : l'eau l'électricité, l'isolation, les projecteurs... ce sont des décryptages qui sont pénibles à faire mais indispensables.

F.K : Concernant le bâtiment d'ailleurs, avez-vous rencontré des architectes de salles de cinéma ? Ou prévoyez-vous de le faire ?

L.C : Alors de manière informelle on a rencontré un architecte qui s'appelle Gilles Loussouarn, qui a des pistes de réflexion là-dessus On l'a rencontré avec la Commission de manière totalement informelle et on n'en a pas encore discuté mais je pense que dans l'audit le cabinet qui s'en occupera aura déjà son architecte directement intégré. Donc on ne va pas choisir un architecte mais un cabinet qui travaillera avec son architecte.

F.K : Je te demande ça car je lisais dans le dossier du « Film Français » que les aspects écologiques de certaines salles relèvent souvent d'initiatives d'architectes du fait des réglementations de construction ; avec les normes HQE ils sont obligés d'intégrer le respect de l'environnement dans les constructions donc, qu'il y ait une sensibilité ou non, c'est souvent les architectes qui poussent l'exploitant à l'utilisation de certains matériaux et équipements.

L.C : Oui c'est possible, c'est comme pour l'accessibilité... Après c'est valable pour des cinémas qui sortent de terre. Nous (les Ecrans de Paris) on est dans des bâtiments parisiens donc c'est beaucoup plus compliqué, on ne peut pas faire tout ce qu'on voudrait.

F.K : J'aurai une dernière question : dans le cadre du groupe de travail, avez-vous fait des enquêtes auprès du public ou pas du tout ?

L.C : Non pas particulièrement...on est en train de créer quelque chose pour valoriser nos travaux, pour informer le public de ce qu'on fait. Je fais aussi parti du groupe de travail « développement des CIP » mais on n'a pas sollicité le public, les missions à ce sujet ne sont pas encore bien définies.

F.K : Ah bon ? J'ai justement essayé de contacter les CIP à ce sujet mais je n'ai pas encore eu de retour...

L.C : La personne qui s'en occupe aux CIP c'est Lena Nilly mais il n'y a pas grand-chose de concret pour le moment. Ce que j'aimerais bien que l'on fasse via le CIP c'est valoriser les initiatives des salles membres et communiquer sur ce qu'on fait tout en précisant qu'on n'est pas encore à la pointe mais qu'on a des réflexions dans ce sens. J'aimerais également que les CIP mettent en place des formations, ce qui devrait bien avancer ces prochains mois, en attendant que les projets avec l'ADEME aboutissent parce que je pense qu'on en a pour au

moins un an et demi de projet donc ça va être long. J'avais d'ailleurs contacté « la maison du zéro déchet » qui nous avait proposé des devis de formations adaptées sur mesure, c'est vachement bien mais un peu cher pour les indépendants donc on est en train de négocier à la baisse. C'est satisfaisant parce que c'est une idée que j'avais proposé et je pense que ça devrait se mettre en place en fin d'année ou début d'année prochaine. On devrait alors commencer à former les exploitants sur le local et sur les gestes de base à s'approprier.

F.K. : Ah oui c'est une super initiative parce qu'effectivement comme tu disais, le management auprès des équipes est indispensable ; on a beau mettre des poubelles de tri si derrière les équipes ne sont pas sensibilisées ça ne peut pas fonctionner.

L.C. : Oui bien sûr il faut que ça suive. Je trouve d'ailleurs qu'aux Ecrans de Paris globalement il y a une forte sensibilité écologique dans nos 5 salles parisiennes. De fait, depuis 3 - 4 ans les pratiques en interne ont changé et tous les gestes de base que l'on peut faire dans les bureaux sont globalement bien pratiqués chez nous. Et ça prépare effectivement à l'étape d'après ; que ce soit pour sensibiliser le public ou dans le cas de travaux d'envergure, on a des équipes qui sont de base favorables à ces pratiques, donc c'est très plaisant !

F.K. : Et qui sont des relais de l'image et de tout ce qui est mis en place dans vos 5 cinémas.

L.C. : Oui exactement et je pense qu'on a un fort pôle « écolo » puisqu'on a même réussi à obtenir l'indemnité kilométrique par rapport au vélo. Donc au-delà de ça il y a aussi un petit côté militantisme. Tout ça présage que des bonnes choses pour la suite.

F.K. : Oui effectivement, c'est encourageant. En tout cas c'est un sujet compliqué car on est qu'au début de cette réflexion dans les salles mais c'est rassurant de voir qu'il y a des initiatives de la part de certains exploitants et qu'il y a des groupes de réflexions et des études en cours sur le sujet.

L.C. : Oui ça commence... Après je trouve qu'il y a quand même une grosse part de communication donc j'attends de voir. Mais à l'occasion tu pourrais appeler Blandine du Rex parce qu'en terme d'actions locales elle est super à la pointe, elle fait énormément de choses. Elle accepte même la monnaie locale donc elle est vraiment très impliquée dans ces

réflexions et puis avec des problématiques propres au Sud de la France. Un autre cinéma qui peut être intéressant c'est le loft à Châtellerauld, dirigé par Marie-Christine Desandré. Ce sont les deux premiers noms qui me viennent à l'esprit parmi les cinémas de la Commission, et après il y a évidemment les membres de la Fédération que tu peux contacter, Stéphane Landfried etc...

F.K : Merci beaucoup pour les contacts...et puis bon courage pour mener à bien cette étude !

L.C : Oui merci. Moi je finis mon deuxième mandat auprès de la Commission, c'est donc ma dernière année et c'est vrai que je ne sais pas du tout comment on va organiser la passation pour l'étude parce que l'étude de l'ADEME est quand même détachée de celle de la CRJE. C'est un peu particulier en fait parce que « normalement » cette étude ne fait pas partie du travail de la CRJE, mais de la FNCF. Donc le projet a été intégré à notre commission parce que Blandine et moi avons justement cette sensibilité-là mais je ne sais pas si l'étude restera un sujet de la CRJE après notre départ.

Personnellement je continuerai mon engagement aux CIP au sein du groupe de travail et ce que je n'ai pas précisé aussi c'est qu'en local, au sein des CIP on a un groupe de réflexion pour la mutualisation des achats parce qu'en tant qu'indépendant on paye forcément plus cher, donc l'idée c'était de se mettre ensemble pour l'achat de xénons, de consommables etc... On l'a fait pour les mutuelles. On a fait il y a 3 ou 4 ans un regroupement d'une vingtaine de salle et on s'est rapproché de Audiens pour la mutuelle et ça a très bien marché. Donc ça nous a donné l'idée de le faire pour les achats et ça a forcément un lien direct avec le groupe de travail sur le développement durable des CIP car il y a certes un intérêt pour réduire les coûts, mais aussi pour s'accorder sur le choix des prestataires.

F.K : Oui forcément, c'est déjà bien d'avoir mis en place ces initiatives.

L.C : Oui pour le moment elles sont très isolées et j'ai hâte que ça prenne au niveau national. Et de toute façon il y a urgence, il faut faire.

F.K : Oui je suis évidemment complètement d'accord avec toi (sourire).
Je ne sais pas si tu voulais ajouter quelque chose ?

L.C : Non, je pense t'avoir dit tout ce que je pouvais concernant nos travaux et cette étude.

F.K : Merci beaucoup Léa, bonne continuation sur ces projets, que ce soit avec la CDJE ou les CIP et puis on se croiera au Congrès !

Questionnaire spectateur (mémoire de recherche)

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre d'un Mémoire sur l'éco-responsabilité des salles de cinéma.

Les réponses sont anonymes et seront utilisées uniquement dans le cadre de cette étude.

INFORMATIONS PERSONNELLES

1) Vous êtes :

- Un homme Une femme

2) Quel âge avez-vous ?

- Moins de 20 ans
20 -25 ans
25 -30 ans
30 - 35 ans
35 - 40 ans
40 - 45 ans
45 - 50 ans
Plus de 50 ans

3) A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
Cadres et professions intellectuelles supérieures
Professions intermédiaires
Employés
Ouvriers
Retraités
Etudiants
Sans activité professionnelle

4) Où habitez-vous ?

Ville et Département : _____

PRATIQUES CINEMATOGRAPHIQUES

5) A quelle fréquence allez-vous au cinéma ?

- Plusieurs fois par semaine
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins 6 fois par an
- Moins de 4 fois par an

6) Quel est votre principal critère de choix de cinéma ?

- La proximité avec votre logement
- L'offre de films
- Le confort des salles
- La qualité des projections
- L'accueil du personnel
- Le rapport Qualité- Prix
- Autre (précisez) : _ _ _ _ _

7) Quel genre de film allez-vous majoritairement voir au cinéma ?

- Films sociaux et sociétaux
- Comédies
- Drames
- Films d'action
- Films de Science-Fiction
- Films d'horreur
- Films d'Animation
- Autre (précisez) : _ _ _ _ _

8) Quel(s) cinéma(s) avez-vous l'habitude de fréquenter ?

Précisez le nom du/ des cinémas : _ _ _ _ _

PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

9) A quel niveau êtes-vous engagé(e) dans la protection de l'environnement ?

- Aucun
- Tri des déchets
- Consommation de produits recyclables et/ ou d'énergies renouvelables
- Consommation de produits Bio et / ou locaux
- Membre d'une association ou d'un parti politique engagé (précisez) : _ _ _ _ _

10) Encouragez-vous votre entourage à entreprendre des démarches éco-responsables ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

11) La démarche de Développement Durable d'une marque / entreprise influence-t'elle vos choix de consommation / de fréquentation de lieu ?

- Très fréquemment
- Souvent
- Rarement (précisez le domaine) : _ _ _ _ _
- Pas du tout

12) Trouveriez-vous pertinent qu'une salle de cinéma s'inscrive dans une démarche de Développement Durable ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

13) SI OUI : Par ordre d'importance, quelle(s) action(s) de développement durable aimeriez-vous voir pratiquer par les cinémas ?

- Poubelles de tri
- Alimentation Bio et/ ou issue du circuit- court
- Réduction des emballages plastiques
- Réduction de consommations énergétiques (Eclairages Led, Panneaux solaires sur le toit...)
- Récupération d'eau de pluie
- Autre (précisez) : _ _ _ _ _

14) A confort et programmation équivalents, seriez-vous prêts à vous rendre prioritairement dans un cinéma qui s'inscrit dans une démarche de Développement Durable ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

15) Souhaitez-vous préciser votre avis quant au sujet de l'éco-responsabilité dans les cinémas ?

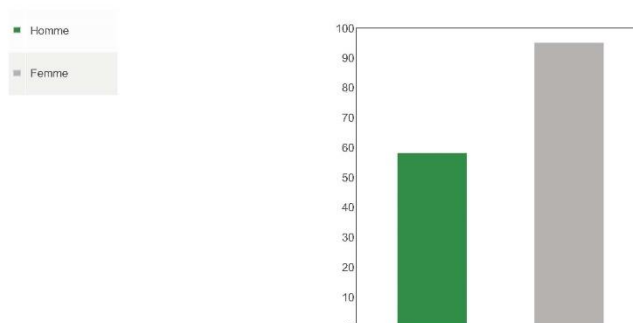
_ _ _ _ _

- Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire -

Résultats enquête éco-spectateur

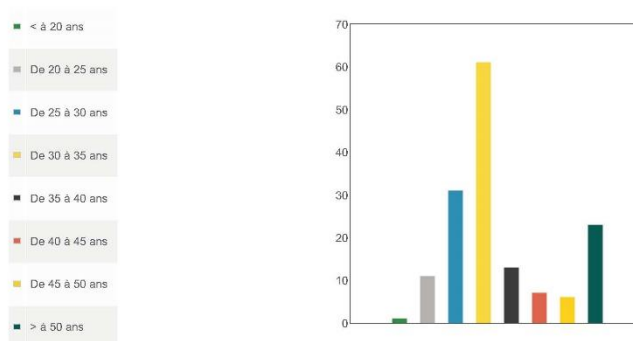
Pratiques cinématographiques et Développement Durable

Question 1: Quel est votre sexe ?



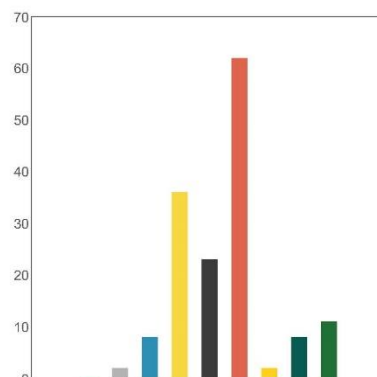
Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Homme	58	37.9 %
Femme	95	62.1 %

Question 2: Quelle est votre tranche d'âge ?



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
< à 20 ans	1	0.7 %
De 20 à 25 ans	11	7.2 %
De 25 à 30 ans	31	20.3 %
De 30 à 35 ans	61	39.9 %
De 35 à 40 ans	13	8.5 %
De 40 à 45 ans	7	4.6 %
De 45 à 50 ans	6	3.9 %
> à 50 ans	23	15.0 %

Question 3: Quel est votre statut professionnel ?

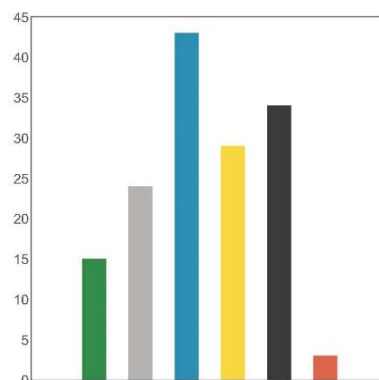


Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Agriculteur	0	0.0 %
Artisan commerçant	2	1.3 %
Chef d'entreprise	8	5.3 %
Cadre	36	23.7 %
Profession intermédiaire	23	15.1 %
Employé	62	40.8 %
Ouvrier	2	1.3 %
Retraité	8	5.3 %
Sans activité professionnelle	11	7.2 %

Question 4: Où habitez-vous ? (Ville et département)

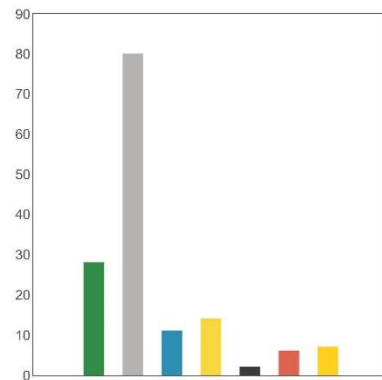
Paris 75014
Strasbourg 67
Auray, Morbihan
Lyon 69
Fontenay-sous-bois 94
Paris
Lyon
Toulouse
Paris, Île de France
Paris, Île de France

Question 5: A quelle fréquence allez-vous au cinéma ?



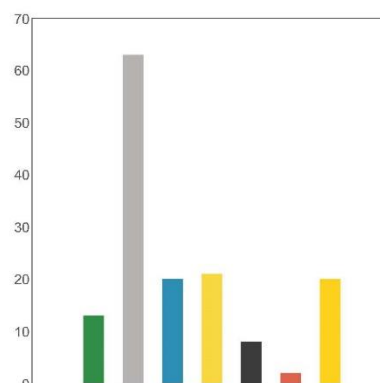
Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Plusieurs fois par semaine	15	10.1 %
Au moins une fois par semaine	24	16.2 %
Au moins une fois par mois	43	29.1 %
Au moins 6 fois par an	29	19.6 %
Moins de 4 fois par an	34	23.0 %
Jamais	3	2.0 %

Question 6: Quel est votre principal critère de choix de cinéma ?



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
La proximité avec votre logement	28	18.9 %
L'offre de films	80	54.1 %
Le confort des salles	11	7.4 %
La qualité des projections	14	9.5 %
L'accueil du personnel	2	1.4 %
Le tarif des places	6	4.1 %
Autre	7	4.7 %

Question 7: Quel genre de film allez-vous majoritairement voir au cinéma ?

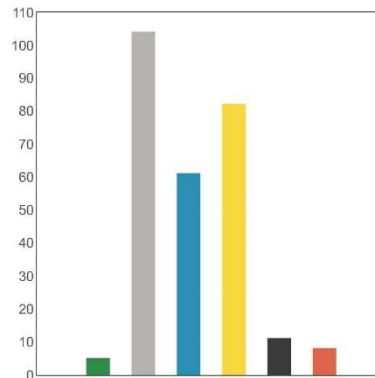


Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Comédies	13	8.8 %
Films d'auteur / Arts & Essai	63	42.9 %
Films d'action	20	13.6 %
Films de science-Fiction	21	14.3 %
Films d'animation	8	5.4 %
Films d'horreur	2	1.4 %
Autre	20	13.6 %

Question 8: Quel(s) cinéma(s) avez-vous l'habitude de fréquenter ? Précisez le nom et la ville du/ des cinéma(s)

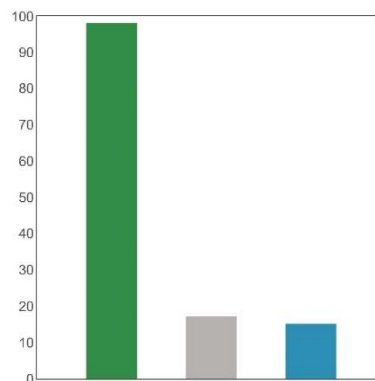
Gaumont Alesia Gaumont Parnasse Pathe Beaugrenelle
Star . Strasbourg
Ty Hanok, cinéma d'Auray
L'Astoria à Lyon Le Pathé Bellecour à Lyon L'Institut Lumière à Lyon
Les Fauvettes - Paris Christine 21 - Paris
Pathé Beaugrenelle
UGC lyon cité international
Gaumont place Wilson à Toulouse.
Mk2 bibliotheque, UGC Bercy, UGC Les Halles, Cinematheque, grand action, Gaumont Fauvettes
Gaumont Labege et Gaumont Wilson à Toulouse

Question 9: A quel niveau êtes-vous engagé(e) dans la protection de l'environnement ?



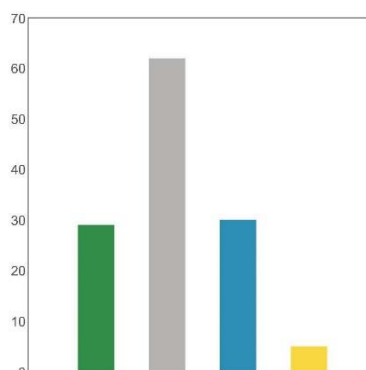
Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Aucun	5	1.8 %
Tri des déchets	104	38.4 %
Consommation de produits recyclables et/ ou d'énergies renouvelables	61	22.5 %
Consommation de produits Bio et/ ou locaux	82	30.3 %
Membre d'une association ou d'un parti politique engagé	11	4.1 %
Autre	8	3.0 %

Question 10: Encouragez-vous votre entourage à entreprendre des démarches éco-responsables ?



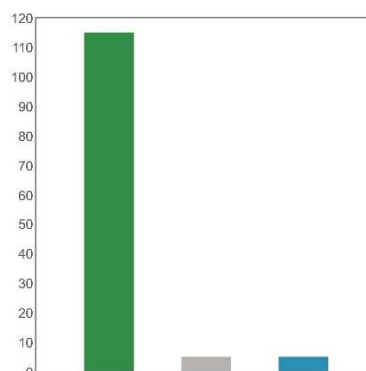
Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Oui	98	75.4 %
Non	17	13.1 %
Ne se prononce pas	15	11.5 %

Question 11: La démarche de Développement Durable d'une marque / entreprise influence-t'elle vos choix de consommation / de fréquentation de lieu ?



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Très fréquemment	29	23.0 %
Souvent	62	49.2 %
Rarement	30	23.8 %
Pas du tout	5	4.0 %

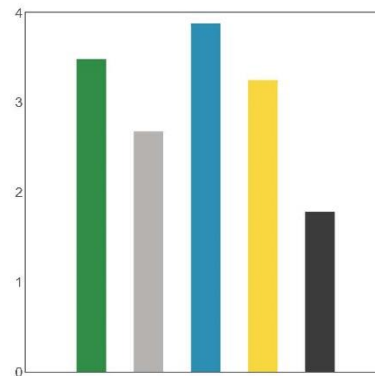
Question 12: Trouveriez-vous pertinent qu'une salle de cinéma s'inscrive dans une démarche de Développement Durable ?



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Oui	115	92.0 %
Non	5	4.0 %
Ne se prononce pas	5	4.0 %

Question 13: SI OUI (question 12) : Par ordre d'importance, quelle(s) action(s) de développement durable aimeriez-vous voir pratiquer par les cinémas ?

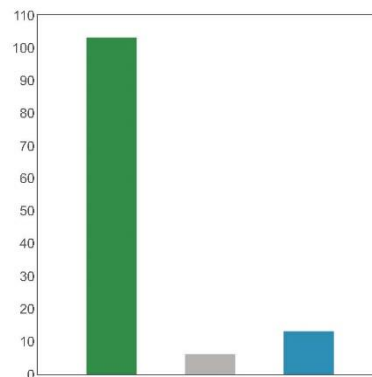
- Poubelles de tri
- Alimentation Bio et/ ou issue du circuit- court
- Réduction des emballages plastiques
- Réduction de consommations énergétiques (éclairages Led, Panneaux solaires...)
- Récupération d'eau de pluie



Intitulé des réponses	Score moyen
Poubelles de tri	3.48
Alimentation Bio et/ ou issue du circuit- court	2.67
Réduction des emballages plastiques	3.88
Réduction de consommations énergétiques (éclairages Led, Panneaux solaires...)	3.24
Récupération d'eau de pluie	1.78

Question 14: A confort et programmation équivalents, seriez-vous prêts à vous rendre prioritairement dans un cinéma qui s'inscrit dans une démarche de Développement Durable ?

- oui
- non
- nr



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Oui	103	84.4 %
Non	6	4.9 %
Ne se prononce pas	13	10.7 %

Question 15: Souhaitez-vous préciser votre avis quant au sujet de l'éco-responsabilité dans les cinémas ?

Je trouve que les salles de cinémas doivent s'inscrire dans cette démarche qui est aujourd'hui un sujet majeur et je pense qu'ils gagneraient à être éco-responsable pour les spectateurs.
Mon avis est l'avis que je porte sur l'ensemble de mon quartier. Des efforts il nous fait en faire partout, il n'est plus question de faire d'impasse .
A développer :)
L'eco-responsabilité se doit d'être globale et les cinémas n'ont aucune raison de faire exception.
Faire au mieux afin de réduire l'utilisation du plastique et des énergies.
Bonne idée ! Les cinémas sont trop portés sur le modèle US
Prendre des mesures éco-responsables dans un cinéma est vital pour véhiculer les effets de conservation de notre éco système. Afin de toucher et sensibiliser un maximum de spectateur.
L'effort eco-responsabilité semble simple à prendre, ne serait ce que le tri et la réduction de plastique. Mais pas encore mis en place...
Non
bonne idée :)



FLORENCE KLINTZ

RESPONSABLE D'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE

CONTACT

06 60 52 15 61
florence_klintz@hotmail.fr
8, rue Severo, Paris 14
31 ans

COMPETENCES

- Programmation
- Commercial
- Événementiel - Organisationnel
- Communication
- Management
- Ressources Humaines

SAVOIR- FAIRE

- Adaptabilité - Réactivité
- Gestion des priorités
- Gestion de projets
- Prise d'initiatives
- Leadership

SAVOIR- ETRE

- Esprit d'équipe
- Empathie / écoute
- Dynamisme
- Rigueur

INTÉRÊTS

- Culture / Art: Cinéma , peinture, musique
- Voyages et cultures étrangères

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

RESPONSABLE D'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE: COMMERCIAL & EVENEMENTIEL

Pathé Beaugrenelle, Paris - Depuis Septembre 2015

- Événementiel / Communication: Mise en place d'animations et de soirées spéciales + organisation, coordination & gestion des événements + communication interne & externe
- Commercial / location de salles: organisation, gestion et suivi des locations de salles (visites commerciales, définition des besoins des clients, réalisation des devis)
- Ressources Humaines : recrutement, planification, suivi des heures budgétées et gestion des paies
- Exploitation: subdélégations directeur, programmation, participation au suivi du budget, management des équipes, gestion des conflit-clients, veille au respect de la stratégie d'entreprise et des règles de sécurité

RESPONSABLE D'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE: PROGRAMMATION

Agglomération du Gaumont Parnasse, Paris - Oct 2013 à Sept 2015

- Programmation: placement des films selon les capacités de salles, élaboration des horaires et gestion des première-parties
- Événementiel / communication: mise en place & gestion des événements et de la communication
- Exploitation: management des équipes, relation-client, veille au respect de la stratégie d'entreprise et des règles de sécurité

COORDINATRICE POUR LE "FESTIVAL LUMIÈRE"

Institut Lumière, Lyon - Du 3 au 9 Octobre 2011 & du 15 au 21 Octobre 2012

- Accueil des Invités et intervenants du Festival au cinéma Pathé Bellecour
- Management des équipes de bénévoles + gestion des flux & du remplissage des salles

ASSISTANTE PROGRAMMATRICE

Warner Bros Pictures, Lyon - Avril à Septembre 2010

- Distribution des films dans les salles de Lyon, Bordeaux et Marseille
- Négociation avec les exploitants de cinémas
- Gestion et répartition des copies de films en sortie nationale

AGENT DE CINEMA

- Septembre 2010 à Janvier 2012 // Pathé Bellecour, Lyon
- Septembre 2008 à Janvier 2009 // UGC Ciné Cité, Strasbourg

FORMATIONS UNIVERSITAIRES

- 2010 // Licence Professionnelle Commercialisation des Produits Culturels, Cinéma et Audiovisuel,
- 2008 // DUT Information- Communication, option Publicité
- 2006 // 1ère année de LEA : Anglais- Espagnol
- 2005 // Bac ES, mention Européenne Espagnol